

Parc national du Canada

Jasper

Plan directeur

2010



© Sa Majesté la reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2010

ISBN : 978-1-100-94549-1

No de catalogue : R61-36/2010F-PDF

Plan directeur du parc national du Canada Jasper

Juin 2010

Also available in English

AVANT-PROPOS



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent à la population canadienne d'un océan à l'autre des possibilités exceptionnelles de découvrir et de comprendre notre merveilleux pays. Ces lieux d'apprentissage, de loisirs et d'inspiration nous donnent l'occasion de nouer des liens avec notre passé et de mieux comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné le Canada.

Depuis le plus petit parc national jusqu'au lieu historique national le plus fréquenté, en passant par la plus grande aire marine nationale de conservation, chacune de ces aires protégées offre à la population canadienne et aux visiteurs de formidables possibilités expérientielles qui leur permettent de profiter pleinement du patrimoine culturel et naturel du Canada. Le peuple canadien accorde beaucoup de valeur à ces lieux de beauté, d'émerveillement et d'apprentissage, qui font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir.

Notre gouvernement s'est donné comme objectif d'amener la population canadienne à développer un attachement durable pour ce patrimoine et à en profiter de manière à le léguer intact aux générations futures.

Nous envisageons un avenir où ces joyaux de notre patrimoine aideront les citoyens du pays à mieux comprendre et à apprécier le Canada tout en contribuant au bien-être économique de nos collectivités et à la vitalité de notre société.

Notre gouvernement entend bâtir une culture axée sur la conservation du patrimoine au Canada en offrant à la population des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de notre patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs forment le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Jasper. Je tiens à remercier les nombreux citoyens obligeants qui ont contribué à son élaboration, en particulier l'équipe dévouée de Parcs Canada, et l'ensemble des particuliers et des organismes locaux qui ont travaillé avec acharnement tout en montrant leur bonne volonté, leur esprit de coopération et leur esprit d'intendance extraordinaire.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai l'honneur d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Jasper.

Le ministre de l'Environnement,

-Jim Prentice



RECOMMANDATIONS

Recommandé par :



Alan Latourelle

Directeur général
Parcs Canada



Greg Fenton

Directeur d'unité de gestion
Unité de gestion du parc national Jasper
Parcs Canada

SOMMAIRE

Le plan directeur actualisé du parc national Jasper présente l'orientation stratégique que doit suivre Parcs Canada pour exécuter de façon intégrée son triple mandat : la protection des ressources, l'expérience du visiteur ainsi que l'appréciation et la compréhension du public. Il expose une vision d'avenir qui confère à la population canadienne un rôle dans la sauvegarde continue du patrimoine naturel et culturel exceptionnel du parc. Cette vision engage aussi Parcs Canada à faciliter la création d'expériences mémorables qui amènent la population canadienne à développer un attachement profond pour son patrimoine. Le plan vient renforcer les points forts des plans antérieurs et présente l'orientation voulue pour améliorer l'état du parc, tel qu'il est décrit dans le *Rapport sur l'état du parc* de 2008.

Le plan directeur renferme sept stratégies clés qui décrivent l'approche globale à adopter pour la gestion du parc ainsi que six approches de gestion spécifiques à un secteur, qui présentent des lignes de conduite plus détaillées pour des secteurs géographiques précis. Le présent document contient également un cadre pour l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan et la reddition de comptes au public.

Grâce aux programmes de participation, la population canadienne a eu de multiples occasions de faire connaître ses opinions et ses aspirations pour ce trésor de notre patrimoine. Les commentaires des Autochtones, des intervenants, des résidents de la collectivité, des visiteurs et du grand public ont contribué à orienter l'élaboration du plan. Les paragraphes qui suivent résument les stratégies clés et les principales mesures de gestion qui seront mises en place pendant la période visée par le présent plan.

Accueillir les visiteurs et leur offrir des montagnes de possibilités

Pour exécuter son mandat, Parcs Canada se doit d'offrir à la population canadienne des expériences authentiques et inspirantes dans les parcs nationaux. Le patrimoine unique des montagnes du parc national Jasper permet aux visiteurs de choisir parmi une série de possibilités cadrant avec leurs intérêts et leurs aspirations. Les mesures prises par Parcs Canada et ses partenaires rehausseront la qualité des possibilités offertes et maintiendront le niveau élevé de satisfaction des visiteurs, ce qui fera croître le niveau de fréquentation. Un nombre accru de citoyens noueront les liens profonds qui naissent d'expériences personnelles dans des lieux authentiques et inspirants. Ces liens permettront à Parcs Canada de rallier le public derrière la cause de la conservation du patrimoine – un soutien dont il a absolument besoin pour perpétuer le legs des aires protégées du Canada dans l'avenir. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Faire de l'accueil un thème récurrent à chaque étape du voyage.
- Améliorer les trois postes d'entrée du parc pour renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés et le sentiment qu'ils sont les bienvenus.
- Accroître l'affluence pour que le parc conserve sa pertinence aux yeux d'un vaste échantillon de visiteurs canadiens.
- Se servir du *Quotient explorateur* et d'autres outils pour proposer aux visiteurs des expériences inspirantes et compatibles avec leurs intérêts qui reposent sur les caractéristiques naturelles et culturelles distinctives du parc national Jasper.

- Exécuter des programmes pilotes pour attirer les néo-Canadiens, les jeunes, les citadins, les familles et les personnes qui visitent peu les parcs nationaux.
- Offrir de nouvelles possibilités d'activités récréatives et des activités spéciales et repenser les possibilités déjà offertes, afin d'accroître l'attrait du parc pour les groupes prioritaires.
- Recourir aux nouvelles technologies et à d'autres moyens pour améliorer la planification du séjour, offrir des programmes aux visiteurs virtuels et enrichir les possibilités offertes aux voyageurs en transit.
- Réviser la stratégie de développement du tourisme et de marketing et resserrer les liens établis avec les partenaires afin d'offrir aux visiteurs des possibilités authentiques de haut calibre.

Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens

Pour assurer l'avenir du réseau de lieux patrimoniaux, Parcs Canada doit à tout prix établir des contacts avec un nombre accru de citoyens, notamment avec ceux qui vivent loin des parcs nationaux et qui ne sont pas conscients de leur importance. Par les médias populaires, la technologie et la diffusion externe, il élargira la portée du parc national Jasper en exposant les foyers, les écoles et les collectivités du pays à un contenu à jour, dynamique et stimulant. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Initier les citoyens, quels que soient leurs lieux de résidence, de travail ou de rassemblement, au remarquable patrimoine des montagnes du Canada et au parc national Jasper.
- Offrir régulièrement des programmes d'éducation aux communautés de la région et aux grands centres urbains, particulièrement de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.
- Appuyer et améliorer les programmes d'éducation et de diffusion externe grâce à des partenariats et aux nouvelles technologies.
- En compagnie de partenaires, explorer la possibilité de créer un centre d'apprentissage virtuel où éducateurs, chercheurs, scientifiques et étudiants peuvent interagir et s'inspirer les uns les autres pour ensuite transmettre ce qu'ils ont appris à leur collectivité.
- Mobiliser les jeunes, collaborer avec des écoles et poursuivre la transformation du Centre des Palissades afin d'en faire un centre d'excellence national pour l'enseignement et la formation en matière d'intendance.

Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial

Le patrimoine culturel du parc national Jasper est le reflet de ses paysages, de sa situation géographique au sommet de la rivière Athabasca ainsi que de ses liens avec des routes traversant la ligne de partage des eaux et d'autres grands cours d'eau. Le parc est une riche tapisserie où s'entremêlent les récits des traditions autochtones, de l'exploration et du commerce des fourrures par les Européens, des premiers pourvoyeurs, de la construction du chemin de fer, de l'édification d'un pays, de la conservation et du tourisme. L'importance de cette région pour le Canada est soulignée par les quatre lieux historiques nationaux du parc – le lieu historique national du Col-Athabasca, le lieu historique national du Col-Yellowhead, le lieu historique national Jasper House et le lieu historique national du Centre-d'Information-du-Parc-Jasper – et par l'Athabasca, qui a été classée rivière du patrimoine canadien.

Le parc a aussi été jugé digne d'importance pour l'humanité entière, puisqu'il fait partie du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Enrichir l'expérience du visiteur en offrant des possibilités agréables qui allient nature, culture et histoire.
- Faire mieux connaître et mettre en valeur les lieux historiques nationaux, la rivière du patrimoine canadien et le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des ressources culturelles et renforcer les pratiques de gestion des ressources culturelles.
- Faire participer des partenaires à la protection et à la mise en valeur du patrimoine, des traditions et des récits culturels tout en respectant la propriété intellectuelle, l'authenticité et le caractère historique.

Assurer la santé des écosystèmes

Le maintien ou le rétablissement de l'intégrité écologique représente la première priorité de gestion. Il est également essentiel de préserver la santé des écosystèmes pour que les visiteurs aient accès à des occasions exceptionnelles de se renseigner sur le patrimoine naturel unique du parc national Jasper, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement. Les initiatives de remise en état mettent l'accent sur la santé de la végétation, les déplacements de la faune, la connectivité des milieux aquatiques et les parcelles perturbées. Le caribou et le grizzli revêtent un intérêt spécial du point de vue de la gestion, et ils représentent aussi un important symbole des grandes étendues sauvages. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Aider le public à mieux comprendre l'intégrité écologique et la gestion des écosystèmes par des programmes de communications et des possibilités d'apprentissage pratique.
- Avec la participation du public et des Autochtones, remettre en état des écosystèmes altérés.
- Diriger des travaux ou y participer, afin d'élaborer des programmes de rétablissement pour deux espèces en péril – le caribou des bois et la bartramie de Haller.
- Améliorer les possibilités offertes aux visiteurs d'observer la faune et de se renseigner à son sujet tout en réduisant les risques d'accoutumance, de perturbation et de conflits humains-animaux sauvages.
- Préserver ou accroître la sûreté de l'habitat du grizzli.
- Utiliser le feu pour préserver et rétablir la végétation dans la gamme de variabilité naturelle.
- Avec le concours du public, élaborer des stratégies destinées à réduire l'effectif de la population de wapitis.
- Éliminer les espèces non indigènes ou en contrôler la propagation.

Favoriser la transparence dans la gestion et l'innovation

Parcs Canada amènera un nombre accru de citoyens à participer à la gestion du parc, et il abordera la résolution de problèmes de façon innovatrice et valorisante pour les participants. L'échange d'information, l'analyse critique et la créativité donneront naissance à de meilleures solutions.

La science demeurera un outil important pour orienter les décisions de gestion, et la transmission des connaissances traditionnelles sera encouragée. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Amener la population canadienne à participer plus activement à la prise des décisions clés concernant le parc.
- Mobiliser une communauté hétérogène de citoyens pour qu'ils apprennent ensemble, qu'ils échangent de l'information, qu'ils conçoivent des options innovatrices et qu'ils collaborent à la mise en place de solutions exemplaires.
- Encourager le public à participer à des travaux de recherche et de surveillance et accroître le rôle des connaissances traditionnelles.
- Renforcer la participation des jeunes.
- Créer de nouvelles possibilités de bénévolat et d'intendance pour le public.
- Participer à l'aménagement du territoire à l'échelle régionale et influencer les décisions prises à cet égard.

Resserrer les liens de collaboration avec les Autochtones

Parcs Canada est résolu à établir des relations de travail durables et mutuellement bénéfiques avec les Autochtones. Leurs perspectives, leurs liens culturels et leurs récits font partie intégrante du tissu historique du parc et de son avenir. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Favoriser l'établissement de relations de travail durables et mutuellement bénéfiques avec les collectivités autochtones qui ont des associations historiques avérées avec le parc national Jasper.
- Encourager les Autochtones à participer plus activement à la gestion des dossiers qui les intéressent et à tirer parti de l'existence du parc national Jasper.
- Favoriser la réconciliation et le rétablissement des liens avec le parc national Jasper.
- Enrichir l'expérience du visiteur en facilitant la création de possibilités pour les Autochtones de faire connaître leur culture, leur histoire et leurs perspectives aux visiteurs du parc.

Gérer la croissance et l'aménagement

La collectivité de Jasper, les hôtels périphériques, les auberges, les camps-bungalows et les aires de fréquentation diurne tels que la station de ski Marmot Basin sont d'importants lieux de rassemblement où les visiteurs découvrent le parc et se renseignent à son sujet. En gérant soigneusement l'aménagement et les activités commerciales, Parcs Canada réduira au minimum les impacts sur le patrimoine naturel et culturel tout en veillant à ce que des lieux de rassemblement bien conçus permettent aux visiteurs de nouer des liens avec le parc et d'en faire l'expérience. Ce faisant, il contribuera à la viabilité économique du secteur public et du secteur privé. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le cadre de cette stratégie :

- Appliquer les limites de croissance établies pour la collectivité de Jasper et appuyer son rôle de centre de services, conformément au plan de développement durable de Jasper.

- Appliquer les *Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques et des auberges des parcs nationaux des Rocheuses* (2007) pour orienter toute modification à apporter aux établissements d'hébergement commercial situés à l'extérieur de Jasper.
- Appliquer les *Lignes directrices pour l'aménagement et l'utilisation du territoire de la station de ski Marmot Basin* (2008) et les *Lignes directrices pour la gestion des stations de ski* afin de s'assurer que les propositions envisagées sont conformes aux politiques, aux limites de croissance et aux paramètres de gestion établis pour la station de ski.
- Organiser ou appuyer des activités spéciales et de nouvelles activités récréatives qui aident le public à mieux comprendre et à apprécier le parc et qui appuient les objectifs pertinents en matière de patrimoine écologique et culturel.
- Montrer l'exemple en adoptant des pratiques d'intendance innovatrices.

Approches de gestion spécifiques à un secteur

Outre les stratégies clés décrites ci-dessus, Parcs Canada a élaboré des approches de gestion détaillées pour six secteurs distincts du parc. Chacun de ces secteurs a sa propre identité, qui est définie par ses paysages, ses caractéristiques écologiques et son histoire humaine, et offre des possibilités d'expériences uniques en leur genre. Les approches de gestion spécifiques décrivent les atouts actuels du secteur et les défis à relever, de même que les mesures clés à prendre pour accéder à un état optimal souhaité pour l'avenir. Voici quels sont ces secteurs :

- Mont Edith Cavell et route 93A
- Confluent des trois vallées (y compris la collectivité de Jasper)
- Promenade des Glaciers
- Vallée de la Maligne
- Vallée de la basse Athabasca
- Arrière-pays

Surveillance et reddition de comptes

Plusieurs outils servent à mesurer le rendement du parc, notamment des indicateurs de l'intégrité écologique et du patrimoine culturel. La plupart de ces indicateurs sont également utilisés par les autres parcs nationaux des montagnes de la région. Parcs Canada a élaboré des indicateurs à l'échelle nationale pour l'appréciation et la compréhension du public ainsi que pour l'expérience du visiteur. Le cadre comprend également des indicateurs de rendement par activité de programme qui sont employés à l'échelle de l'Agence entière. Les données tirées de ces indicateurs serviront à la rédaction du *Rapport sur l'état du parc*, qui sera publié avant le prochain examen quinquennal du présent plan.

Évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada a procédé à une évaluation environnementale stratégique du présent plan directeur afin d'examiner les effets environnementaux possibles. Il s'est penché sur les éléments importants des écosystèmes, les ressources culturelles et les défis présentés dans le *Rapport sur l'état du parc national Jasper* (2008). Voici la conclusion tirée : le plan aura probablement de nombreux effets positifs sur l'environnement. Il est possible de réduire ou d'atténuer les effets négatifs possibles en adoptant une approche de gestion intégrée et en suivant de près les résultats souhaités au chapitre de l'intégrité écologique.

TABLE DES MATIÈRES

i	Avant-propos
ii	Recommandations
iii	Sommaire
viii	Table des matières
1	Vision d'avenir pour le parc national Jasper
2	1. Un plan directeur pour le parc national Jasper
2	1.1 Introduction
4	1.2 Processus d'élaboration du plan directeur
5	1.3 Mesure de l'efficacité
5	1.4 Politiques et règlements
6	1.5 Collaboration
7	1.6 Parcs nationaux des montagnes du Sud du Canada
9	2. Importance du parc national Jasper
12	3. Situation actuelle
12	3.1 Sources d'information
13	3.2 Analyse de la situation
19	4. Stratégies clés
20	4.1 Accueillir les visiteurs et leur offrir des montagnes de possibilités
26	4.2 Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens
28	4.3 Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial
31	4.4 Assurer la santé des écosystèmes
37	4.5 Favoriser la transparence dans la gestion et l'innovation
40	4.6 Resserrer les liens de collaboration avec les Autochtones
42	4.7 Gérer la croissance et l'aménagement
48	5. Approches de gestion spécifiques à un secteur
50	5.1 Mont Edith Cavell et route 93A
54	5.2 Confluent des trois vallées
64	5.3 Promenade des Glaciers
69	5.4 Vallée de la Maligne
73	5.5 Vallée de la basse Athabasca
79	5.6 Arrière-pays
86	6. Zonage et constitution de réserves intégrales
86	6.1 Système de zonage des parcs nationaux
91	6.2 Réserves intégrales
92	6.3 Sites écologiquement fragiles
93	6.4 Écorégion montagnarde



94	7. Surveillance et reddition de comptes
96	8. Évaluation environnementale stratégique
96	8.1 Introduction
96	8.2 Mobilisation du public
97	8.3 Évaluation et conclusions
102	8.4 Effets cumulatifs
103	8.5 Mise en œuvre du plan et suivi
103	8.6 Conclusion
104	9. Résumé des mesures prioritaires pour 2010-2011 à 2014-2015
108	Annexe 1. Mesure du rendement
115	Annexe 2. Concept stratégique – Promenade des Glaciers (2009)
126	Annexe 3. Sûreté de l'habitat du grizzli

Figures et cartes

4	Figure 1. Éléments constitutifs d'un plan directeur
16	Figure 2. Affluence dans le parc national Jasper (d'avril 2000 à mars 2009)
35	Figure 3. Nombre de conflits wapitis-humains dans le parc national Jasper (1999-2008)
10	Carte 1. Context régional
49	Carte 2. Secteurs de planification du parc national Jasper
88	Carte 3. Zones d'aménagement du territoire du parc national Jasper
89	Carte 4. Sites écologiquement fragiles (SÉF) et secteurs choisis de la zone 1
126	Carte 5. Unités de gestion du paysage du parc national Jasper



VISION D'AVENIR POUR LE PARC NATIONAL JASPER

L'énoncé de vision brosse un tableau du parc national Jasper dans son état optimal pour l'avenir – un état créé grâce à l'intendance soigneuse de la population canadienne. Il met en lumière le caractère et les valeurs patrimoniales du parc, c'est-à-dire les caractéristiques naturelles et les récits humains qui résonnent dans le cœur et l'esprit des visiteurs pour mener à une compréhension approfondie de l'essence même du parc et du Canada. La vision intègre les principaux concepts et l'orientation du plan directeur; elle donne l'inspiration voulue pour la mise en œuvre du plan et sert de pierre de touche pour l'évaluation des résultats.

Le parc national Jasper est un symbole durable de ce que le Canada a de plus beau à offrir au monde – des paysages spectaculaires, un environnement intact, diverses possibilités de tourisme et de loisirs, des hôtes accueillants, une culture autochtone et locale dynamique, une faune visible et de vastes étendues sauvages. Ses destinations les plus célèbres sont des emblèmes des Rocheuses canadiennes : le glacier Athabasca, la face anguleuse et enneigée du mont Edith Cavell, le lac Maligne, l'île Spirit et les chutes Athabasca et Sunwapta, deux cascades aux eaux rugissantes. La promenade des Glaciers, l'une des plus belles routes panoramiques du monde, dévoile des glaciers qui cumulent les rôles de sources d'eau vitales et d'éloquents indicateurs du changement climatique. Dans le creux des vallées, des parcelles de prairies et de terres humides servent d'habitat à diverses espèces sauvages. Le corridor de l'Athabasca, une rivière du patrimoine canadien, porte en lui les traces de 9 000 ans d'expérience humaine. Quatre lieux historiques nationaux racontent le récit poignant d'un passé qui a contribué à définir l'identité canadienne.

Le parc national Jasper est le doux géant des parcs nationaux des montagnes, une vaste région accessible mais encore inaltérée, un lieu de découverte et de renouveau spirituel. Les visiteurs – nouveaux et habitués, jeunes et moins jeunes – profitent bien des attractions les plus chéries de cette aire protégée. Les secteurs sauvages assouvissent la soif de découverte de générations successives de voyageurs et d'aventuriers autonomes, qui suivent les traces de David Thompson, de Henry John Moberly, de Mary Schäffer et de leurs guides autochtones.

De part et d'autre de la ligne de partage des eaux, les Autochtones renouent avec le parc; leurs perspectives, leur culture et leurs traditions contribuent à la gestion du parc et enrichissent l'expérience du visiteur. Pour la population canadienne, le parc est un terreau fertile pour l'établissement de liens avec les montagnes et les eaux d'amont. C'est un lieu d'apprentissage bien connu – une destination où l'on peut découvrir un paysage dynamique, en connaître les habitants, acquérir savoir et respect et agir de manière concertée afin d'en assurer à jamais la santé.

Le parc national Jasper est digne de la place qu'il occupe au sein du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Le peuple canadien, les visiteurs étrangers et les collectivités environnantes comprennent et apprécient à sa juste valeur son importance écologique et culturelle pour la région, le pays et le monde entier. La santé du parc et de l'écosystème environnant revêt une importance primordiale. Grâce à un travail d'intendance et de coopération étroite à l'intérieur comme à l'extérieur des limites du parc, cet écosystème réunit une eau pure, des forêts en santé ainsi qu'un habitat sûr pour le grizzli et le caribou. Ceux et celles qui s'intéressent au parc national Jasper assument la responsabilité et le leadership voulus pour montrer qu'il est possible de vivre en harmonie avec son environnement.





UN PLAN DIRECTEUR POUR LE PARC NATIONAL JASPER

1.1 INTRODUCTION

Les parcs nationaux occupent une place de choix dans le cœur et l'esprit de la population canadienne. Ce sont des trésors durables qui transportent l'esprit humain, et, dans un monde en plein changement, qui préservent à tout jamais les plus beaux fleurons des paysages naturels inspirants du Canada. Ils figurent parmi les lieux les plus soigneusement protégés de la planète, et leur valeur tient à leur beauté et à leur intégrité. Les visiteurs sont invités à venir s'y ressourcer tout en célébrant la nature et l'histoire du Canada. Dans les parcs nationaux, les visiteurs vivent des moments d'inspiration en faisant l'expérience des lieux et des récits authentiques qui définissent le Canada.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* oblige chaque parc national du pays à se doter d'un plan directeur, un outil clé dont Parcs Canada a besoin pour façonner l'avenir. Les plans directeurs se font l'écho des politiques et des lois du gouvernement du Canada, et ils servent de cadre aux travaux de planification et aux décisions concernant les parcs. Rédigé à l'issue de consultations auprès de la

Mandat de Parcs Canada

« Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. »

- *Charte de l'Agence Parcs Canada*



L'approche de Parcs Canada à l'égard de l'élaboration des plans directeurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation a changé au fil des ans. Les plans d'aujourd'hui doivent renfermer une orientation stratégique plutôt que des mesures prescriptives précises. Ils doivent également veiller à ce que les trois éléments du mandat de Parcs Canada – la protection des ressources, l'expérience du visiteur ainsi que l'appréciation et la compréhension du public – s'appuient mutuellement.

La mise en œuvre du plan directeur du parc national Jasper contribuera au résultat stratégique suivant de Parcs Canada :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et les Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de manière à les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain.



Photo : Landon Shepherd

Elle s'inscrit également dans les trois priorités suivantes de Parcs Canada :

- Parcs Canada continuera de diriger des projets de gestion pour améliorer l'état des indicateurs clés de l'intégrité écologique. Il fera des investissements stratégiques de manière à obtenir des résultats concrets sur le terrain.
- Un nombre accru de citoyens seront conscients de l'existence des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et en comprendront la valeur et la raison d'être. De même, davantage de citoyens seront au courant des possibilités de participation créées à leur intention.
- Des initiatives ciblées inciteront un nombre accru de visiteurs à faire l'expérience des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada concentrera ses efforts sur la création de possibilités d'expériences mémorables pour les visiteurs.

Pour exécuter son mandat, qui intègre la conservation des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur ainsi que l'appréciation et la compréhension du public, l'Agence Parcs Canada accorde la première priorité au maintien ou au rétablissement de l'intégrité écologique. Elle veille ainsi à ce que les parcs nationaux soient légués intacts aux générations futures, tant pour leur agrément que pour l'enrichissement de leurs connaissances.

Le présent document fait fond sur les points forts des plans approuvés en 1988 et en 2000. Il a été actualisé avec la participation de la population canadienne et des collectivités autochtones. Pour s'adapter aux changements survenus dans les 10 dernières années, le plan :

- traite des préoccupations soulevées dans le *Rapport sur l'état du parc* (2008);
- renouvelle et renforce l'orientation adoptée pour l'intégrité écologique et la gestion des ressources culturelles;



- approfondit la discussion sur l'expérience du visiteur et l'éducation;
- met en relief les caractéristiques et les attractions particulières du parc;
- accorde une attention accrue à la mesure du rendement et à la reddition de comptes;
- cerne de nouvelles possibilités d'apprentissage et des moyens de conquérir de nouveaux publics;
- encourage le public et les Autochtones à participer plus activement à sa mise en œuvre et à l'exécution du mandat de Parcs Canada.

1.2 PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR

En 2005, le premier examen quinquennal du plan directeur de 2000 n'a donné lieu à aucune modification. En 2007, les premiers plans directeurs des quatre lieux historiques nationaux du parc national Jasper ont été approuvés; la mise en œuvre de ces plans est coordonnée avec celle du plan directeur du parc.

En 2009, Parcs Canada a renforcé son approche coordonnée à l'égard de la gestion et de la prise de décisions, en entreprenant simultanément l'examen des plans directeurs de l'ensemble des parcs nationaux des montagnes. Ainsi, les parcs nationaux Jasper, Banff, Yoho et Kootenay ainsi que les parcs nationaux du Mont-Revelstoke, des Glaciers et des Lacs-Waterton ont désormais un énoncé de vision et des stratégies clés en commun. Chaque plan directeur renferme :

- un énoncé de vision propre au parc;
- des renseignements sur les politiques et les règlements en vigueur;
- des stratégies clés pour le parc dans son ensemble;
- des approches de gestion spécifiques à des secteurs géographiques particuliers du parc.



Figure 1. Éléments constitutifs d'un plan directeur

Collectivement, les politiques et les règlements, les stratégies clés et les approches de gestion spécifiques à un secteur exposent l'orientation à suivre pour la gestion du parc. Ces éléments ne devraient pas être envisagés séparément les uns des autres.

La figure 1 illustre la structure du plan directeur.

En outre, Parcs Canada a travaillé avec la municipalité de Jasper afin d'élaborer un plan de développement durable pour la collectivité de Jasper. Ce plan, qui a été rédigé en étroite collaboration avec le public, vient remplacer le *Plan d'utilisation des terres de la collectivité de Jasper* (2001). Pour en savoir davantage sur les liens existant entre le plan de développement durable et le plan directeur, prière de se reporter à la section 1.5.3.

Stratégies clés

1. Accueillir les visiteurs et leur offrir des montagnes de possibilités
2. Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens
3. Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial
4. Assurer la santé des écosystèmes
5. Favoriser la transparence dans la gestion et l'innovation
6. Resserrer les liens de collaboration avec les Autochtones
7. Gérer la croissance et l'aménagement

1.3 MESURE DE L'EFFICACITÉ

Pour mesurer leur rendement, les aires protégées ont recours à des indicateurs régionaux ou nationaux communs et uniformes pour les trois éléments du mandat de Parcs Canada (voir l'annexe 1). Les indicateurs employés dans le *Rapport sur l'état du parc* pour évaluer l'appréciation et la compréhension du public ainsi que l'expérience du visiteur ont été actualisés; Parcs Canada travaille actuellement à les peaufiner.

1.4 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* décrivent les pouvoirs et les responsabilités liés à la gestion des parcs nationaux. Voici quelques exemples d'autres lois et règlements qui forment le cadre juridique auquel Parcs Canada est assujéti :

- La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et la politique de Parcs Canada sur l'évaluation environnementale stratégique prévoient un processus rigoureux et solide sur le plan scientifique pour l'évaluation des effets environnementaux éventuels et la tenue d'examen publics adéquats avant la réalisation d'un projet d'aménagement, la délivrance d'un permis et la prise d'une décision stratégique.
- Parcs Canada a des obligations bien précises en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, et il travaille à l'élaboration de plans de rétablissement avec des organismes fédéraux et provinciaux.
- Les annexes 4 et 5 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* imposent des limites précises concernant l'aménagement des collectivités et des stations de ski.
- Le *Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux* assure la protection de vastes étendues des parcs des montagnes afin d'en préserver le caractère naturel et les possibilités exceptionnelles.

Toutes les décisions opérationnelles et les décisions touchant les plans d'affaires sont assujetties à diverses politiques et lignes directrices nationales et régionales, dont voici quelques exemples :

- *Principes directeurs et politiques de gestion* de Parcs Canada;
- *Lignes directrices pour la gestion des stations de ski* de Parcs Canada;
- *Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques et des auberges des parcs nationaux des Rocheuses*;
- Bulletin de gestion 2.6.10 – *Évaluation des activités récréatives et des activités spéciales*.

Parcs Canada continuera de rendre compte publiquement de son rendement en produisant des rapports annuels. De plus, il publiera tous les cinq ans un *Rapport sur l'état du parc* qui résumera l'état du parc à la lumière d'indicateurs clés. Il se servira aussi de ce rapport pour évaluer son propre rendement en regard de son mandat.

1.5 COLLABORATION

Parcs Canada a le privilège de pouvoir compter sur l'apport de nombreux partenaires pour gérer le parc national Jasper et sa relation avec la région environnante. Les partenariats et la participation du public sont essentiels à son succès.

1.5.1 Autochtones



Plusieurs groupes de Premières nations, de Métis et d'Autochtones non soumis aux traités entretiennent des liens de longue date avec le territoire qui forme aujourd'hui le parc national Jasper. Parcs Canada travaille en collaboration avec plus de 20 groupes par l'intermédiaire du Forum des Autochtones du parc national Jasper, qui a été mis sur pied en 2006, et, depuis 2004, du Council of Elders of the Descendants of Jasper. Toutes les parties ont les mêmes objectifs : permettre aux Autochtones de renouer avec le

parc, mettre en valeur et faire connaître leur culture et leurs traditions et faire en sorte qu'ils puissent participer à la gestion du parc et en tirer parti. Le plan directeur reflète ce travail de concertation, qui représente le thème principal de la stratégie clé Resserrer les liens de collaboration avec les Autochtones.

1.5.2 Administrations voisines

Parcs Canada travaille de concert avec des organismes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui partagent la responsabilité du paysage régional et des services fournis à la population qui en est tributaire ou qui lui accorde de la valeur. Le parc national Jasper se trouve à l'intérieur de l'écosystème Yellowhead et, à l'échelle internationale, de la cordillère qui s'étend du parc national Yellowstone au territoire du Yukon.



Parcs Canada et ses voisins doivent faire face à des enjeux écologiques, sociaux et économiques semblables, et ils coopèrent dans l'intérêt du parc et des terres avoisinantes. Les dossiers où la collaboration est la plus active comprennent le tourisme, la santé de la forêt, la gestion du feu, l'élaboration de plans pour le rétablissement du caribou, la viabilité du grizzli et la sûreté de l'habitat, la gestion de l'accès, la recherche et la surveillance (ex. : Foothills Research Institute) et, enfin, l'éducation (division des écoles publiques Grande Yellowhead de l'Alberta).

Le parc partage des limites physiques et des intérêts avec certaines aires protégées de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, qui a été créé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), comprend les parcs nationaux Jasper, Banff, Kootenay et Yoho ainsi que trois aires protégées provinciales de la Colombie-Britannique, à savoir le parc provincial Hamber et les parcs provinciaux du Mont-Robson et du Mont-Assiniboine.



1.5.3 Municipalité de Jasper

La ville de Jasper joue le rôle de centre de services pour les visiteurs canadiens et étrangers. Sa structure de gouvernance particulière découle de sa position géographique à l'intérieur d'un parc national et des vœux exprimés par ses résidents. Après avoir été administrée par le gouvernement fédéral pendant près de 100 ans, la ville est maintenant une municipalité spécialisée. Un accord conclu en 2001 définit les responsabilités respectives du gouvernement fédéral et de l'administration municipale.

La municipalité de Jasper fournit la plupart des services dans le lotissement urbain et dans la zone de services rurale entourant la ville. Toutefois, Parcs Canada conserve ses responsabilités dans les dossiers touchant à l'utilisation du territoire, à l'aménagement et à l'environnement.

Dans la mise en œuvre du plan de développement durable de la collectivité de Jasper, la municipalité et Parcs Canada travailleront ensemble à l'atteinte de leurs objectifs communs, tout en respectant leurs responsabilités et leurs pouvoirs respectifs. Les règlements municipaux sur l'utilisation des terres doivent être conformes au plan directeur du parc, qui prime en toute chose. La relation entre la collectivité de Jasper et le parc est décrite de manière plus approfondie dans l'approche de gestion spécifique au confluent des trois vallées.

1.6 PARCS NATIONAUX DES MONTAGNES DU SUD DU CANADA

Sept parcs nationaux des montagnes – les parcs nationaux Jasper, Banff, Kootenay et Yoho et les parcs nationaux des Glaciers, du Mont-Revelstoke et des Lacs-Waterton – représentent les régions naturelles de la chaîne Columbia et des Rocheuses. Ils sont le résultat d'un choix conscient de la population canadienne, qui tenait à préserver une grande partie de son patrimoine des montagnes.



Chacun de ces parcs est unique et possède des caractéristiques distinctives auxquelles la population canadienne et la communauté internationale accordent une grande valeur.

Les Autochtones occupent ces terres depuis plus de 9 000 ans, comme en témoignent les innombrables sites archéologiques, artefacts culturels et relations de voyage des premiers explorateurs, de même que la tradition orale des collectivités autochtones actuelles. De plus, ces parcs renferment 15 lieux historiques nationaux qui représentent les grands thèmes de l'histoire canadienne.

Cinq des sept parcs font partie de deux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, signe que la communauté internationale en reconnaît la valeur universelle exceptionnelle. Compte tenu du prestige de ces parcs, il importe que leurs stratégies de gestion soient coordonnées et qu'elles aient une saveur contemporaine.

Bien que la gestion de ces parcs incombe à Parcs Canada, les conseils et l'appui d'autres groupes et organismes sont indispensables à son succès. Des centaines d'intervenants, de partenaires, d'Autochtones, de résidents et de bénévoles font don d'un nombre incalculable d'heures en siégeant à des groupes de travail et à des groupes consultatifs ou en participant à des initiatives de partenariat et à des projets d'intendance volontaire. Des milliers de citoyens expriment leurs opinions pendant les consultations sur les plans directeurs. Tous contribuent à perpétuer et à mettre en valeur le patrimoine des montagnes du Canada afin d'enrichir l'expérience et les connaissances des générations d'aujourd'hui et de demain.

Outre la vision qui leur est propre, les sept parcs nationaux des montagnes ont un énoncé de vision commun :

Les parcs nationaux des montagnes du Canada constituent des exemples vivants et bien connus de ce qu'il y a de mieux en matière de conservation des écosystèmes et de l'histoire des montagnes, de facilitation d'expériences authentiques dans la nature, d'initiatives communes, d'expériences d'apprentissage enrichissantes et de culture des montagnes. Les visiteurs y sont chaleureusement accueillis et y vivent des expériences qui dépassent leurs attentes.

Les pics silencieux, les mosaïques des forêts, les eaux grouillantes de vie, la faune, la chaleur humaine, l'air pur et la capacité infinie d'inspirer – autant d'éléments qui continueront d'apporter renouveau, espoir et découverte de soi aux générations futures, comme ils l'ont fait pour les générations qui nous ont précédés.





IMPORTANCE DU PARC NATIONAL JASPER

Le parc forestier Jasper a été créé par décret le 14 septembre 1907 afin de protéger les terres et les eaux de la vallée de la haute Athabasca, où devait passer la voie ferrée transcontinentale du Grand Trunk Pacific. Par suite de l'adoption de la *Dominion Forest Reserves and Parks Act* en 1911, le parc Jasper est devenu le cinquième parc national des Rocheuses canadiennes et le sixième du pays.

Aujourd'hui, le parc national Jasper est le plus grand et le plus septentrional des parcs nationaux des Rocheuses. Il englobe 11 228 km² de vallées larges, de montagnes escarpées, de glaciers, de forêts, de prés alpins et de rivières sauvages sur les versants est des Rocheuses. Les visiteurs peuvent explorer ces vastes étendues grâce à un réseau de plus de 1 200 km de sentiers et à plusieurs routes de montagne spectaculaires. Le parc représente l'une des principales aires protégées de l'écosystème Yellowhead, si bien que son importance transcende largement ses limites physiques.

Les possibilités d'observation de la faune représentent un grand atout pour de nombreux visiteurs. Le wapiti, le mouflon d'Amérique et le cerf mulet, tout comme leurs prédateurs naturels, dont le grizzli, le cougar, le loup et le carcajou, permettent aux visiteurs de découvrir l'un des derniers grands écosystèmes protégés des Rocheuses.

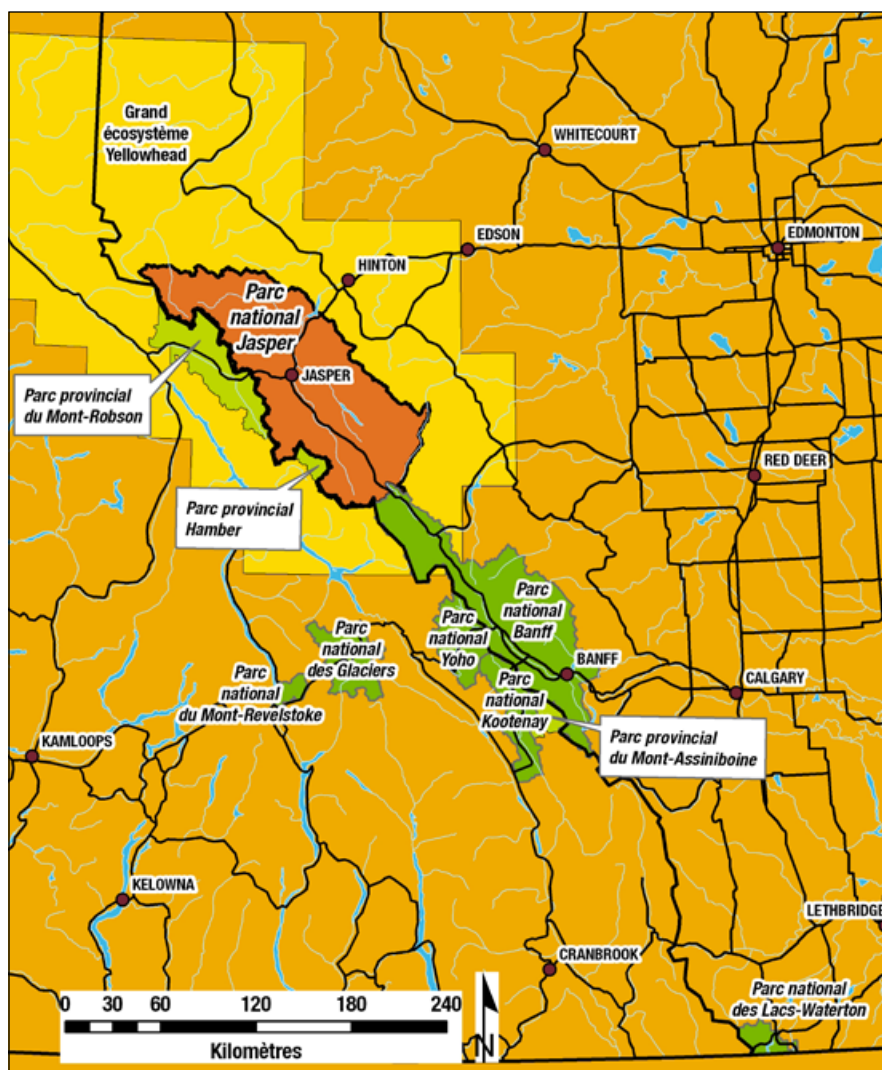


Voici quelques caractéristiques exceptionnelles :

- les eaux d'amont de trois grands réseaux hydrographiques – la rivière Athabasca, la rivière Saskatchewan Nord et la rivière de la Paix;
- le champ de glace Columbia – le sommet hydrographique de l'Amérique du Nord, à partir duquel les eaux se déversent dans trois océans;
- le karst de la vallée de la Maligne – le réseau hydrographique calcaire souterrain le plus étendu au Canada;
- le mont Columbia (3 747 m d'altitude) – le point culminant de l'Alberta;
- les dunes du lac Jasper – le seul écosystème de dunes des parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho et Kootenay;
- la limite septentrionale de l'aire de répartition du douglas de Menzies en Alberta;
- les groupements rares de végétation alpine des prés du mont Edith Cavell;
- le territoire protégé de la population des montagnes du Sud du caribou des bois, une espèce menacée;
- le glacier Athabasca – le glacier le plus accessible de l'Amérique du Nord;
- le lac Maligne – d'une longueur de 22 km et d'une profondeur de 97 m, le plus grand lac de glacier des Rocheuses canadiennes;
- les sources thermales Miette – les sources les plus chaudes des Rocheuses canadiennes;
- un territoire de plus de 10 891 km² qui est géré comme réserve intégrale.

La vallée de l'Athabasca, la principale vallée du parc, cumule les rôles de couloir de déplacement et de lieu de rencontre depuis des millénaires. Elle relie des routes de commerce du nord au sud et des deux côtés de la ligne de partage des eaux par les cols Athabasca et Yellowhead.

L'histoire du parc national Jasper est écrite dans le paysage – les sites archéologiques, les premiers campements, les homesteads métis, les voies ferrées abandonnées, les chalets de patrouille rustiques, les bâtiments patrimoniaux et les anciens réseaux de sentiers. Le musée et centre d'archives Jasper-Yellowhead gère une importante collection et invite le public à venir découvrir ses expositions permanentes et temporaires.



Carte 1. Contexte régional

Le parc national Jasper est bien connu pour sa longue tradition de conservation et pour le rôle important qu'il a joué dans l'industrie du tourisme au Canada. Il doit également sa renommée à ses contributions dans plusieurs domaines : recherches glaciologiques, techniques innovatrices de remise en état écologique et gestion des aires protégées. Les jeunes des quatre coins du pays y viennent pour découvrir le parc de plus près.

Chaque année, le parc national Jasper accueille près de deux millions de visiteurs, qui tirent parti d'une gamme variée d'installations. La ville de Jasper compte 4 700 résidents. La route Yellowhead, la voie ferrée du Canadien National et le pipeline de la société Kinder Morgan traversent le centre du parc. Une gestion qui favorise la santé à long terme du parc et qui renforce l'attachement de la population pour son patrimoine présente à la fois des défis et des possibilités, et elle exige aussi le dévouement de personnes qui travaillent ensemble.



SITUATION ACTUELLE

3.1 SOURCES D'INFORMATION

Les priorités de Parcs Canada, le dialogue amorcé avec la population canadienne et les Autochtones, les programmes de recherche et de surveillance, tous ces éléments se reflètent dans le présent plan directeur.

Le *Rapport sur l'état du parc* de 2008 figurait parmi les principales sources consultées pour ce travail d'élaboration. Tous les cinq ans, ce rapport rend compte des données tirées des programmes de surveillance des ressources naturelles et culturelles et des données en sciences sociales recueillies auprès des visiteurs et d'autres citoyens, afin d'évaluer :

- l'état des ressources du parc;
- l'état de l'expérience du visiteur;
- l'état de l'appréciation et de la compréhension du public;
- l'efficacité des mesures de gestion de Parcs Canada.

Le rapport cerne les lacunes dans les approches de gestion actuelles, les nouveaux enjeux et les renseignements manquants.



Le *Rapport sur l'état du parc* de 2008 présentait une évaluation solide de l'intégrité écologique du parc. Toutefois, les renseignements sur l'expérience du visiteur ainsi que sur la compréhension et l'appréciation du public étaient incomplets. Depuis, plusieurs sondages ont été effectués auprès des visiteurs sur des sujets particuliers (ex. : tendances en matière de camping, attitudes face aux activités spéciales et fréquentation de l'arrière-pays) et ont permis de combler certaines lacunes sur le plan des connaissances. À ces données se sont ajoutées des évaluations qualitatives de l'expérience du visiteur et une analyse des données existantes effectuée par une société d'experts-conseils afin d'élaborer des stratégies clés pour l'expérience du visiteur.

La section qui suit résume les résultats du dernier *Rapport sur l'état du parc* et d'autres travaux qui ont jeté les bases du présent plan directeur. Elle brosse un tableau des défis et des possibilités qui attendent le parc national Jasper.

3.2 ANALYSE DE LA SITUATION

3.2.1 Protection des ressources

Rapport sur l'état du parc : Cote – passable

Tendance – stabilité

Voici les principaux défis écologiques que doit relever le parc :

- la situation du caribou des bois;
- la population régionale de grizzlis;
- l'abondance des wapitis au confluent des trois vallées;
- la santé de la végétation;
- la mortalité faunique d'origine humaine;
- l'intégrité des corridors de déplacement de la faune;
- les effets des ponceaux sur la connectivité des milieux aquatiques;
- les effets des espèces non indigènes sur les écosystèmes aquatiques et terrestres.

Caribou des bois

Le caribou des bois (population des montagnes du Sud) est inscrit à la liste des espèces menacées de la *Loi sur les espèces en péril* au Canada. Les programmes de surveillance à long terme des trois hardes de la partie sud du parc indiquent



Photo : Mark Bradley

que cette population est en déclin. De l'avis des chercheurs, plusieurs facteurs contribueraient à cette situation : le nombre élevé de wapitis et de chevreuils, la prédation par le loup (qui est facilitée par les humains), les perturbations humaines ainsi que la disparition et la fragmentation de l'habitat à l'intérieur comme à l'extérieur du parc. Parcs Canada s'est donné comme priorité d'inverser la tendance actuelle en contrant ces menaces.

Grizzli

À l'extérieur du parc, les changements rapides qui surviennent dans les profils d'utilisation du territoire suscitent des inquiétudes au sujet de la situation des populations régionales de caribous des bois et de grizzlis. Le grizzli est depuis longtemps un symbole des étendues sauvages des Rocheuses canadiennes. Cette espèce, qui a besoin d'un vaste territoire, est largement reconnue comme indicateur de la santé et de la diversité des écosystèmes des montagnes et comme étalon de mesure des pratiques durables en matière d'utilisation du territoire. Lorsque les populations de grizzlis prospèrent, nous savons que les besoins vitaux de nombreuses autres espèces des montagnes sont également comblés.

Wapiti

Le loup et divers autres carnivores préfèrent éviter les lieux habités. C'est la principale raison pour laquelle l'effectif de la population de wapitis est anormalement élevé aux environs de la collectivité. Le broutement excessif par les wapitis nuit à la végétation, ce qui a des répercussions sur d'autres espèces fauniques et sur la diversité des espèces végétales. Les mesures prises pour gérer les conflits humains-wapitis ont d'abord permis de limiter le nombre d'incidents, mais, depuis un certain temps, le nombre d'affrontements est à nouveau à la hausse.



Photo : Mark Bradley

Suppression des incendies

Par suite d'une politique de suppression des incendies qui est demeurée en vigueur pendant un siècle, la végétation du parc a perdu de sa diversité et de sa résilience. Récemment, cependant, Parcs Canada a réalisé des progrès constants grâce à des brûlages dirigés qui contribuent à rétablir les perturbations naturelles. D'importantes mesures ont été prises dans les cinq dernières années afin de mieux protéger la collectivité et les installations du parc contre un incendie éventuel. Citons notamment des travaux d'éclaircie et des mesures destinées à réduire la quantité de combustible dans les forêts. Les programmes visant à ralentir la propagation du dendroctone du pin ponderosa ont également été couronnés de succès.

Écorégion montagnarde

Les effets de l'aménagement, de l'activité humaine et des pratiques de gestion antérieures se font sentir surtout dans l'écorégion montagnarde, qui occupe une superficie équivalant à 7 % du territoire du parc national Jasper. Un grand nombre d'ongulés et de carnivores se font tuer sur la route et la voie ferrée chaque année. L'imposition de limites de vitesse réduites et le travail de collaboration amorcé avec le Canadien National en vue de réduire au minimum les déversements de grain ne représentent que quelques-uns des moyens employés pour réduire la mortalité faunique. Les travaux de construction associés aux routes, à la voie ferrée et à d'autres ouvrages linéaires, les projets de déviation de cours d'eau et les ponceaux suspendus perturbent les écosystèmes aquatiques. Le parc a récemment rétabli la connectivité de certains milieux aquatiques pour permettre aux poissons de se déplacer librement.





Photo : Mark Bradley

Déplacements de la faune

Parcs Canada a accompli des progrès dans le dossier du rétablissement des corridors fauniques, en modifiant ou en déplaçant certaines de ses installations opérationnelles, en repensant le tracé de la clôture le long du terrain de golf, au complexe Jasper Park Lodge, et en faisant participer les amateurs de plein air à des travaux de rajustement des sentiers.

Espèces non indigènes

Les espèces non indigènes ont un impact majeur sur les espèces terrestres et aquatiques. Il faut entreprendre des travaux pour réduire les effets des plantes exotiques envahissantes, des populations de poissons non indigènes et de la rouille vésiculeuse, une maladie non indigène.

Intendance de l'environnement

Le *Rapport sur l'état du parc* traite également de l'intendance de l'environnement, sans toutefois lui attribuer de cote. Il recommande l'examen des besoins à long terme en matière d'extraction de gravier. En outre, le rapport conclut à la nécessité de poursuivre les travaux amorcés pour économiser l'énergie, gérer les eaux pluviales, remettre en état les parcelles perturbées, assainir les sites contaminés et encourager les résidents et les visiteurs à adopter des pratiques saines sur le plan écologique. Enfin, le rapport indique qu'il faudra redoubler d'effort pour mieux comprendre l'effet probable du changement climatique sur les écosystèmes du parc.

Ressources culturelles

Rapport sur l'état du parc : Cote – passable Tendence – stabilité-amélioration

Des mesures appropriées sont en place ou en cours d'élaboration afin de protéger et de gérer les sites archéologiques, les artefacts, les objets historiques, les ouvrages historiques et les édifices du patrimoine fédéral, les homesteads métis ainsi que l'Athabasca, une rivière du patrimoine canadien. Parcs Canada doit également réviser sa stratégie de gestion des ressources culturelles et mieux faire connaître l'histoire humaine et les ressources culturelles du secteur.

3.2.2 Expérience du visiteur

Rapport sur l'état du parc : Cote – passable Tendence – amélioration

Tendances en matière de fréquentation

Chaque année, le parc national Jasper accueille près de deux millions de visiteurs. Ce chiffre fluctue en fonction des événements qui influent sur le tourisme à l'échelle mondiale. Dans les neuf dernières années, l'affluence a augmenté de 1 % par année en moyenne, ce qui correspond à 22 000 visiteurs.



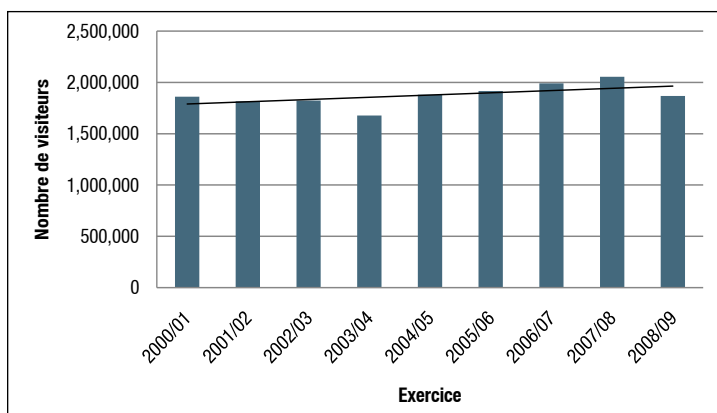


Figure 2. Affluence dans le parc national Jasper (d'avril 2000 à mars 2009)

Pour certains visiteurs, le parc représente la principale destination, alors que, pour d'autres, il s'agit d'une étape dans le cadre d'un plus long voyage dans les parcs des montagnes ou dans l'Ouest canadien. Le parc offre des services, des programmes et des installations aux visiteurs à longueur d'année, mais c'est pendant les mois de juillet, d'août et de septembre qu'il accueille le plus de visiteurs.

Environ la moitié des visiteurs du parc viennent de l'étranger. Les autres viennent du Canada, principalement du Centre-Nord de l'Alberta. En général, les visiteurs indépendants sont plus âgés, voyagent sans enfants et séjournent dans le parc national Jasper afin d'y prendre un bain de nature et de culture. Les groupes commerciaux représentent 16 % des visiteurs. Des sept parcs des montagnes, seul le parc national Yoho accueille une plus large proportion de groupes organisés. Ces dernières années, Parcs Canada a observé une nouvelle tendance : les visiteurs de la région remplacent les visiteurs étrangers. Les données tirées des permis de camping indiquent également que la fréquentation des campings du parc baisse légèrement depuis sept ans.

Possibilités offertes aux visiteurs

Parcs Canada et le secteur privé offrent une vaste gamme de possibilités aux visiteurs du parc national Jasper, allant d'activités récréatives à des aventures liées à l'observation des panoramas. L'état des biens – les routes, les campings, les aires de fréquentation diurne, les toilettes, les sentiers et les autres installations qui appuient l'expérience du visiteur – influe grandement sur la qualité des services et des programmes. Seuls 24 % des biens de Parcs Canada sont dans un état jugé bon ou très bon, mais d'importants progrès ont été réalisés dans les dernières années afin de moderniser et de mettre à niveau les installations du parc.

Satisfaction des visiteurs et rapprochement avec le lieu

Les visiteurs séjournent dans le parc pour diverses raisons, mais surtout pour admirer le paysage, faire l'expérience de la nature et observer la faune. Les sondages auprès des visiteurs indiquent des taux de satisfaction élevés.

Les dernières recherches en sciences sociales portent sur les valeurs et les motivations des visiteurs du parc. Les données ainsi recueillies aideront Parcs Canada à adapter les possibilités nouvelles et actuelles aux besoins et aux attentes des visiteurs. Elles lui permettront aussi de cibler les groupes de visiteurs considérés comme prioritaires à l'échelle nationale (ex. : citadins, jeunes et néo-Canadiens).

Parcs Canada doit notamment veiller à ce que les parcs nationaux conservent leur pertinence dans un Canada changeant et de plus en plus urbanisé. Le parc national Jasper peut contribuer à l'atteinte de cet objectif en renouvelant et en réinventant l'expérience du visiteur par des moyens adaptés aux motivations et aux intérêts de toute la population canadienne. Parcs Canada travaillera en collaboration avec des partenaires afin de rehausser la qualité des possibilités offertes dans le parc ainsi que de maintenir ou d'accroître le niveau de satisfaction des visiteurs. En augmentant l'affluence, Parcs Canada permet à un nombre accru de citoyens de nouer les liens profonds qui naissent d'expériences personnelles dans des lieux authentiques et inspirants. Ces liens lui permettront de rallier continuellement le public derrière la cause de la conservation du patrimoine – un soutien dont il a absolument besoin pour perpétuer le legs des aires protégées du Canada dans l'avenir.

3.2.3 Sensibilisation et compréhension

Rapport sur l'état du parc : Cote – passable Tendances – amélioration

De nouvelles initiatives et de nouveaux partenariats sont venus accroître la portée et la pertinence des programmes d'éducation du public; bon nombre d'entre eux mettent l'accent sur les jeunes. Par exemple, le programme des Palissades vise à transformer un ranch historique et une installation de formation de Parcs Canada en un centre dynamique pour l'apprentissage des jeunes, afin d'insuffler une culture d'intendance aux adultes de demain. En outre, par l'intermédiaire du Centre d'apprentissage Marmot Basin, Parcs Canada établit des liens avec un échantillon élargi de citoyens par des programmes d'éducation et de sensibilisation.



Si les taux de satisfaction des visiteurs à l'égard des programmes d'interprétation sont élevés, les taux de participation, eux, sont faibles, d'où la nécessité de renouveler les approches.

Parcs Canada a besoin de meilleurs outils pour évaluer l'efficacité et la portée de ses efforts de communications. Il faut aussi poursuivre le travail amorcé afin de mieux comprendre en quoi les possibilités d'expérience, d'apprentissage et de participation font naître chez les visiteurs et les résidents un sentiment d'attachement pour le parc ainsi que de déterminer l'impact de ces facteurs sur l'appui qu'ils accordent à la protection du patrimoine et sur leur désir de participer à l'intendance du parc.



3.2.4 Partenariats et mobilisation



Les activités de protection des ressources, les possibilités offertes aux visiteurs et les programmes éducatifs sont le résultat des efforts combinés de nombreuses organisations. Les Amis du parc national Jasper, la société historique du musée et centre d'archives Jasper-Yellowhead et l'Interpretive Guides Association créent une vaste gamme de programmes d'interprétation, d'activités spéciales, de services et d'activités autoguidées. Les partenariats avec la division des écoles publiques Grande Yellowhead, la station de ski Marmot Basin, le Jasper Adventure Club for Kids et Outward Bound aident les jeunes à mieux comprendre

l'importance du parc et leur insufflent le désir d'en prendre soin et d'en façonner l'avenir. Parcs Canada travaille de concert avec des partenaires tels que Jasper Tourism and Commerce, la municipalité de Jasper et Travel Alberta en vue de faire la promotion du parc comme destination touristique et de fournir des renseignements aux visiteurs.

Les nombreux bénévoles contribuent également à la santé et à la richesse du parc. Des groupes de travail et des organismes consultatifs composés de citoyens font progresser divers dossiers, tels que la gestion des wapitis, le rétablissement du caribou, la remise en état de l'écosystème montagnard et l'amélioration du réseau de sentiers au confluent des trois vallées. Des bénévoles baguent des oiseaux dans le cadre du programme de surveillance du parc. L'initiative de la Forêt modèle des avant-monts, désormais connue sous le nom de Foothills Research Institute, représente une précieuse plateforme pour la recherche et l'intégration de la gestion des terres régionales.





STRATÉGIES CLÉS

Les sept stratégies clés suivantes résument l'approche globale que Parcs Canada a adoptée pour exécuter son mandat dans le parc national Jasper :

1. Accueillir les visiteurs et leur offrir des montagnes de possibilités
2. Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens
3. Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial
4. Assurer la santé des écosystèmes
5. Favoriser la transparence dans la gestion et l'innovation
6. Resserrer les liens de collaboration avec les Autochtones
7. Gérer la croissance et l'aménagement



4.1 ACCUEILLIR LES VISITEURS ET LEUR OFFRIR DES MONTAGNES DE POSSIBILITÉS

Parcs Canada a notamment pour mandat de proposer à la population canadienne des expériences authentiques et inspirantes dans les parcs nationaux. En accordant une attention accrue au tourisme expérientiel axé sur le patrimoine des montagnes, il offrira aux visiteurs une expérience optimale dans le parc. Par une collaboration efficace avec l'industrie du tourisme et la collectivité élargie du parc, cette démarche sera évidente dans chaque programme et activité ainsi que dans chaque aspect de la prestation des services.

Le « doux géant » des parcs des montagnes se démarque des autres aires protégées par sa superficie et par la diversité des possibilités offertes. Aux citoyens des milieux urbains et ruraux, il offre contraste, renouveau et régénération. Aux jeunes, il propose des possibilités de découverte, de réseautage social et d'aventure. Pour les Autochtones, il s'agit d'un lieu pour rétablir des liens rompus. Pour les néo-Canadiens, le parc est une destination propice à la découverte du patrimoine et de la culture du Canada ainsi que des récits qui définissent notre pays. Les amateurs d'observation de la faune y trouvent l'abondance. Les passionnés d'aventure adorent la diversité du relief et les possibilités d'activités qui y sont offertes. Les explorateurs de l'arrière-pays sont récompensés de leurs efforts par de vastes étendues et des paysages intemporels qui englobent les eaux d'amont de trois grandes rivières.

Comprendre les visiteurs : Le Quotient explorateur

Parcs Canada et ses partenaires de l'industrie du tourisme comptent sur des recherches permanentes pour comprendre les tendances sociales et les besoins des visiteurs afin d'attirer et de satisfaire des visiteurs ayant des intérêts et des niveaux de confort différents.

Parcs Canada a recours à un nouvel outil, le Quotient explorateur, pour comprendre les valeurs et les motivations des voyageurs. Conçu par la Commission canadienne du tourisme et la société Environics, un cabinet de recherche en sciences sociales, le Quotient explorateur aidera Parcs Canada à jumeler les besoins, les intérêts, les attentes et les désirs des visiteurs à des possibilités qui y sont adaptées. Cette approche viendra s'ajouter aux sources traditionnelles d'information démographique et géographique.

Le Quotient explorateur reconnaît neuf types d'explorateurs, par exemple les adeptes d'expériences authentiques, les explorateurs tout en douceur et les touristes « sans tracas ». Certains, comme l'adepte d'expériences authentiques, sont bien représentés dans le parc national Jasper. D'autres, comme l'explorateur tout en douceur et le touriste « sans tracas », y sont sous-représentés par rapport à leur proportion au sein de la population canadienne. Parcs Canada peut utiliser cette information pour créer des produits qui enrichiront l'expérience de ces groupes de visiteurs.

Quels que soient leurs antécédents ou leurs intérêts, les visiteurs trouvent dans le parc national Jasper la possibilité de vivre des expériences exceptionnelles, significatives et valorisantes qui sont axées sur les montagnes – depuis les paysages emblématiques du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes jusqu'aux attractions et aux activités vedettes du parc, en passant par l'hospitalité typique de sa petite ville de montagne.

Cette stratégie vise principalement à :

- ◇ Proposer aux visiteurs des expériences inspirantes, qui cadrent avec leurs intérêts et qui sont ancrées dans les caractéristiques naturelles et culturelles distinctives du parc national Jasper.
- ◇ Maintenir des niveaux de satisfaction élevés chez les visiteurs en leur offrant de nouvelles possibilités ou en repensant les possibilités actuelles afin d'accroître l'attrait du parc aux yeux des groupes de visiteurs prioritaires.
- ◇ Accroître l'affluence afin que le parc conserve sa pertinence pour un vaste échantillon de la population canadienne.
- ◇ Resserrer les liens établis avec les partenaires afin d'offrir des possibilités authentiques et de tout premier ordre aux visiteurs.

4.1.1 Orientation

1. Faire de l'accueil un thème récurrent à chaque étape du voyage.

- Faire en sorte que les installations et les services offerts par le personnel de Parcs Canada et par d'autres intervenants donnent aux visiteurs l'impression d'être chaleureusement accueillis dans ce paysage de montagnes protégé.
- Améliorer les trois postes d'entrée pour renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc et qu'ils y sont les bienvenus.
- Contribuer à faire de la collectivité un endroit accueillant qui forme des ambassadeurs compétents.
- Appuyer l'exécution de programmes d'orientation et d'agrément innovateurs par le personnel de Parcs Canada ainsi que par la municipalité de Jasper et d'autres intervenants.
- Inviter les visiteurs à découvrir non seulement les écosystèmes et l'histoire des montagnes du parc national Jasper, mais aussi le réseau complet d'aires protégées de Parcs Canada et la diversité qu'il représente et met en valeur.



Les cinq niveaux de mobilisation rattachés à l'expérience du visiteur – depuis l'établissement de liens à domicile jusqu'aux aventures vécues en milieu sauvage

Le niveau de mobilisation **Expérience virtuelle** cible les personnes qui s'intéressent à l'écologie, à la culture, à l'histoire et aux loisirs des montagnes, indépendamment de l'endroit où elles se trouvent dans le monde, et qui ont accès à la technologie nécessaire. Le parc national Jasper leur offrira des expériences visuelles et auditives brèves et intenses de la vie en montagne à l'aide de médias électroniques et imprimés. Pour les voyageurs virtuels, ces expériences pourraient se substituer à une visite; pour d'autres, elles pourraient être suivies d'un séjour réel dans le parc national Jasper.

Le niveau de mobilisation **Sensibilisation des voyageurs** en transit vise les voyageurs qui traversent généralement le parc sans s'arrêter. Ce groupe, qui a jusqu'ici été largement négligé, représente près des deux tiers du volume de circulation commercial et privé de la route Yellowhead. Parcs Canada dispose d'énormes possibilités de faire naître chez ces visiteurs un attachement pour le parc et le désir de participer à son intendance. À ce groupe, qui comprend les passagers des trains, le parc dévoile des paysages vierges et des contrastes saisissants, depuis la large vallée de la rivière Athabasca jusqu'au lieu historique national du Col-Yellowhead, un corridor intime qui traverse la ligne continentale de partage des eaux. Il s'agit principalement d'une expérience visuelle, mais qui pourra être enrichie par un programme d'interprétation pour amener les voyageurs en transit à mieux comprendre toute la valeur de ces panoramas protégés, à en appuyer la protection et, peut-être, à vouloir s'y arrêter ou y retourner pour un séjour plus long.

Le niveau de mobilisation **Aperçu depuis les confins** attire les personnes qui préfèrent rester près de la civilisation. Ce groupe, le deuxième en importance, est celui qui profite le plus des programmes, des installations et des services du parc. Ces visiteurs passent une ou plusieurs journées dans le parc dans le cadre d'un séjour plus long ou d'une conférence. Ils s'arrêtent pour prendre une photo, pique-niquer, faire une courte promenade, faire du ski alpin ou participer à un festival ou à une activité spéciale. Par des programmes divertissants et des moyens dynamiques axés sur des thèmes liés au patrimoine, Parcs Canada ramènera la nature sauvage jusqu'à la chambre d'hôtel, jusqu'au pavillon de jour, jusqu'à l'emplacement de camping ou jusqu'au lieu de rassemblement. Ce type d'expérience plaira particulièrement aux personnes désireuses de faire un voyage sans tracas ou à celles qui recherchent une cure de jouvence, des moments de détente ou la liberté et l'exaltation du plein air.

Les expériences de type **Incursion dans la nature sauvage** s'adressent aux visiteurs qui passent plus de quelques heures ou de quelques jours dans le parc. Ces visiteurs cherchent principalement à faire l'expérience du parc, mais ils s'éloignent rarement de la civilisation. Ils visitent des attractions ou profitent de guides commerciaux et de services de transport pour s'éloigner de la route dans une relative sécurité. Ce segment de marché dispose de plus de temps pour explorer le parc, ses sentiers accessibles et ses aires de fréquentation diurne tranquilles. L'expérience offerte procure à ces visiteurs un sentiment de renouveau et de liberté et renforce leur attachement pour la nature et la culture des montagnes authentique.

Le niveau de mobilisation **Exploration des étendues sauvages des montagnes** s'adresse aux visiteurs qui s'intéressent à la nature ainsi qu'à l'aventure, aux défis et à la découverte en montagne. Les expériences recherchées par ce segment de marché comprennent de longues randonnées d'une journée, des excursions équestres avec pourvoyeur, des expéditions ou des excursions avec coucher sans guide. Parcs Canada appuie ces aventures en milieu sauvage en leur offrant de l'information sur la planification du séjour, une aide discrète et, s'ils le souhaitent, les coordonnées de guides agréés. Comme plus de 97 % du territoire du parc est géré à titre de réserve intégrale, Parcs Canada a beaucoup à offrir à ce groupe dans le parc national Jasper.

2. Établir des priorités de manière à mieux répondre aux besoins des visiteurs et accroître l'attrait du parc pour les segments sous-représentés du marché ou les visiteurs éventuels.

- Mener des recherches ciblées en sciences sociales afin de mieux comprendre ce qui motive les visiteurs, de prévoir leurs besoins et de s'adapter à leurs intérêts.
- Entreprendre des programmes pilotes pour attirer les néo-Canadiens, les jeunes citadins, les familles et les voyageurs qui fréquentent peu les parcs nationaux.
- Évaluer et moderniser les installations de camping :
 - ◇ Élargir la gamme de services, d'activités et de programmes offerts dans les campings (ex. : abris pour groupes, aires familiales, accès à des attractions clés, sentiers courts, terrains de jeux et concessions).
 - ◇ Investir dans l'infrastructure destinée aux campeurs novices, aux conducteurs de véhicules de plaisance et aux personnes à la recherche d'une expérience de camping sans tracas.

3. Grâce aux nouvelles technologies et à d'autres moyens (ex. : balados, caméras Web), améliorer les programmes destinés aux visiteurs virtuels et accroître le nombre de possibilités offertes aux voyageurs en transit.

4. Orienter les visiteurs vers des possibilités susceptibles de leur plaire, compte tenu de leurs intérêts, de leurs capacités et de leurs expériences antérieures.

- Améliorer l'information fournie à domicile et en cours de route pour la planification du séjour.
- Accroître l'accessibilité des services offerts à distance, par exemple les réservations en ligne et le paiement des droits.
- À l'aide du Quotient explorateur, créer des itinéraires adaptés aux intérêts, aux valeurs et aux motivations des visiteurs.
- Améliorer l'orientation (ex. : panneaux, cartes) pour aider les visiteurs à se rendre à leur destination.
- Encourager les visiteurs à séjourner à nouveau dans le parc en facilitant l'échange de souvenirs par des expériences virtuelles.
- Fournir aux visiteurs l'information dont ils ont besoin pour bien comprendre les risques et prendre de bonnes décisions qui assureront leur sécurité personnelle tout en protégeant la faune et les écosystèmes du parc.

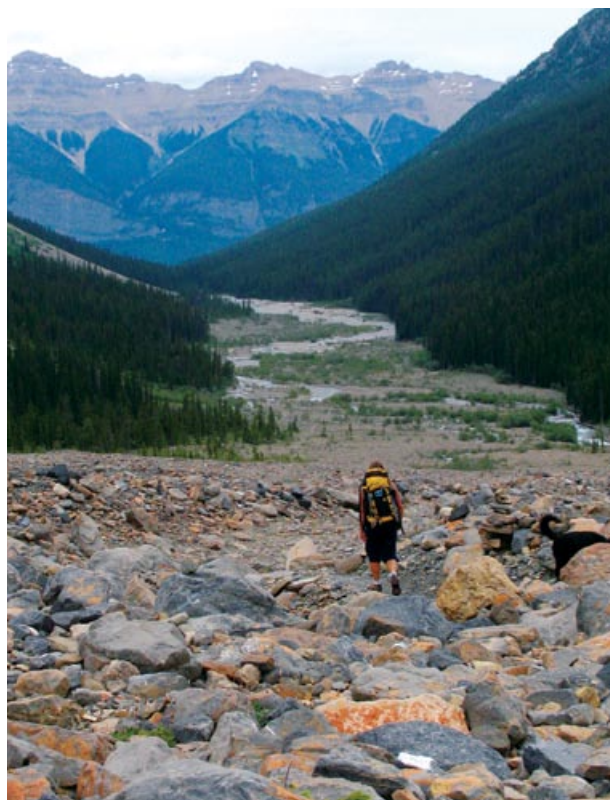


Photo : Nicole Gaboury

5. En collaboration avec des partenaires tels que Travel Alberta, Jasper Tourism and Commerce, la Jasper Destination Marketing Corporation et la municipalité de Jasper, réviser la stratégie de développement du tourisme et de marketing de façon à ce qu'elle permette :

- de cerner des mécanismes d'échange d'information sur les visiteurs;
- de fixer des priorités pour les recherches en sciences sociales;
- de promouvoir des pratiques exemplaires en matière de tourisme;
- de tirer parti de campagnes promotionnelles, de produits et d'activités spéciales pour orienter les visiteurs, pendant les saisons appropriées, vers des secteurs qui présentent une bonne résilience écologique et qui sont conçus pour une activité intensive;
- de mettre l'accent sur l'authenticité et l'inspiration;
- de recourir en temps voulu à des communications ciblées pour mousser l'expectative, expliquer des restrictions ou des limites et offrir des solutions de rechange;
- d'aider l'industrie du tourisme à reconquérir les marchés intérieurs éloignés et le marché des visiteurs faisant des parcs leur principale destination ainsi qu'à promouvoir le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes à l'étranger;
- de réagir au niveau croissant de sensibilisation des visiteurs à l'environnement et de créer un lieu où ils peuvent se renseigner sur l'intendance du parc et de l'environnement et y participer activement;
- d'encourager les visiteurs à séjourner dans le parc en hiver et pendant les saisons intermédiaires tout en respectant les besoins saisonniers de la faune;
- de promouvoir des expériences à valeur ajoutée auprès des visiteurs qui fréquentent déjà le parc pendant les saisons intermédiaires (ex. : à l'occasion de tournois ou pour le ski alpin), en vue de les encourager à prolonger leur séjour et de renforcer leur attachement pour le parc.

6. Inviter les collectivités autochtones qui ont des liens historiques avec le parc à faire connaître leur culture et leurs traditions aux visiteurs.

7. Travailler de concert avec les collectivités autochtones à :

- élaborer de nouveaux produits touristiques autochtones;
- cerner les endroits propices à la mise en valeur de la culture et des traditions autochtones;
- renforcer leur capacité de tirer parti des retombées engendrées par le parc.



8. Entretenir des relations avec des partenaires régionaux, tels que des collectivités avoisinantes, afin d'échanger des pratiques exemplaires, de prévoir des changements dans les domaines du tourisme et des loisirs à l'échelle régionale ainsi que de participer à des initiatives de plus grande envergure, comme le transport régional.

9. Créer, appuyer et promouvoir de nouvelles activités spéciales et de nouvelles activités récréatives qui :

- aident le public à mieux comprendre et à apprécier les écosystèmes et l'histoire des Rocheuses ainsi que le mandat de Parcs Canada;
- font participer une large gamme de partenaires et d'intervenants à leur élaboration et à leur exécution;
- appuient la prestation d'expériences exceptionnelles aux visiteurs;
- respectent le caractère du parc (section 2) et les approches de gestion spécifiques à un secteur (section 5);
- appuient les objectifs pertinents en matière d'intégrité écologique (section 4.4) et de protection des ressources culturelles (section 4.3).

Les propositions pourraient être évaluées dans le cadre d'un processus d'examen public structuré.



Photo : Yves Gagnon

10. Périodiquement, ou dans les secteurs suscitant des inquiétudes, surveiller les activités offertes afin de s'assurer qu'elles concourent à l'obtention des résultats souhaités au chapitre de l'expérience du visiteur et de la protection des ressources.

11. Appliquer des restrictions d'accès dans les cas où il n'existe aucune autre mesure efficace de protéger des ressources sensibles ou d'assurer la sécurité publique. Communiquer la raison d'être et le caractère essentiel de ces restrictions aux personnes touchées. Dans les cas où des restrictions sont nécessaires, s'efforcer d'offrir des solutions de rechange valables.

12. Poursuivre la mise en œuvre des *Lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières du parc national Jasper* et travailler en collaboration avec les utilisateurs des rivières et les fournisseurs de services afin d'enrichir l'expérience offerte sur les rivières (voir également la section 5.4, intitulée *Vallée de la Maligne*).

4.1.2 Indicateurs de réussite

Les indicateurs suivants serviront à mesurer le rendement de Parcs Canada au chapitre de l'expérience du visiteur :

- Biodiversité indigène
- Écosystèmes terrestres
- Écosystèmes aquatiques
- Fréquentation
- Apprentissage
- Jouissance
- Satisfaction
- Signification
- Sécurité publique

L'annexe 1 présente les étalons de mesure connexes, de même que les cibles et les attentes en matière de rendement.



4.2 ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES MONTAGNES DANS LES FOYERS CANADIENS

Pour promouvoir un dialogue permanent et une passion durable pour les parcs et les paysages en santé, Parcs Canada fait connaître les récits de la culture des montagnes, de la science, des loisirs et de la gestion des parcs à des personnes qui n'auraient peut-être pas l'occasion autrement de se renseigner sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ou de participer à leur intendance. Près de 80 % de la population canadienne vit en milieu urbain, et plus du cinquième des habitants du pays sont nés à l'étranger. Pour assurer l'avenir de son réseau de lieux patrimoniaux, Parcs Canada doit à tout prix établir des contacts avec un nombre accru de citoyens, y compris ceux qui vivent loin des parcs nationaux et qui ne sont pas conscients de leur importance. Par les médias populaires, les technologies modernes et des programmes de diffusion externe, il s'efforcera d'élargir sa portée en exposant les foyers, les écoles et les collectivités du pays à un contenu à jour, dynamique et stimulant.

De par leur prestige et leur réputation, les parcs nationaux des montagnes ont à la fois la possibilité et l'obligation de sensibiliser le public au réseau entier de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation. Il est à espérer que, en se renseignant sur le parc national Jasper, le public sera motivé à découvrir plus à fond le patrimoine du Canada et à participer activement à son intendance.

Cette stratégie vise principalement à :

- ◇ Initier les habitants du pays, indépendamment de leurs lieux de résidence, de travail ou de rassemblement, au remarquable patrimoine des montagnes du Canada.
- ◇ Favoriser l'établissement de liens avec d'autres lieux sauvages, avec la culture et avec l'histoire en aidant le public à mieux comprendre le parc national Jasper et à l'apprécier à sa juste valeur.
- ◇ Accroître la pertinence du parc et promouvoir l'intendance des lieux patrimoniaux du Canada.

4.2.1 Orientation

1. Nouer des liens avec les publics prioritaires, notamment les jeunes, les citadins et les néo-Canadiens, par des programmes qui leur permettent de se rapprocher du parc, de ses récits, des personnages qui l'ont façonné et de leurs expériences ainsi que de l'environnement dynamique du parc national Jasper et des autres parcs nationaux des montagnes.

2. Continuer de transformer le Centre des Palissades en un centre d'excellence national pour l'enseignement et la formation en matière de gestion environnementale; attirer les jeunes, les néo-Canadiens et d'autres groupes prioritaires des grands centres urbains, de la ville de Jasper et des collectivités avoisinantes pour qu'ils puissent se renseigner sur les paysages de montagnes et en faire l'expérience.

3. Exécuter régulièrement des programmes d'éducation dans les collectivités de la région et les grands centres urbains, particulièrement ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

4. Appuyer l'éducation et la diffusion externe en créant des partenariats avec d'autres parcs et d'autres aires protégées, des établissements de recherche, des organismes de protection du patrimoine, des organismes sans but lucratif, des établissements d'enseignement et des organisateurs de festivals.



5. Collaborer avec les autorités provinciales du milieu de l'enseignement afin d'intégrer les thèmes et les possibilités rattachés aux parcs nationaux des montagnes dans le programme d'enseignement provincial établi pour tous les niveaux.

6. Recourir aux nouvelles technologies pour améliorer le programme d'éducation et de diffusion externe.

- Actualiser régulièrement le contenu du site Web afin d'offrir à la population canadienne et à d'autres internautes des possibilités d'apprentissage, d'échange et d'expérience.
- Travailler avec des partenaires afin de créer un centre d'apprentissage virtuel où éducateurs, chercheurs, scientifiques et étudiants peuvent interagir et s'inspirer les uns les autres, pour ensuite transmettre ce qu'ils ont appris à leur collectivité.
- Accroître la visibilité des paysages et des programmes du parc dans les écoles, les foyers et d'autres lieux, pour que la population canadienne puisse vivre l'exaltation d'une visite virtuelle.



7. Établir des contacts avec un public élargi en diffusant de l'information sur le parc, le site du patrimoine mondial et le réseau d'aires protégées du Canada à l'occasion d'activités communautaires (ex. : rodéo de Jasper, tournois sportifs).

4.2.2 Indicateurs de réussite

Les indicateurs suivants serviront à mesurer le rendement de Parcs Canada au chapitre de l'appréciation et de la compréhension du public :

- Appréciation et compréhension
- Appui
- Fréquentation
- L'annexe 1 présente les étalons de mesure connexes, de même que les cibles et les attentes en matière de rendement.

4.3 CÉLÉBRER L'HISTOIRE, LA CULTURE ET LE SITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Le parc national Jasper doit son identité et son dynamisme à une riche mosaïque de récits, de traditions et de ressources culturelles qui sont nés des traditions autochtones, de l'exploration et de la traite des fourrures par les Européens, des premiers pourvoyeurs, de la construction du chemin de fer et de l'édification du pays. Ce riche fonds culturel célèbre la naissance et l'évolution continue de la conservation, des loisirs, du tourisme et d'une collectivité de montagne pleine de vitalité.

Le parc protège et met en valeur des ressources culturelles d'importance locale, régionale et nationale : quatre lieux historiques nationaux, un grand nombre de sites archéologiques et d'artefacts, d'excellents exemples de l'architecture rustique des montagnes, des édifices fédéraux du patrimoine et une gare ferroviaire patrimoniale d'importance nationale.

Nos lieux historiques nationaux

Le réseau de lieux historiques nationaux du Canada commémore des lieux, des personnes et des événements d'importance nationale. Chacun raconte une tranche de l'histoire et de l'identité de notre pays. Le parc national Jasper en compte quatre : le lieu historique national Jasper House, le lieu historique national du Col-Athabasca, le lieu historique national du Col-Yellowhead et le lieu historique national du Centre-d'Information-du-Parc-Jasper. Chacun de ces lieux historiques s'est doté d'un plan directeur dont la mise en œuvre est coordonnée avec celle du plan directeur du parc national Jasper.

En 1984, Parcs Canada a accordé le statut de rivière du patrimoine canadien au tronçon de l'Athabasca qui coule dans le parc, en raison de son importance naturelle, de son rôle historique et de sa valeur récréative. Il s'agissait de la première désignation du genre dans un parc national.

Le parc national Jasper forme, avec six aires protégées voisines, le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Les sites du patrimoine mondial sont des exemples exceptionnels du patrimoine collectif de l'humanité. Le site a été classé en raison de sa beauté naturelle exceptionnelle et de ses processus géologiques importants.

En offrant aux visiteurs des expériences agréables qui allient nature, culture et histoire, le parc national Jasper sensibilisera la population canadienne à son patrimoine et la motivera à appuyer la protection des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

Cette stratégie vise principalement à :

- ◇ Enrichir l'expérience du visiteur en faisant connaître le patrimoine culturel du parc national Jasper.
- ◇ Mettre en valeur les lieux historiques nationaux, la rivière du patrimoine canadien et le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.
- ◇ Renforcer les pratiques de gestion des ressources culturelles.
- ◇ Faire participer les partenaires à la protection et à la mise en valeur du patrimoine, des traditions et des récits culturels, dans le respect de la propriété intellectuelle, de l'authenticité et du caractère historique.

Édifices fédéraux du patrimoine

Le parc compte 38 édifices fédéraux du patrimoine. Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine évalue les bâtiments de plus de 40 ans qui appartiennent au gouvernement fédéral pour en déterminer la valeur sur le plan patrimonial. Il accorde ensuite le titre « classé » ou « reconnu » à ceux qui ont une valeur patrimoniale. Les mesures proposées qui pourraient avoir des impacts négatifs sur leur valeur patrimoniale sont soigneusement évaluées.

Les deux bâtiments classés du parc – le Centre d'information de Jasper et la gare ferroviaire patrimoniale – sont en bon état. Un important projet de conservation et de remise en état du Centre d'information a été exécuté en 2008 et en 2009. La majorité des 36 bâtiments reconnus du parc sont dans un état passable.

4.3.1 Orientation

1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des ressources culturelles qui précise les mesures à prendre pour protéger, gérer et faire connaître les ressources culturelles situées à l'extérieur des lieux historiques nationaux du parc. Cette stratégie établira les priorités à respecter dans les dossiers suivants :

- Recherche, inventaire, analyse et évaluation – répertorier les ressources connues et les mettre en contexte;
- Exigences du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine pour la conservation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux;
- Surveillance de l'état des ressources culturelles et gestion des collections;
- Protection du patrimoine bâti, des ressources archéologiques, des objets historiques et des archives documentaires et conservation à titre de ressources culturelles irremplaçables;
- Enrichissement de l'expérience du visiteur par l'établissement de liens avec les ressources culturelles;
- Diffusion externe et interprétation – cerner les principaux thèmes d'interprétation et appuyer l'échange d'information entre partenaires.



2. Faire connaître les expériences et les récits associés aux lieux historiques nationaux. Placer les lieux historiques dans le contexte élargi du parc et offrir une vaste gamme de possibilités innovatrices et stimulantes pour que ces récits conservent leur dynamisme et leur pertinence.

3. Offrir aux visiteurs de nouvelles possibilités de nouer des liens avec l'histoire du parc grâce à des expositions et à des interprètes itinérants placés aux endroits les plus fréquentés.

4. Offrir des programmes qui insèrent l'histoire du parc national Jasper dans les expériences contemporaines et les attractions clés.

5. Continuer de travailler en collaboration avec les associations de protection du patrimoine et les musées locaux et chercher à créer de nouveaux partenariats dans les buts suivants :

- offrir aux visiteurs de nouvelles possibilités de se renseigner sur l'histoire du parc;
- planifier et organiser des activités spéciales ou des festivals axés sur un thème culturel;
- favoriser la collecte de renseignements historiques par la tradition orale ou d'autres méthodes.



6. Amener les Autochtones à participer plus activement aux travaux visant à documenter et à mettre en valeur leur culture et leurs traditions.

7. Faire mieux connaître l'Athabasca en tant que rivière du patrimoine canadien et renforcer le programme de surveillance et de reddition de comptes.

8. Avec la collaboration de partenaires, faire mieux connaître le site du patrimoine mondial et appuyer toute future proposition présentée par l'Alberta et la Colombie-Britannique en vue de l'annexion de parcs provinciaux adjacents.



Photo : Marta Rode

4.3.2 Indicateurs de réussite

Les indicateurs suivants serviront à évaluer le rendement de Parcs Canada au chapitre de la promotion et de la protection des ressources culturelles :

- État des ressources
- Pratiques de gestion choisies
- Apprentissage
- Appréciation et compréhension
- Écosystèmes terrestres
- L'annexe 1 présente les étalons de mesure connexes, de même que les cibles et les attentes en matière de rendement.

4.4 ASSURER LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES



Photo : Ward Hughson

Des paysages dynamiques, une faune abondante et des écosystèmes en santé – ce sont là non seulement les richesses qui attirent les visiteurs vers le parc national Jasper, mais aussi les fondements du tourisme durable. Pour assurer l'avenir du parc, il faut à tout prix offrir aux visiteurs des possibilités intéressantes et inspirantes qui les amènent à se renseigner sur les écosystèmes des montagnes et à développer un attachement pour cette aire protégée.



Les visiteurs trouvent dans le parc tout un éventail de systèmes naturels – depuis les eaux de fonte des glaciers jusqu’aux prés alpins, en passant par les lacs montagnards, les ruisseaux et les prairies. Le grizzli et d’autres prédateurs occupent la majeure partie de leur aire de répartition historique dans le parc. Le mouflon d’Amérique, le wapiti, la chèvre de montagne et d’autres gros mammifères sont répandus. Seul le bison est aujourd’hui absent du parc. Dans la vallée Tonquin, les visiteurs ont régulièrement l’occasion d’apercevoir des caribous, une espèce menacée qui suscite de nombreuses

inquiétudes. Caractérisées par la présence de couloirs de transport, des perturbations artificielles, les conséquences d’une politique de suppression des incendies, la présence de plantes non indigènes et une surabondance de wapitis, les vallées de l’Athabasca et de la Miette sont des lieux d’une grande valeur écologique où l’activité humaine est intense.

Nous continuons d’approfondir nos connaissances et de les mettre à profit. En appliquant des données tirées de recherches permanentes en écologie et en sciences sociales, Parcs Canada arrive à offrir des expériences enrichies et des possibilités d’échange de renseignements. Les connaissances des résidents et des Autochtones jouent un rôle important dans l’élaboration de plans, la prise de décisions et l’intendance.

Dans les 10 dernières années, les efforts de gestion se sont surtout concentrés sur les écosystèmes perturbés, le feu, les interactions entre humains et animaux sauvages, la cohabitation dans les vallées, le rétablissement du caribou, la santé des paysages régionaux, la collaboration régionale et les possibilités pour les visiteurs de se renseigner sur la gestion des ressources et d’y contribuer.

Cette stratégie vise principalement à :

- ◇ Renforcer les réalisations récentes, continuer de protéger les écosystèmes et, au besoin, les rétablir avec la participation de la population canadienne.
- ◇ Établir des priorités pour les éléments de l’écosystème qui exigent une gestion intensive, notamment l’élaboration de programmes de rétablissement pour les espèces en péril.
- ◇ Veiller à ce que les lieux sauvages demeurent une source d’inspiration pour les citoyens qui aiment découvrir des écosystèmes en santé et en apprendre davantage à leur sujet.



4.4.1 Orientation

1. Sensibiliser le public à l'intégrité écologique et à la gestion des écosystèmes par des produits de communications et des activités d'apprentissage pratique.

- Dans les lieux de rassemblement des visiteurs, offrir des programmes stimulants qui portent sur les écosystèmes du parc et les défis en matière de conservation.
- Offrir aux visiteurs et aux résidents des possibilités de participer à des activités de gestion des écosystèmes.
- Améliorer les possibilités d'observation de la faune aux endroits les plus fréquentés pour ce genre d'activité (ex. : dépôts salins du Mont-Kerkeslin, pointe Disaster) et aider les visiteurs à en apprendre davantage sur les animaux sauvages qu'ils observent, tout en réduisant les risques d'accoutumance, de perturbation et de conflits humains-animaux sauvages.
- Promouvoir des activités spéciales qui portent sur les espèces sensibles, les espèces en péril et l'intégrité écologique.
- Offrir aux visiteurs des possibilités de nouer des liens avec des scientifiques et d'autres spécialistes.

2. Veiller à ce que le parc national Jasper serve d'habitat à la gamme complète d'espèces et de communautés indigènes qui caractérisent la région naturelle des Rocheuses.

Espèces en péril dans le parc national Jasper

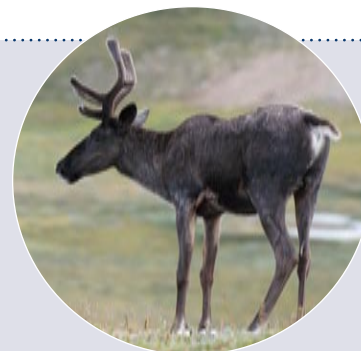
Les espèces suivantes sont inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* :

Espèces menacées : Caribou des bois (population des montagnes du Sud)

Bartramie de Haller

Espèces préoccupantes : Crapaud de l'Ouest

Pic de Lewis



Pour toute espèce sauvage menacée ou en voie de disparition, la *Loi sur les espèces*

en péril prévoit l'élaboration d'un programme de rétablissement, la rédaction d'au moins un plan d'action et la désignation de l'habitat essentiel. Dans le cas des espèces préoccupantes, elle exige l'élaboration d'un plan de gestion. Environnement Canada est la principale compétence responsable du programme de rétablissement de la population des montagnes du Sud du caribou des bois. Parcs Canada est la principale compétence responsable du programme de rétablissement de la bartramie de Haller. D'autres espèces en cours d'évaluation pourraient être inscrites pendant la période visée par le présent plan directeur.

3. Élaborer et mettre en œuvre, pour le parc national Jasper, une stratégie de conservation du caribou des bois qui permet :

- de désigner l'habitat essentiel du caribou;
- de fixer des buts et des objectifs de conservation;
- de cerner les approches à adopter pour le parc et de coordonner le travail à accomplir avec les parcs nationaux Banff et Yoho ainsi qu'avec les parcs nationaux des Glaciers et du Mont-Revelstoke;

- d'appuyer la mise en œuvre du programme de rétablissement dirigé par Environnement Canada.
4. Élaborer et mettre en œuvre un programme de rétablissement de la bartramie de Haller.
5. Collaborer avec des partenaires régionaux (ex. : organismes fédéraux et provinciaux, propriétaires fonciers) afin de mettre en place des mesures pour éviter que de nouvelles espèces ne soient ajoutées à la liste des espèces en péril au Canada.



Photo : Mark Bradley

6. Étudier la possibilité de réintroduire le bison.

7. Remettre en état des habitats terrestres prioritaires, en mettant l'accent sur la prairie montagnarde, les peuplements de douglas de Menzies et de trembles ainsi que la végétation riveraine.

8. Prendre des mesures pour éliminer les espèces et les maladies non indigènes ou pour en limiter la propagation, en accordant la priorité aux espèces les plus envahissantes et à celles qui sont les plus susceptibles d'avoir des effets négatifs durables sur les écosystèmes terrestres ou aquatiques.

9. Permettre aux processus écologiques de jouer leur rôle traditionnel dans les écosystèmes du parc; dans les cas où la sécurité publique pose problème, recourir à des techniques qui reproduisent le plus fidèlement possible les processus écologiques.

- Rétablir la dynamique prédateurs-proies dans l'écorégion montagnarde, en mettant l'accent sur les populations de caribous.
- Recourir au feu pour préserver ou rétablir la végétation naturelle, en se laissant guider par la gamme de variabilité naturelle.
- Surveiller les maladies et les insectes forestiers; élaborer des techniques appropriées pour réagir aux fluctuations des maladies et des insectes forestiers indigènes; tenir compte des intérêts des gestionnaires des terres adjacentes.
- Approfondir notre connaissance des impacts du changement climatique sur les écosystèmes du parc et cerner des stratégies de gestion appropriées.



Photo : Mark Bradley

- Intégrer des messages au sujet du changement climatique au Centre du Champ-de-Glace, au mont Edith Cavell et à d'autres endroits.
10. Adopter des stratégies de gestion qui appuient la gamme de variabilité naturelle au chapitre de l'abondance, de la répartition et du comportement des espèces fauniques indigènes.
11. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à rétablir la répartition et l'abondance appropriées des wapitis ainsi qu'à réduire le nombre de conflits wapitis-humains au confluent des trois vallées.

Wapitis – Une population qui prospère... à l'excès?

La plupart des visiteurs sont ravis de la chance qui leur est donnée d'observer le cervidé le plus répandu du parc. Les wapitis sont communément aperçus à longueur d'année le long des routes et près du lotissement urbain, où la présence humaine tient les prédateurs à l'écart. Lorsqu'ils sont présents en surabondance, les wapitis épuisent la végétation, ce qui nuit aux espèces tributaires du tremble et du saule. Ils peuvent également soutenir des populations anormalement importantes de prédateurs, qui s'attaquent alors à d'autres espèces, notamment le caribou des bois.

En 1999 et en 2000, Parcs Canada a déplacé un peu plus de 200 wapitis du confluent des trois vallées vers d'autres secteurs du parc et de la province. Cependant, le nombre de wapitis a de nouveau augmenté, tout comme le nombre de conflits wapitis-humains aux environs du lotissement urbain. Parcs Canada s'est donné comme cible de réduire à moins de 24 le nombre annuel d'affrontements entre wapitis et humains. Cette stratégie clé et l'approche de gestion spécifique au confluent des trois vallées traitent toutes deux du problème de la surabondance des wapitis.

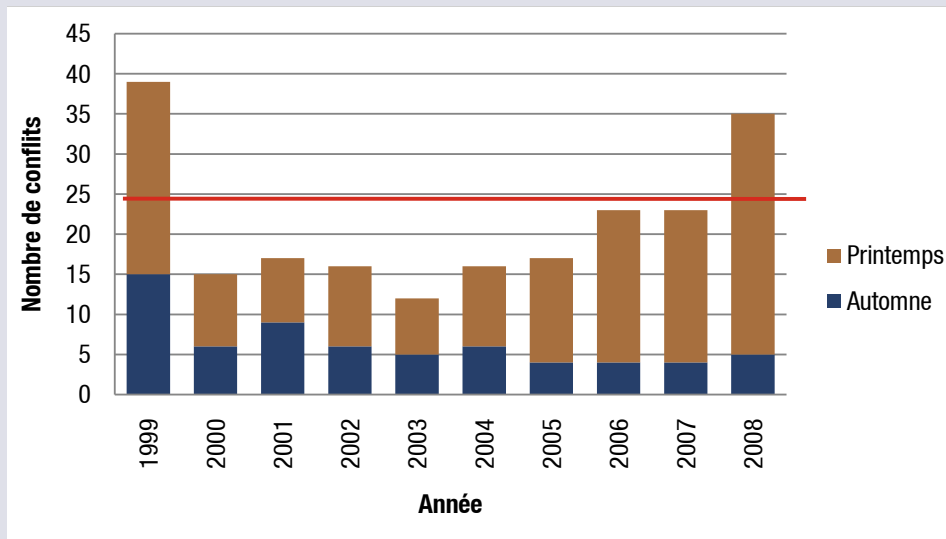
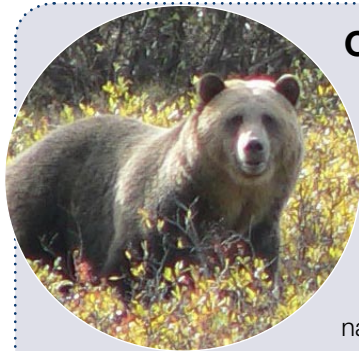


Figure 3. Nombre de conflits wapitis-humains dans le parc national Jasper (1999-2008)

12. Travailler de concert avec les gestionnaires fonciers de la région, des organismes non gouvernementaux et l'industrie afin d'assurer la viabilité des populations de grizzlis, de caribous et d'autres espèces ayant besoin d'un vaste territoire.
13. Cerner les menaces à la survie des espèces sensibles et approfondir notre connaissance de la dynamique de leurs populations et des caractéristiques essentielles de leur habitat.



Conservation du grizzli

Parcs Canada et ses partenaires de la Colombie-Britannique et de l'Alberta se sont donné comme objectif d'éviter le déclin de la population de grizzlis dans les Rocheuses.

Des recherches effectuées partout en Amérique du Nord ont donné naissance à des concepts clés et à des outils d'analyse pour la gestion du grizzli, notamment des cibles de réduction de la mortalité et le concept de sûreté de l'habitat. Comme la survie des femelles en âge de se reproduire représente le principal facteur qui influe sur la survie de la population, le plafond établi au chapitre de la mortalité d'origine humaine chez les femelles autonomes dans les parcs nationaux Jasper, Banff, Yoho et Kootenay correspond à 1,2 % de la population totale.

L'habitat du grizzli est jugé sûr quand la probabilité de rencontre ours-humains est faible. Lorsque leur habitat est sûr, les animaux peuvent s'alimenter sans se faire déranger et continuer de vivre à l'écart des humains. Les facteurs qui influent sur la sûreté de l'habitat du grizzli exercent également une influence directe sur la qualité de l'expérience du visiteur en milieu sauvage – la possibilité de se retrouver seul en montagne, entouré de végétation et de sons naturels. Ces expériences se font de plus en plus rares dans l'écosystème régional et, par conséquent, sont de plus en plus précieuses.

Parcs Canada continuera de se servir de modèles analytiques validés et à jour pour établir des cibles de sûreté de l'habitat, lesquelles serviront d'outil clé pour la gestion de l'aménagement et de l'activité humaine. Les biologistes du parc poursuivront aussi leurs travaux de surveillance de la mortalité. Tous les cinq ans, le *Rapport sur l'état du parc* évaluera l'efficacité de ces mesures. L'annexe 1 présente une liste complète des étalons de mesure contenus dans ce rapport.

Photo : Gord Dubois

14. Agrandir et améliorer les parcelles faisant partie de l'habitat des espèces prioritaires, par des techniques telles que les brûlages dirigés et la modification du tracé de sentiers.
15. Gérer de vastes étendues du parc comme réserve intégrale, où les rares installations et les faibles niveaux d'activité humaine n'entravent aucunement les activités vitales des espèces ayant besoin d'un vaste territoire.
16. Réduire la mortalité faunique d'origine humaine, en particulier chez le caribou des bois, le grizzli et les autres carnivores; remédier aux sources de mortalité directe et indirecte.
 - En coopération avec le Canadien National, remédier au problème des déversements de grain.
 - Continuer de peaufiner et d'appliquer des techniques visant à réduire la mortalité faunique.
17. Réduire l'accoutumance de la faune et rehausser la sécurité publique par des programmes de sensibilisation et, au besoin, par des mesures plus intensives (ex. : modification du tracé de sentiers, imposition de restrictions d'accès, pose de clôtures, gestion de la végétation).
18. Faciliter les déplacements des animaux sauvages entre les parcelles clés de leur habitat, surtout dans l'écorégion montagnarde.
19. Éviter que les activités et les installations n'aient des impacts supplémentaires sur les principaux corridors fauniques; explorer des moyens de les améliorer.
20. Dans les écosystèmes aquatiques, maintenir la gamme de variabilité naturelle de facteurs tels que les espèces indigènes, la qualité de l'eau, les niveaux d'eau et les régimes d'écoulement.

- Rétablir la connectivité des milieux aquatiques altérés par des couloirs de transport ou des ouvrages de retenue lorsque de tels projets s'annoncent bénéfiques pour les communautés aquatiques indigènes.
- Préserver ou rétablir des populations viables de poissons et d'autres espèces aquatiques indigènes, en particulier celles qui sont inscrites aux listes provinciales ou fédérales. Au besoin, cerner les mesures à prendre pour gérer les espèces non indigènes.
- Veiller à ce que les besoins en matière de débit dans les milieux aquatiques et les zones riveraines l'emportent sur l'extraction ou la déviation de l'eau de surface et de l'eau souterraine.
- Collaborer avec le gouvernement de l'Alberta en vue de préserver ou de rétablir des populations indigènes d'ombles à tête plate et de truites arc-en-ciel de l'Athabasca.
- Élaborer ou peaufiner des cibles et des seuils pour évaluer l'état de santé des écosystèmes aquatiques et pour mieux comprendre le fonctionnement des communautés aquatiques.

4.4.2 Indicateurs de réussite

Les indicateurs suivants serviront à évaluer le rendement de Parcs Canada au chapitre du maintien et du rétablissement de la santé des écosystèmes et de l'intégrité écologique :

- Apprentissage
- Appréciation et compréhension
- Satisfaction
- Signification
- Biodiversité indigène
- Écosystèmes terrestres
- Écosystèmes aquatiques
- Paysages régionaux
- Climat et atmosphère

L'annexe 1 présente les étalons de mesure connexes, de même que les cibles et les attentes en matière de rendement.



Photo : Mark Bradley

4.5 FAVORISER LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION ET L'INNOVATION

Pour concrétiser la vision et les résultats souhaités qui sont énoncés dans le plan directeur, Parcs Canada doit amener les personnes qui se soucient du parc à trouver des solutions aux petits et aux grands défis. La population canadienne est profondément attachée aux parcs nationaux, et elle fait connaître ses opinions sur tous les aspects de leur gestion. De nombreux citoyens témoignent leur dévouement en faisant don d'un nombre incalculable

d'heures pour siéger à des groupes consultatifs, participer à des initiatives et contribuer à la réalisation de projets d'intendance volontaire.

Parcs Canada est résolu à faire participer un nombre accru de citoyens à la gestion du parc et à aborder la résolution de problèmes de façon innovatrice et valorisante pour les participants. L'échange d'information, l'analyse critique et la créativité donneront naissance à de meilleures décisions. La science demeurera un outil important pour la prise de décisions de gestion, et Parcs Canada continuera d'encourager la transmission des connaissances traditionnelles. L'expérience récemment acquise dans une gamme variée d'initiatives – le Projet d'amélioration des sentiers de Jasper et le programme Prévenir... Un gage d'avenir en sont deux bons exemples – nous rappelle que le travail et l'apprentissage concertés donnent des résultats fructueux.



Photo : Nicole Gaboury

Cette stratégie vise principalement à :

- ◇ Renforcer le programme de participation du public, pour que les citoyens aient l'assurance de pouvoir contribuer à la prise de décisions clés concernant le parc.
- ◇ Envisager les défis de gestion comme des possibilités d'amener une communauté hétérogène de citoyens à apprendre ensemble, à échanger de l'information, à trouver des options innovatrices et à collaborer à la mise en place de solutions qui créent des exemples à suivre.
- ◇ Encourager le public à participer aux travaux de recherche scientifique et de surveillance et accroître le rôle des connaissances traditionnelles.

4.5.1 Orientation

1. Faire participer un échantillon élargi de la population canadienne à la prise de décisions de gestion et renforcer les possibilités pour le public d'influencer les orientations adoptées, par les moyens suivants :

- mise sur pied de comités consultatifs qui seront chargés de se pencher sur des questions de gestion telles que le rétablissement du caribou et l'abondance des wapitis;
- réalisation de recherches et de sondages en sciences sociales;
- tenue d'un forum de planification public annuel et reddition de comptes sur la mise en œuvre du plan directeur;
- exploitation de nouvelles technologies, telles que les forums de discussion en ligne et les vidéoconférences;
- communications régulières et diffusion externe (voir la stratégie Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens);

- organisation d'un forum pour les jeunes ou d'autres tribunes facilitant leur participation.
2. Appuyer la participation effective du public à la prise de décisions par les moyens suivants :
- accès à de l'information claire, opportune, pertinente, objective et exacte;
 - mobilisation dès le début du processus par des avis diffusés suffisamment à l'avance et des périodes d'examen public;
 - examen soigneux des commentaires du public;
 - rétroaction sur les commentaires;
 - respect de l'ensemble des parties intéressées et des points de vue individuels;
 - participation du public à la conception de forums et de mécanismes qui répondent à ses besoins.



3. Veiller à ce que les nouvelles solutions en matière de conservation intègrent des possibilités d'expérience et d'apprentissage.

4. Officialiser les relations de travail et les priorités du Forum des Autochtones du parc national Jasper.

5. Favoriser la collecte de renseignements sur la façon dont les Autochtones s'occupaient du territoire; intégrer ces connaissances à la prise de décisions sur la gestion des écosystèmes.

6. Mieux comprendre les questions complexes, les défis et les possibilités par des travaux de recherche et de surveillance en écologie et en sciences sociales.

7. Reconnaître l'importance du parc en tant qu'étalon pour les recherches scientifiques. Communiquer à la communauté scientifique les priorités du parc en matière de recherche.

8. Faire participer les intervenants, les visiteurs et les membres de la collectivité à des recherches, à la collecte de données ainsi qu'à l'intégration et à l'application des conclusions scientifiques.

9. Offrir au public de nouvelles possibilités de se renseigner sur les recherches scientifiques en cours dans le parc.



10. Participer à des initiatives régionales ou nationales afin de coordonner l'aménagement du territoire.

- Travailler à l'atteinte d'objectifs communs au chapitre de la protection des ressources et de l'expérience du visiteur.
- Appuyer la prise de décisions dans l'écosystème régional.

11. En compagnie de partenaires, créer de nouvelles possibilités de bénévolat pour le public (ex. : intendance des sentiers, remise en état, lutte contre les plantes non indigènes, fonction d'ambassadeur des campings, participation aux travaux de groupes consultatifs, science citoyenne).



4.5.2 Indicateurs de réussite

Les indicateurs suivants serviront à évaluer le rendement de Parcs Canada au chapitre de la participation du public et d'autres organisations à la gestion du parc :

- Appui
- Paysages régionaux
- Satisfaction
- Signification

L'annexe 1 présente les étalons de mesure connexes, de même que les cibles et les attentes en matière de rendement.

4.6 RESSERRER LES LIENS DE COLLABORATION AVEC LES AUTOCHTONES

Parcs Canada est déterminé à bâtir des relations durables et mutuellement bénéfiques avec les Autochtones. Ces dernières années, il a travaillé activement avec les collectivités autochtones ayant des liens historiques avérés avec le parc national Jasper, notamment pour mettre en valeur leur culture, les aider à rétablir leurs liens culturels avec le parc, mieux comprendre leurs connaissances et leurs perspectives et intégrer ces dernières à la gestion du parc. Les perspectives, les liens culturels et les récits des Autochtones font partie intégrante du tissu historique du parc et de son avenir.

Plusieurs groupes autochtones ont perdu leurs liens traditionnels avec le territoire lors de la création de la réserve forestière Jasper en 1907. Aujourd'hui, plus de 20 collectivités autochtones de l'Alberta et de la Colombie-Britannique – des Premières nations, des Autochtones non soumis à un traité et des Métis – siègent au Forum des Autochtones du parc national Jasper ou à l'Elders Council of Descendants of Jasper. Ces deux groupes appuient un processus de guérison et de rétablissement des liens fondé sur leurs intérêts. Le Forum des Autochtones a cerné six grands dossiers d'intérêt. Les paragraphes qui suivent résument l'orientation adoptée dans les différentes sections du plan directeur.

Intérêts communs

Par l'intermédiaire du Forum des Autochtones, Parcs Canada et les collectivités autochtones qui ont des liens historiques avec le parc ont cerné six grands dossiers d'intérêt commun :

1. Possibilités d'influencer la gestion du parc et la prise de décisions
2. Connaissances traditionnelles
3. Accès au parc et rétablissement des liens
4. Programmes culturels
5. Activités de conservation des ressources
6. Débouchés économiques et création d'emplois

Cette stratégie vise principalement à :

- ◇ Favoriser l'établissement de relations de travail durables et mutuellement bénéfiques avec les collectivités autochtones qui ont des liens historiques avérés avec le parc national Jasper.
- ◇ Encourager les Autochtones à participer plus activement à la gestion du parc national Jasper selon leurs intérêts et à tirer parti de son existence.
- ◇ Favoriser la réconciliation et le rétablissement des liens rompus avec le parc national Jasper.

4.6.1 Orientation

1. Faciliter la transmission des connaissances traditionnelles au sujet des écosystèmes, des ressources culturelles et des relations des Autochtones avec le territoire du parc; faciliter l'intégration de ces renseignements à la planification et à la prise de décisions, tout en respectant les traditions autochtones et la propriété intellectuelle.

2. Cerner des possibilités pour les Autochtones de faire connaître leur culture, leur histoire et leurs perspectives aux visiteurs du parc; les aider à tirer parti de ces possibilités et à participer à la vie économique du parc.

3. Faciliter l'accès des Autochtones au parc à des fins spirituelles et cérémonielles :

- Créer un laissez-passer pour les collectivités autochtones ayant des liens historiques avérés avec le parc.
- Travailler avec les groupes désireux de désigner dans le parc un ou des endroits pour la tenue de cérémonies et d'activités d'apprentissage culturel (ex. : camps de jeunes).

4. Favoriser la sensibilisation transculturelle du personnel et des partenaires de Parcs Canada.
5. Promouvoir le renforcement des capacités et la participation effective des Autochtones aux travaux de planification et à la gestion du parc.

4.6.2 Indicateurs de réussite

Les indicateurs suivants serviront à évaluer le rendement de Parcs Canada au chapitre du resserrement des liens avec les Autochtones :

- Appui
- Apprentissage
- Signification
- Biodiversité indigène
- Pratiques de gestion choisies (ressources culturelles)

L'annexe 1 présente les étalons de mesure connexes, de même que les cibles et les attentes en matière de rendement.

4.7 GÉRER LA CROISSANCE ET L'AMÉNAGEMENT

Les paysages spectaculaires et les attributs naturels du parc national Jasper sont à l'origine de sa popularité continue en tant que destination touristique. Pour sauvegarder ces attributs, il a fallu, au fil des ans, du soin et de l'attention. Notre connaissance des systèmes naturels s'est approfondie, et nous avons amélioré notre mode de gestion de l'infrastructure de transport ainsi que des installations et des attractions qui soutiennent les résidents et un nombre croissant de visiteurs. La plupart des installations du parc, dont les routes, la voie ferrée et le pipeline, sont aménagées dans les vallées, là où se trouve également l'habitat faunique le plus fertile. Pour garantir le maintien des fonctions écologiques, Parcs Canada établit des limites de croissance et d'aménagement qui définissent l'empreinte physique ainsi que la nature et l'intensité de l'activité humaine autorisée.



Un certain nombre de lieux de rassemblement clés et de centres d'apprentissage aident les visiteurs à se rapprocher du parc et jouent un rôle important dans la viabilité économique. Citons notamment la collectivité de Jasper, les établissements d'hébergement commercial périphériques, les auberges, les camps-bungalows, les campings et les aires de fréquentation diurne telles que la station de ski Marmot Basin et le Centre du Champ-de-Glace.



L'application de limites et de critères de conception sensibles contribue à l'identité de ces lieux et réduit les impacts sur l'environnement. L'innovation, l'apprentissage et les pratiques d'intendance réduiront les déchets et la consommation, de manière à rehausser la qualité de l'air et de l'eau et à accroître l'efficacité énergétique. Un nombre accru de citoyens font des choix avisés et sélectionnent des destinations et des fournisseurs de services « écologiques ». Dans le cadre de cette stratégie, Parcs Canada veut faire en sorte que le parc national Jasper continue d'attirer des visiteurs grâce à la promesse d'un parc en santé.

Cette stratégie vise principalement à :

- ◇ Réaffirmer l'importance des limites établies pour l'aménagement, tout en favorisant l'adoption d'approches innovatrices qui enrichissent l'expérience du visiteur et qui réduisent les impacts environnementaux.
- ◇ Montrer l'exemple en adoptant des pratiques d'intendance innovatrices, pour faire du parc national Jasper une destination touristique « écologique ».
- ◇ Faire en sorte que le parc national Jasper ait et conserve son identité en appliquant des méthodes de conception sensibles et en tirant parti des possibilités de réaménagement qui se présentent.

4.7.1 Orientation

Municipalité de Jasper

1. Conserver le rôle de la ville de Jasper en tant que centre de services et travailler avec la municipalité afin de veiller à ce qu'elle conserve son identité de petite collectivité de montagne dont la dimension cadre avec le contexte environnant. Le plan de développement durable de Jasper présente l'orientation clé à suivre pour assurer la croissance et l'aménagement futurs de la collectivité :

- Les limites physiques de la collectivité ne seront pas agrandies.
- La superficie maximale pouvant être occupée par les installations commerciales se chiffre à 118 222 m².
- La collectivité ne peut pas aménager plus de 1 700 m² par année à des fins commerciales.
- L'aménagement commercial est autorisé uniquement dans les zones commerciales.
- La superficie de la zone réservée aux activités commerciales ne sera pas agrandie. Cependant, il sera possible de reconfigurer l'espace alloué pour permettre une utilisation plus efficace de certains terrains résidentiels aménageables.

- Les projets de reconfiguration de la zone commerciale nécessiteront des modifications réglementaires.

Installations périphériques et station de ski Marmot Basin

1. Appliquer les *Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques des parcs nationaux des Rocheuses (2007)* aux établissements d'hébergement commercial en exploitation à l'extérieur de la ville. Ne céder aucune nouvelle parcelle pour la construction d'établissements d'hébergement commercial à l'extérieur des limites de Jasper.

2. Appliquer les *Lignes directrices pour l'aménagement et l'utilisation du territoire de la station de ski Marmot Basin (2008)* et les *Lignes directrices pour la gestion des stations de ski*. Ne prendre en considération que les propositions conformes aux limites de croissance et aux paramètres de gestion cernés dans les lignes directrices de la station de ski.

3. Travailler avec le Fairmont Jasper Park Lodge, Maligne Tours et Brewster Transportation and Tours afin d'assurer le respect des limites établies dans leur bail pour l'aménagement et l'activité humaine.

4. Prendre en considération les propositions visant de nouvelles installations nécessaires à la réalisation d'activités récréatives de plein air, aux conditions suivantes :

- application des critères régissant l'évaluation des nouvelles activités récréatives (stratégie Accueillir les visiteurs et leur offrir des montagnes de possibilités, section 4.1.1, point 9);
- atténuation de tout impact sur le secteur, le parc ou la région, y compris les conflits entre groupes d'utilisateurs;
- utilisation de parcelles déjà perturbées dans la mesure du possible;
- absence d'augmentation nette de la superficie des parcelles perturbées ou de l'abandon du territoire par la faune à l'échelle du parc.



Photo : Darren Robinson

5. Autoriser le réaménagement des aires de fréquentation diurne et des campings de l'avant-pays qui sont accessibles par la route, afin de répondre aux besoins changeants des visiteurs, d'atteindre des objectifs écologiques et d'obtenir des gains d'efficacité opérationnelle.

6. Maintenir la capacité d'accueil globale des campings actuels; permettre des rajustements à l'intérieur de l'empreinte existante ou la réattribution de la capacité d'un camping à l'autre.

7. Ramener des paysages perturbés à leur état naturel.

8. Pour la gestion des granulats, élaborer une stratégie à long terme qui tient compte à la fois des besoins pour la construction et l'entretien des routes et de la nécessité de remettre en état les parcelles perturbées. Cette stratégie devra :

- permettre l'acquisition de matériaux provenant de l'intérieur du parc;
- interdire l'extraction de gravier dans des milieux rares ou importants ainsi que dans des lieux reconnus pour leur valeur culturelle ou esthétique;
- assurer la remise en état continue des carrières de gravier actuelles et nouvelles;
- inclure le coût de la remise en état et de la gestion des espèces végétales non indigènes dans tous les budgets de construction et de réfection des routes.

9. Favoriser l'exploitation de sources d'énergie de remplacement et le réaménagement des installations de production d'énergie afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

10. Renforcer les pratiques de gestion exemplaires qui réduisent l'impact environnemental et visuel des activités opérationnelles de Parcs Canada et de tierces parties (ex. : réduction de la taille du parc de véhicules de Parcs Canada, modernisation des réservoirs de carburant, amélioration des pratiques de gestion du sel de voirie).

11. Exiger que l'ensemble des propositions de réaménagement respectent les principes d'intendance de l'environnement ainsi que les lignes directrices en matière de motif architectural et de signalisation.

Extraction de gravier

Depuis la construction des premières routes du parc national Jasper, Parcs Canada autorise l'extraction de gravier dans le parc pour les travaux d'entretien et de renouvellement des couches de surface. La majeure partie de ce gravier – plus de 5 000 m³ par année – sert d'abrasif pour assurer la sécurité des routes en hiver.

Le parc compte trois carrières de gravier actives. Compte tenu des expansions prévues, ces sources d'approvisionnement répondront aux besoins du parc pendant 15 autres années.

L'extraction de gravier dans le parc permet à Parcs Canada :

- de réduire les impacts environnementaux associés au transport de granulats sur de longues distances (ex. : production de gaz à effet de serre, accroissement du volume de circulation sur les routes du parc);
- d'éviter l'introduction de plantes non indigènes;
- de gérer soigneusement les pratiques environnementales dans les carrières;
- d'établir des normes élevées pour la remise en état des carrières;
- de contrôler les coûts financiers et d'investir dans la remise en état des carrières.

12. Stimuler l'innovation dans l'application de nouvelles technologies environnementales liées aux bâtiments écologiques, à l'économie d'énergie, à la conservation de l'eau et à la gestion des déchets.

Cibles avant-gardistes de Parcs Canada pour le rejet d'effluents dans les plans d'eau

Le traitement des eaux usées du parc national Jasper se fait par plusieurs moyens. Les eaux usées de la collectivité de Jasper et de nombreuses installations commerciales et opérationnelles périphériques sont acheminées à la station municipale d'épuration des eaux usées. Les effluents traités sont rejetés dans la rivière Athabasca.

Dans le but de préserver l'intégrité écologique des écosystèmes du parc, Parcs Canada a établi des cibles avant-gardistes pour les eaux froides et faibles en nutriments des parcs nationaux des montagnes. Ces cibles mettent l'accent sur le contrôle du volume de nutriments tels que l'azote et le phosphore, qui contribuent à altérer les milieux aquatiques. Comme il est impossible d'atteindre la cible établie pour le phosphore avec la technologie d'épuration actuelle, une limite provisoire a été fixée pour le rejet de ce nutriment.

Parcs Canada pourrait rajuster des paramètres pour refléter des changements apportés aux méthodes de surveillance, en ajouter (ex. : températures, chlore) pour tenir compte de changements aux lignes directrices provinciales ou fédérales et de pratiques d'intendance exemplaires ou en réviser les valeurs pour mieux refléter l'état des eaux réceptrices.

Catégorie	Paramètre	Valeur
Nutriments	Phosphore	<0,005 mg/l (cible avant-gardiste)
		<0,15 mg/l (limite provisoire pour le rejet)
	NH ₃ -N (ammoniac)	<1 mg/l (été)
		<5 mg/l (hiver)
Éléments bactériologiques	Coliformes fécaux	<20 UFC/100 ml (sortie de l'émissaire)
		<2 UFC/100 ml (sortie de la zone de mélange)
	DBO ₅	<10 mg/l (été)
		<20 mg/l (hiver)
Produits chimiques inorganiques	Chlore	À déterminer
Caractéristiques physiques	Total des solides en suspension	<10 mg/l
	pH	Atteint les niveaux de référence des eaux réceptrices
	Température	À déterminer



13. Encourager les visiteurs et les résidents à participer à des programmes d'intendance de l'environnement (ex. : recyclage).

14. Améliorer les programmes environnementaux dans les campings et les aires de fréquentation diurne.

15. Faire connaître aux visiteurs et à un échantillon élargi de la population canadienne les initiatives d'intendance de l'environnement et des ressources culturelles et consolider la place occupée par le parc sur le marché du tourisme durable.

16. Continuer d'évaluer les sites contaminés, de les assainir ou de gérer les risques qui y sont associés.

17. Atteindre ou dépasser les cibles avant-gardistes des parcs nationaux des montagnes pour les effluents libérés dans les plans d'eau.

4.7.2 Indicateurs de réussite

Les indicateurs suivants serviront à évaluer le rendement de Parcs Canada au chapitre de la gestion de la croissance et de l'aménagement :

- Écosystèmes terrestres
- Écosystèmes aquatiques
- Gestion du lotissement urbain
- Gestion des routes de transit
- Apprentissage
- Jouissance
- Satisfaction
- Intendance de l'environnement
- État des biens

L'annexe 1 présente les étalons de mesure connexes, de même que les cibles et les attentes en matière de rendement.





APPROCHES DE GESTION SPÉCIFIQUES À UN SECTEUR

Parcs Canada a délimité six secteurs du parc qui possèdent chacun une identité propre, définie par ses paysages, ses caractéristiques écologiques, son histoire humaine et les possibilités offertes aux visiteurs. Les mesures clés prévues pour chacun de ces secteurs nous feront passer de la situation actuelle à un avenir meilleur. Voici quels sont ces six secteurs :

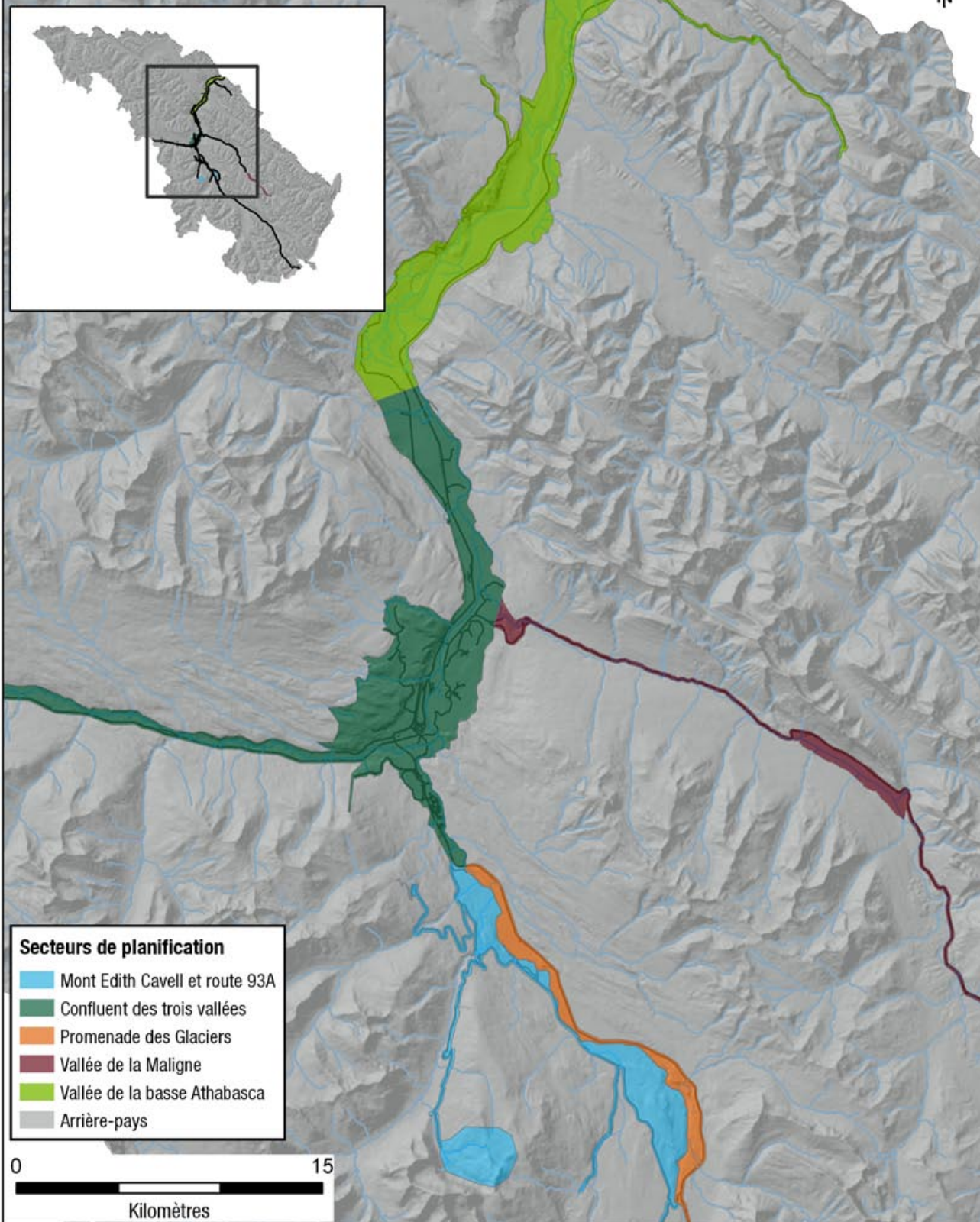
1. Mont Edith Cavell et route 93A
2. Confluent des trois vallées
3. Promenade des Glaciers
4. Vallée de la Maligne
5. Vallée de la basse Athabasca
6. Arrière-pays

Certains de ces secteurs, tels que la promenade des Glaciers, font déjà l'objet de travaux de planification détaillés. D'autres, notamment la vallée de la basse Athabasca, ont reçu peu d'attention jusqu'ici. Compte tenu de la nature stratégique des approches de gestion spécifiques, le public, les partenaires et les Autochtones contribueront grandement à peaufiner les mesures clés à l'étape de leur mise en œuvre.





**Carte 2. Secteurs de planification
du parc national Jasper**



5.1 MONT EDITH CAVELL ET ROUTE 93A

État futur souhaité

Trônant au-dessus des pics de la vallée de la haute Athabasca, le sommet enneigé du mont Edith Cavell sert de point de repère aux voyageurs. Dans ce secteur, les visiteurs découvrent un bassin glaciaire vierge qui leur offre des occasions inégalées d'admirer un glacier suspendu actif et d'observer les effets spectaculaires du recul récent des glaciers. Ce secteur est habité par le pica et le cassenoix d'Amérique, de même que par le grizzli et le caribou des bois, deux espèces qui ont besoin de l'espace et de la sûreté que leur procurent ce territoire ainsi que les crêtes et les vallées environnantes.

Par une randonnée facile sur la boucle du Passage-du-Glacier, des milliers de visiteurs profitent du panorama splendide du glacier Angel et observent la bruyante chute de débris dans le lac reposant en contrebas. Les explorateurs plus aventureux empruntent le sentier des Prés-Cavell, qui traverse une dense forêt subalpine pour aboutir aux célèbres prés de fleurs sauvages alpines. Le mont Edith Cavell est également une destination de choix pour les alpinistes et un lieu de rassemblement propice à des excursions de tout premier ordre dans les étendues sauvages de la vallée Tonquin. Il s'agit de l'une des attractions les plus courues du parc; des moyens de transport en commun écologiques ont éliminé les problèmes de congestion sur la route et dans le terrain de stationnement, de sorte que l'expérience du visiteur s'en trouve enrichie.



Photo : Mark Bradley

La route 93A est la porte d'entrée du mont Edith Cavell et de la station de ski Marmot Basin. Elle représente une solution de rechange paisible à la promenade des Glaciers pour les cyclistes et les autres visiteurs qui se rendent aux chutes Athabasca. Les campeurs se plaisent dans l'ambiance tranquille du camping Wabasso, qui longe la rivière Athabasca. À l'aire de pique-nique du Confluent, les visiteurs prennent toute la mesure des épreuves affrontées par les premiers explorateurs qui effectuaient la traversée ardue de la ligne de partage des eaux par le légendaire col Athabasca.

Objectifs

- Améliorer les possibilités offertes afin de permettre à une vaste gamme de visiteurs de profiter du secteur; s'employer surtout à offrir des expériences de qualité dans la catégorie *Aperçu depuis les confins* et des lieux de rassemblement pour les expériences de type *Incursion dans la nature sauvage* et *Exploration des étendues sauvages des Rocheuses*.
- Préserver les attributs de grande valeur du secteur : protéger les communautés végétales rares des prés du mont Edith Cavell et préserver l'intégrité de l'habitat du caribou et du grizzli.
- Aider les visiteurs à mieux comprendre l'importance des écosystèmes et de l'histoire humaine du secteur.



Photo : Nicole Gaboury

5.1.1 Mont Edith Cavell

Situation actuelle

Atouts

- La facilité d'accès, la proximité de la collectivité et les panoramas spectaculaires font du mont Edith Cavell l'une des aires de fréquentation diurne les plus courues du parc.
- L'auberge Mount Edith Cavell Hostel offre des possibilités d'hébergement qui cadrent bien avec la nature et le caractère du secteur.
- Parcs Canada a accordé aux prés du mont Edith Cavell le statut de site écologiquement fragile, pour en reconnaître les groupements de plantes inhabituelles et rares qui ne se retrouvent nulle part ailleurs dans les quatre parcs nationaux contigus des Rocheuses.
- Le point de départ du sentier Astoria, qui aboutit dans la vallée Tonquin, se trouve près de l'extrémité nord du lac Cavell – un bassin d'eau pittoresque mais peu fréquenté qui est accessible par une courte randonnée.
- En hiver, les skieurs empruntent la route pour faire des excursions d'une journée ou pour gagner l'auberge ou la vallée Tonquin. Ils sont assujettis à des restrictions temporelles établies à l'appui du programme de rétablissement du caribou.



Défis

- L'entretien de la route jusqu'au mont Edith Cavell représente un défi de taille. En période de pointe, le terrain de stationnement et la route d'accès sont souvent congestionnés dès le milieu de la journée. Des travaux d'amélioration de la route et du terrain de stationnement ont été entrepris à l'automne 2009 et se poursuivront au printemps 2010.
- Le secteur fait partie de l'habitat du caribou et du grizzli. Le parc a mis en place plusieurs mesures pour réduire les risques de perturbation et pour protéger le caribou contre les prédateurs.
- La végétation des prés a subi les impacts associés à des années de randonnée sur des sentiers tracés aléatoirement, surtout au printemps. De 2002 à 2004, les Amis du parc national Jasper ont mené à bien un projet de durcissement de la chaussée des sentiers et amélioré les panneaux d'interprétation. En contrôlant l'ouverture du sentier, Parcs Canada peut donner le temps à la neige de fondre, enrichir l'expérience du visiteur et protéger les sols et la végétation fragiles.
- Les panneaux d'interprétation et les messages de sécurité publique qui jalonnent le sentier du Passage-du-Glacier sont désuets.

5.1.2 Route 93A

Situation actuelle

Atouts

- La route 93A offre une possibilité de promenade à faible vitesse aux automobilistes et aux cyclistes. Elle donne également accès au secteur du mont Edith Cavell et à la station de ski Marmot Basin, à deux campings, à plusieurs aires de fréquentation diurne, à un certain nombre de sentiers (situés au lac Moab, dans la vallée de la Whirlpool et dans la vallée du Fryatt) et à des parcours d'escalade. En hiver, la route devient une excellente piste de ski de fond.
- Depuis le chemin du Lac-Moab, les visiteurs ont accès au lieu historique national du Col-Athabasca. Le sentier est emprunté principalement par les cavaliers et les randonneurs, mais les cyclistes sont aussi autorisés sur les 11 premiers kilomètres. Il est également possible de gagner le lac Moab à pied ou de pratiquer la descente en eaux vives sur la rivière Whirlpool.
- La station de ski Marmot Basin offre des possibilités de ski alpin exceptionnelles.



Photo : Bob Covey

Défis

- Depuis 10 ans, l'entretien de la route 93A est considéré comme un dossier de faible priorité – la route et un grand nombre d'installations sont dans un état variant de mauvais à passable.
- L'infrastructure du camping Wabasso doit être modernisée.
- Le programme d'interprétation gagnerait à être amélioré.

Mesures clés

1. Améliorer les sentiers et les installations de fréquentation diurne pour répondre aux besoins des visiteurs à la recherche d'une expérience de type *Aperçu depuis les confins*, notamment les familles, les groupes commerciaux, les personnes âgées, les néo-Canadiens et les visiteurs aimant les activités récréatives peu exigeantes (ex. : randonnées courtes).
2. Achever l'amélioration de la route du Mont-Edith Cavell et du terrain de stationnement. Une fois les travaux terminés, réévaluer les problèmes de stationnement et de circulation et explorer des solutions à long terme (ex. : transport en commun) pour réduire la congestion.
3. Veiller à ce que les documents promotionnels suscitent des attentes réalistes, afin que les visiteurs sachent, avant leur arrivée, que ce secteur est très fréquenté.
4. Encourager les visiteurs indépendants à explorer ce secteur en dehors des heures et des saisons de pointe.
5. Entretenir la route 93A afin de permettre l'observation des paysages à faible vitesse; explorer des moyens d'améliorer les possibilités étayant ce genre d'expérience.
6. Continuer d'appliquer des mesures telles que l'amélioration des sentiers, le durcissement des surfaces d'observation et la diffusion de produits de communications afin de protéger des communautés végétales rares ainsi que le caribou des bois.
7. Préserver la sûreté de l'habitat du grizzli.
8. Améliorer le programme d'interprétation et les possibilités offertes au public de se renseigner sur les caractéristiques importantes du secteur (ex. : diversité écologique et géologique, espèces en péril et indices du changement climatique).
9. Faire mieux connaître le lieu historique national du Col-Athabasca à un endroit très fréquenté de la route 93A.
10. Travailler avec la station de ski Marmot Basin afin de préserver l'intégrité écologique du secteur par l'élaboration de plans à long terme et la mise en œuvre des *Lignes directrices pour l'aménagement et l'utilisation du territoire de la station de ski Marmot Basin* (2008).



11. Se servir des installations de la station de ski pour raconter le récit de la faune, de l'écologie, de l'étude et de l'histoire humaine du secteur.

5.2 CONFLUENT DES TROIS VALLÉES

État futur souhaité

Le confluent des trois vallées, là où les rivières Athabasca, Miette et Maligne se rejoignent, a toujours été un lieu de rassemblement naturel. Ses vallées et ses terrasses en pente douce sont parsemées de lacs et de rivières vierges, de prés herbeux et de peuplements de pins, de trembles et de douglas de Menzies qui ont été façonnés par le feu. Ce secteur, qui fait partie d'un habitat essentiel, représente un territoire sûr pour la faune et une source d'inspiration et de loisirs pour les visiteurs et les résidents.

Plusieurs générations de voyageurs se sont arrêtées dans ce secteur pour s'y reposer et s'y rafraîchir. La ville de Jasper est une collectivité dynamique qui conserve ses racines et son caractère rustique. Petite, accueillante et durable, elle dévoile fièrement aux visiteurs la splendeur du parc national Jasper.



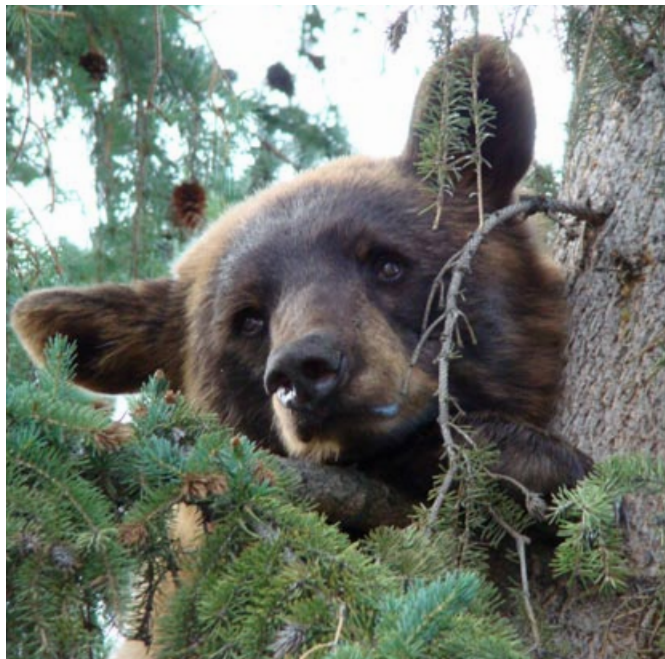
Le confluent des trois vallées est à l'avant-scène des efforts déployés pour innover et exceller dans la remise en état écologique, l'apprentissage et l'expérience du visiteur. Grâce aux progrès réalisés dans ces domaines, le loup, le grizzli et d'autres espèces qui fuient les contacts avec les humains peuvent survivre dans le secteur et se déplacer facilement dans des corridors fauniques importants, tels que ceux du mont Signal, de l'épaulement Whistlers, du lac Pyramid et de la basse Maligne.

Des partenaires de la collectivité et des installations périphériques travaillent en coopération afin de garantir aux visiteurs un accueil chaleureux, des services adaptés à leurs besoins ainsi que des expériences authentiques et inspirantes. Grâce à ces efforts concertés, visiteurs et résidents acquièrent une bonne compréhension de l'écologie du parc, de son patrimoine culturel et des possibilités offertes, et ils sont motivés à approfondir les liens noués avec le parc par des découvertes personnelles et des projets d'intendance.



Objectifs

- Amener une large gamme de visiteurs, depuis les explorateurs tout en douceur jusqu'à ceux qui recherchent des défis personnels ou une cure de jouvence, à approfondir leur attachement pour le parc grâce aux expériences vécues au confluent des trois vallées.
- Remettre en état l'écosystème montagnard en mettant l'accent sur la nécessité de cohabiter avec la faune, sur la santé de la végétation et sur l'intendance de l'environnement.
- Gérer l'aménagement et les activités de manière à enrichir l'expérience du visiteur, à contribuer aux objectifs de protection des ressources naturelles et culturelles et à compléter le cadre du parc.
- Renforcer le rôle de la collectivité de Jasper en tant que plateforme permettant aux visiteurs de faire l'expérience du parc, de se renseigner à son sujet et de contribuer à son intendance.



5.2.1 Environs de la collectivité de Jasper

Situation actuelle

- La zone des chalets du lac Edith, qui a vu le jour dans les années 1930 comme colonie d'artistes, est aujourd'hui gérée comme centre de villégiature saisonnier. Elle renferme 50 domaines à bail.
- La piste d'atterrissage de Jasper, un aérodrome gazonné qui se trouve à l'est de la collectivité, en bordure de la route Yellowhead, est en usage depuis des décennies. Parcs Canada l'avait fermée en 1998 dans l'intention de la désaffecter. Pour des motifs liés à la sécurité aéronautique, le gouvernement du Canada a décidé en 2008 de la réinscrire au *Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux*.
- Ce secteur est facilement accessible grâce à deux couloirs de transport importants, la route Yellowhead et la voie ferrée du Canadien National. La présence de cette infrastructure engendre cependant des problèmes écologiques – elle fait obstacle aux déplacements de la faune, fragmente les milieux terrestres et aquatiques et cause la mortalité et l'accoutumance de la faune.



Atouts

- Environ 80 % des visiteurs séjournent dans le lotissement urbain et dans les environs. Les voyageurs ont tout un choix pour leur hébergement – des campings entièrement aménagés et un large éventail d'établissements comprenant des auberges, des camp-bungalows et le complexe hôtelier Jasper Park Lodge.
- Les aires de fréquentation diurne les plus courues comprennent la colline Old Fort Point, la terrasse Pyramid ainsi que les lacs Pyramid, Patricia, Annette, Edith, Mildred et Beauvert.
- Visiteurs et résidents disposent de nombreuses possibilités d'exploration aux environs du lotissement urbain – des rivières et un vaste réseau de sentiers pour les randonneurs, les cyclistes et les cavaliers. Le Projet d'amélioration des sentiers de Jasper a abouti à l'élaboration d'un plan d'amélioration (mars 2009) qui enrichira l'expérience du visiteur tout en accroissant l'intégrité écologique.
- Ce secteur renferme le tronçon de l'Athabasca qui a été classé rivière du patrimoine canadien ainsi que deux lieux historiques nationaux – le lieu historique national du Col-Yellowhead et le lieu historique national du Centre-d'Information-du-Parc-Jasper. Tous trois nous rappellent que ce secteur est depuis longtemps un lieu de rassemblement et d'exploration.
- Parcs Canada a élaboré un plan directeur pour le lieu historique national du Col-Yellowhead.
- Le partenariat et l'innovation ont donné lieu à plusieurs initiatives de remise en état écologique réussies – le programme Prévenir... Un gage d'avenir, le déplacement du bureau des gardes, la fermeture de la terre à bois Miette, le rajustement de la clôture du pâturage Maligne de Parcs Canada, la reconstitution d'un corridor faunique à travers le terrain de golf et la réduction de la superficie du domaine à bail du Jasper Park Lodge.



Défis

- En raison de l'étendue des lieux aménagés, il importe de gérer ce secteur avec soin pour éviter que les installations, les sentiers et les activités n'aient des effets néfastes sur les ressources écologiques et culturelles. La congestion des véhicules pose problème à certains endroits en période de pointe.
- Les wapitis sont vulnérables à l'accoutumance, et les prédateurs ne réussissent pas à contrôler l'effectif de la population dans le secteur. Il se peut que la surabondance des wapitis contribue à accroître la prédation du caribou par le loup.

- Chez l'ours noir, la plupart des cas de mortalité surviennent au confluent des trois vallées, principalement à la suite de collisions avec des véhicules ou des trains.
- Les plantes non indigènes sont communes; les chercheurs en ont identifié 117 espèces. Certains progrès ont été accomplis en vue du rétablissement de la végétation indigène sur de grandes parcelles perturbées, mais il reste encore du travail à faire. Il faut également assainir les sites contaminés du poste de transfert des déchets et d'autres endroits.

Mesures clés

1. Réaménager les aires de fréquentation diurne.

- Au lac Edith et au lac Annette, améliorer le schéma de circulation, remédier aux problèmes de congestion des terrains de stationnement en période de pointe et moderniser les installations d'utilisation diurne.
- Explorer des moyens d'améliorer d'autres lieux de rassemblement populaires, tels que la colline Old Fort Point, le lac Beauvert et le lac Pyramid.
- Cerner des possibilités de réaménager certaines installations du parc pour les visiteurs qui veulent s'adonner à l'observation des paysages, à des promenades, à des pique-niques et à des activités récréatives peu exigeantes.

2. En collaboration avec la municipalité de Jasper et d'autres partenaires, examiner la possibilité d'offrir un service de transport en commun jusqu'aux aires de fréquentation diurne et à d'autres installations.

3. Travailler de concert avec des partenaires afin de fournir de l'information à jour et exacte aux visiteurs à l'ensemble des installations.

4. Envisager la tenue de festivals et d'autres activités spéciales qui visent à sensibiliser le public au patrimoine culturel et naturel.

5. Collaborer avec les groupes autochtones afin de mettre en valeur leur culture et leurs traditions.

6. Mettre en œuvre le plan du réseau de sentiers du confluent des trois vallées.

- Continuer de faire participer le public à l'intendance du réseau de sentiers (ex. : entretien autorisé, remise en état, surveillance, éducation et communications).
- Désigner des sentiers pour réduire les conflits et appuyer les objectifs écologiques.



Photo : Jeanine D'Antonio

- Autoriser les vélos de montagne sur les sentiers désignés – afin d’offrir des expériences de qualité aux cyclistes, de perturber le moins possible la faune sensible, de réduire les conflits avec d’autres groupes d’usagers et de prévenir la prolifération des sentiers non officiels.
- Envisager la possibilité de désigner des sentiers pour les pourvoyeurs de services équestres.
- Poursuivre le travail amorcé avec le Jasper Park Lodge et les usagers des sentiers afin d’assurer ou de faciliter les déplacements de la faune dans les corridors fauniques du terrain de golf et du mont Signal.

7. Poursuivre l’exécution du programme Prévenir... Un gage d’avenir.

8. Exécuter des brûlages dirigés conformément aux recommandations du plan de gestion du feu du parc national Jasper.

9. Mettre en œuvre une stratégie de gestion du wapiti en vue de ramener la population à des niveaux plus naturels, de rétablir la dynamique de la prédation, de réduire les conflits entre humains et wapitis et d’offrir au public des possibilités d’observation de la faune.

10. Explorer des moyens de réduire la mortalité de cause humaine chez l’ours noir.



11. Exécuter des programmes de traitement pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes et prévenir leur propagation.

12. Poursuivre la remise en état des parcelles perturbées et l’assainissement des sites contaminés.

13. Fermer la décharge du poste de transfert des déchets.

14. Réinscrire la piste d’atterrissage au *Règlement sur l’accès par aéronef aux parcs nationaux*.

- Autoriser les atterrissages d’urgence et de détournement ainsi que les vols récréatifs privés.
- Interdire les vols commerciaux.
- Fournir aux pilotes un aérodrome gazonné pourvu d’un minimum d’installations sans agrandir l’empreinte actuelle; répondre à des normes d’entretien minimales.

15. Continuer de gérer le lotissement des chalets du lac Edith comme centre de villégiature saisonnier.



16. Encourager les exploitants de l'auberge Whistlers Hostel à remplacer leur établissement par une auberge dans le lotissement urbain de Jasper.

17. Dans le couloir du col Yellowhead (depuis les feux de circulation de la route 16 jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique), poursuivre la mise en œuvre du plan directeur du lieu historique national du Col-Yellowhead.

- Mieux faire connaître le lieu historique et améliorer les installations d'accueil de la route 16 pour renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés.
- Travailler en collaboration avec l'administration du parc provincial du Mont-Robson afin d'enrichir l'expérience du visiteur et mettre l'accent sur les activités de mise en valeur dans les lieux de rassemblement.
- Coordonner les initiatives de protection des ressources culturelles et écologiques avec divers partenaires, dont le Canadien National, la société Kinder Morgan Canada et BC Parks.
- Travailler de concert avec des groupes autochtones afin d'intégrer des messages et des récits au sujet de l'occupation du col Yellowhead par les Autochtones.

5.2.2 Collectivité de Jasper

Situation actuelle

- La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* exige que toutes les collectivités des parcs nationaux se dotent d'un plan communautaire, qui doit réunir les caractéristiques suivantes :
 - ◇ être conforme au plan directeur du parc concerné;
 - ◇ respecter les lignes directrices établies par le ministre concernant les activités appropriées dans la collectivité;
 - ◇ renfermer une stratégie de gestion de la croissance;
 - ◇ adhérer aux principes de l'absence d'impacts nets sur l'environnement, de la gestion responsable de l'environnement et de la conservation du patrimoine.



- En 2001, le gouvernement du Canada et le comité de la ville de Jasper ont signé un accord pour la mise sur pied d'une administration locale à Jasper, lequel est entré en vigueur le 1^{er} avril 2002. Pour respecter les modalités de cet accord de gouvernance, le gouvernement de l'Alberta a créé la municipalité spécialisée de Jasper, qui compte une zone de services urbaine à l'intérieur de la collectivité de Jasper et une zone de services rurale englobant 74 792 ha à l'extérieur des limites de la collectivité.



Photo : FoTenn Consultants

- L'accord de gouvernance énonce les responsabilités respectives de Parcs Canada (au nom du ministre de l'Environnement) et de la municipalité de Jasper dans les domaines de la prestation et du financement des services sociaux, de la protection de l'environnement, de l'utilisation du territoire, de la culture, des loisirs, de la prestation des services d'urgence et de l'aménagement, entre autres.
- Dans la ville de Jasper, la municipalité détient tous les pouvoirs généralement conférés à une municipalité albertaine en vertu de l'*Alberta Municipality Governance Act*, à l'exception de ceux qui ont trait à l'utilisation du territoire, à l'aménagement, à l'annexion et à l'environnement. Ces questions demeurent la responsabilité de Parcs Canada.
- À l'extérieur de la collectivité de Jasper, dans la zone de services rurale, la municipalité a des responsabilités limitées qui ont trait à la protection des installations contre l'incendie, à la prestation de services ambulanciers, à la culture et aux loisirs, aux bibliothèques, aux musées et aux services sociaux communautaires, ainsi qu'à l'évaluation, à l'administration et au prélèvement des impôts liés à ces fonctions.
- Les pouvoirs de Parcs Canada en matière d'utilisation du territoire et d'aménagement dans la collectivité de Jasper sont énoncés dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et dans l'ensemble des règlements et des politiques applicables.

Atouts

- La collectivité de Jasper est un centre de services accueillant qui compte une population d'environ 4 700 habitants (selon le recensement municipal de 2008). Elle offre tout un éventail d'établissements d'hébergement, de restaurants, d'agréments et d'autres services aux visiteurs.
- Le plan de développement durable de Jasper, qui a été rédigé conjointement par la municipalité de Jasper et par Parcs Canada en 2010, intègre les responsabilités communes et distinctes des deux parties. Ce plan orientera la gestion de la collectivité dans l'avenir (et sera soumis à un examen dans cinq ans). Le contenu de ce document repose sur cinq principes de durabilité : l'intégrité environnementale, la viabilité économique, l'équité sociale, la vitalité culturelle et la gouvernance participative.

- L'énoncé de vision du plan de développement durable fait de Jasper une petite collectivité accueillante et durable au cœur de la splendeur naturelle du parc national Jasper.
- Les bâtiments patrimoniaux publics et privés contribuent grandement au cachet de la ville et représentent d'excellents exemples d'architecture rustique des montagnes.

Défis

- Comme Jasper est située à l'intérieur d'un parc national, la gestion de la collectivité acquiert une complexité qui n'existe généralement pas ailleurs. Cette situation force Parcs Canada et la municipalité de Jasper à travailler en étroite collaboration afin d'atteindre leurs objectifs communs, tout en respectant les responsabilités et les pouvoirs de l'autre.
- Le *Règlement sur le zonage du périmètre urbain de Jasper* est désuet et devra être remplacé par le règlement sur l'utilisation du territoire de la ville de Jasper, qui existe actuellement sous forme d'ébauche. Ce nouveau règlement continuera d'être appliqué à titre d'instrument stratégique jusqu'à son adoption.
- Le Centre d'information de Parcs Canada (un lieu historique national) n'a pas été conçu pour le nombre de visiteurs qu'il accueille actuellement en période de pointe. La prestation de renseignements exacts et à jour aux visiteurs incombe à un grand nombre d'organismes et de particuliers.

Mesures clés

1. Respecter le contenu du plan de développement durable de Jasper dans les dossiers liés à l'utilisation du territoire, à l'aménagement, à l'exploitation et à la gestion de la ville de Jasper. Administrer ce plan conjointement avec la municipalité en respectant les pouvoirs de chaque partie, sous la direction du maire et du conseil ainsi que du directeur du parc national Jasper ou de son remplaçant.

La section qui suit résume les mesures clés du plan de développement durable. Sauf indication contraire, Parcs Canada et la municipalité de Jasper collaboreront à leur mise en œuvre.



Photo : FoTenn Consultants

Intégrité environnementale :

2. Appliquer les principes de l'absence d'impacts nets sur l'environnement et de la gestion responsable de l'environnement aux processus décisionnels.

3. Continuer de collaborer avec des partenaires locaux afin de délimiter et de gérer les sites contaminés.

4. Améliorer les pratiques actuelles de gestion des eaux pluviales par des programmes de surveillance et de sensibilisation du public; au besoin, prévoir des traitements supplémentaires.

5. Élaborer une politique écologique complète pour les bâtiments publics et privés.

6. Examiner la possibilité d'instaurer un réseau de transport en commun « écologique » pouvant répondre aux besoins des visiteurs et des résidents.

Viabilité économique :

7. Appuyer la mise sur pied à Jasper d'un conseil de l'industrie touristique qui servira de tribune pour la réflexion stratégique et la coordination.

8. Préserver le cachet de petite collectivité de montagne de Jasper en conservant la dimension et le caractère traditionnels de l'architecture et en respectant les lignes directrices en matière d'aménagement.

9. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie destinée à encourager les entreprises locales à adopter des systèmes de gestion de l'environnement reconnus ou des programmes de certification environnementale.

10. Continuer de souligner les réalisations écologiques des entreprises locales dans le cadre d'un programme de récompenses en matière d'intendance de l'environnement.

11. Poursuivre les efforts déployés pour agrandir les installations d'information et d'éducation de la collectivité.



Équité sociale :

12. Continuer d'appliquer les exigences liées aux résidents admissibles.
13. (Parcs Canada) Céder des parcelles de la réserve résidentielle à la municipalité de Jasper pour la création de logements abordables.
14. (Municipalité de Jasper) Continuer d'autoriser l'exploitation de gîtes touristiques en tant qu'activité discrétionnaire dans les zones R1 et R2 et délivrer les permis nécessaires.
15. Exiger que tous les nouveaux projets d'aménagement commercial prévoient la construction de logements du personnel selon le ratio précisé dans les règlements et les politiques d'utilisation du territoire applicables.

**Vitalité culturelle :**

16. Préserver les caractéristiques distinctives de l'architecture de Jasper en appliquant les *Lignes directrices sur le motif architectural de la ville de Jasper*. Actualiser les lignes directrices afin qu'elles reflètent les changements énumérés dans le plan de développement durable de la collectivité.
17. Explorer ou prendre des mesures visant à promouvoir la conservation des bâtiments patrimoniaux (ex. : mise sur pied d'un conseil consultatif sur le patrimoine culturel, création d'incitatifs fiscaux et mise en place d'un programme de récompenses).
18. En compagnie des groupes autochtones ayant des liens historiques avec Jasper, travailler à des initiatives d'intérêt commun.

Gouvernance participative :

19. Continuer de travailler en collégialité à des dossiers d'intérêt commun.
20. Examiner l'accord de création de l'administration locale de Jasper. (Parcs Canada) Si les parties parviennent à un consensus, recommander des modifications législatives afin d'accroître le rôle de la municipalité de Jasper dans les domaines de l'utilisation du territoire et de l'aménagement.
21. Offrir aux jeunes et aux résidents de la collectivité des possibilités d'influencer la prise de décisions.
22. Examiner les procédures du comité de l'urbanisme et de l'aménagement en matière de consultations et de communications.



Utilisation du territoire :

23. Élaborer et mettre en œuvre un plan pour le réaménagement de Patricia Circle.
24. Les limites fixées par *Loi sur les parcs nationaux du Canada* pour la croissance commerciale et l'aménagement sont présentées à la section 4.7.1. Le lecteur trouvera également des détails supplémentaires à la section 3 du plan de développement durable de Jasper.
25. Assujettir les demandes de permis d'exploitation aux critères d'évaluation des activités appropriées et aux objectifs liés au tourisme patrimonial.
26. (Municipalité de Jasper) Continuer d'autoriser l'exploitation d'entreprises à domicile en tant qu'activité discrétionnaire et délivrer les permis nécessaires.
27. Assujettir les projets de réaménagement de propriétés résidentielles et commerciales non conformes à la stratégie de gestion de la croissance du plan de développement durable de Jasper ainsi qu'aux règlements et aux politiques d'utilisation du territoire applicables.
28. (Parcs Canada) Prendre les mesures nécessaires pour modifier le zonage des parcelles de terrain décrites à la section 3 du plan de développement durable de Jasper.
29. N'autoriser que les activités ferroviaires sur les terrains de la cour de triage (zone RY).
30. (Parcs Canada) Faire en sorte que le règlement sur l'utilisation des terres de la ville de Jasper, qui est en cours d'élaboration et qui doit remplacer le *Règlement sur le zonage du périmètre urbain de Jasper* :
- soit appliqué comme outil stratégique jusqu'à ce qu'il soit adopté comme règlement;
 - soit révisé de manière à être conforme au plan de développement durable de Jasper;
 - soit recommandé, une fois achevé, à l'approbation du gouvernement du Canada afin d'être adopté comme règlement.

5.3 PROMENADE DES GLACIERS**État futur souhaité**

Les visiteurs du Canada et de l'étranger qui découvrent la promenade des Glaciers, dans les parcs nationaux Banff et Jasper, plongent dans un paysage spectaculaire de crêtes coiffées de glace, de pics déchiquetés, de ruisseaux d'amont aux eaux turbulentes, de grandioses vallées tapissées de forêts et de prés alpins foisonnant de fleurs sauvages.





De grandes rivières prennent naissance dans ce secteur, sur l'épine dorsale du continent nord-américain. Tirant leur source de la fonte de la neige et de glaciers anciens, elles finissent par rejoindre trois océans. Des parcours intemporels longeant l'Athabasca et la Sunwapta guident les voyageurs dans un périple saisissant depuis le fond des vallées jusqu'au col Sunwapta, dans la zone alpine.

Depuis la route et au-delà, les visiteurs sont témoins des forces naturelles dynamiques à l'œuvre – des glaces qui poursuivent leur patient travail d'affouillement, des avalanches qui se déclenchent sans prévenir, des eaux rugissantes, des feux aux propriétés régénératrices et un climat de montagne variable. Les animaux sauvages perpétuent des habitudes séculaires, et les visiteurs s'enorgueillissent de connaître et d'adopter les comportements qui leur permettront de cohabiter avec des espèces sauvages sans les déranger, que ce soit le grizzli, l'orignal, la chèvre de montagne, le loup ou d'autres espèces des Rocheuses.

À cet endroit, les visiteurs découvrent des paysages qui figurent parmi les plus sauvages et les plus beaux du monde depuis la route de montagne la plus spectaculaire de la planète. Les installations pour les visiteurs, qui sont intégrées aux étendues sauvages environnantes, sont conçues, utilisées et entretenues dans le respect des milieux terrestres et aquatiques. Des pratiques d'intendance exemplaires sont adoptées et communiquées. Amateurs d'aventure, groupes familiaux et voyageurs virtuels, tous y trouvent leur compte. Cette route panoramique patrimoniale a le don de transformer à peu près tous ceux qui l'explorent.

Objectifs

- Proposer aux visiteurs de la promenade une gamme variée de moyens de nouer des liens avec leur entourage, qu'ils choisissent de découvrir la promenade à bord de leur véhicule, de faire une incursion dans la nature sauvage ou de laisser la route loin derrière eux.
- Concevoir les possibilités de manière à offrir une expérience continue qui soutient l'intérêt des visiteurs depuis les préparatifs préalables au séjour jusqu'aux souvenirs de voyage, en permettant à tous d'« accéder au spectaculaire ».

La clairvoyance d'un pionnier

Arthur O. Wheeler, fondateur du Club alpin du Canada, fit sa première excursion de Banff à Jasper sur une étroite piste tracée « à travers de denses forêts vierges, des fondrières, des brûlis et du chablis et sur le flanc de pentes escarpées ». Il conclut : « Une circulation constante exigera une route carrossable bien assujettie. Ce magnifique tracé sera connu dans le monde entier. »

Rocky Mountain Landmarks, 1981

- Travailler en étroite collaboration avec des partenaires et des intervenants afin de concevoir des mesures clés, de les mettre en place et d'en surveiller les résultats ainsi que d'adopter et de mettre en valeur des pratiques d'intendance et des éléments de conception qui préservent et rétablissent le milieu naturel.
- Permettre à la faune d'errer librement et en toute sécurité dans son habitat jusqu'au bord de la route, de manière à offrir des possibilités d'observation exceptionnelles aux visiteurs. Faire en sorte que les visiteurs connaissent et adoptent les comportements jugés responsables pour ce type d'activité.
- Faire en sorte que la promenade des Glaciers demeure une route panoramique patrimoniale de grande qualité et un lien important entre les parcs nationaux Jasper et Banff.

Situation actuelle

Atouts

- La promenade des Glaciers (route 93 Nord) s'étend sur 230 km entre Lake Louise et Jasper; environ 400 000 véhicules y circulent chaque année.
- La promenade tout entière se trouve dans le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes de l'UNESCO. Elle figure parmi les attractions les mieux connues des parcs nationaux Banff et Jasper.
- La promenade compte 14 aires de fréquentation diurne, 3 points d'entrée, 16 belvédères, 19 sentiers, 5 auberges, 11 campings de l'avant-pays et 7 établissements d'hébergement commercial périphériques.
- Cette route propose aux visiteurs une agréable balade à un rythme détendu. Elle est sinueuse et vallonnée, n'est pas clôturée, n'a que deux voies et est pourvue d'accotements asphaltés à certains endroits seulement.
- Ce sont le Centre du Champ-de-Glace et le glacier Athabasca qui accueillent le plus de visiteurs sur la promenade – il s'agit de l'un des rares endroits en Amérique du Nord où un glacier se trouve tout près de la route.
- Un groupe consultatif composé d'employés de Parcs Canada, d'intervenants et d'Autochtones a élaboré une stratégie et un plan d'action pour la promenade des Glaciers. Le contenu de ces documents est résumé dans la présente section du plan directeur.



Photo : Mark Bradley

Défis

- Les moyens d'interprétation et l'infrastructure de certaines voies d'arrêt sont désuets. Les arbres obstruent la vue à certains endroits.
- Il faut moderniser certains campings pour mieux répondre aux besoins des visiteurs et des véhicules modernes.
- Il y a parfois des problèmes de congestion sur la route.



- La route a été conçue pour une promenade à un rythme détendu, et elle donne lieu à des conflits lorsque certains automobilistes roulent à trop grande vitesse.
- Les collisions avec le caribou suscitent des inquiétudes particulières – principalement entre le poste des gardes Sunwapta et la plaine Beauty. Il n'est pas rare de voir des mouflons sur la colline Tangle. Près du mont Kerkeslin, les automobilistes qui observent les chèvres à un important dépôt salin près de la route engendrent de la congestion.



Mesures clés

1. Mettre en œuvre le concept stratégique final pour la promenade des Glaciers, tel qu'il est résumé ci-dessous et présenté à l'annexe 2.
2. Créer pour la promenade une identité distinctive qui traduit son statut emblématique et les possibilités qui y sont offertes tout en intégrant des messages d'accueil, d'intendance et de sécurité publique.
3. Créer une atmosphère distincte aux trois points d'entrée de la promenade, pour mousser l'expectative, faire sentir aux visiteurs qu'ils sont les bienvenus et renforcer chez eux l'impression qu'ils sont arrivés sur la promenade ou qu'ils en sortent.
4. À la lumière d'une connaissance approfondie des besoins, des intérêts et des motivations des visiteurs, aligner les produits actuels et nouveaux sur les trois types d'expérience suivants : *Aperçu depuis les confins*, *Incursion dans la nature sauvage* et, pour les secteurs reculés mais accessibles depuis la promenade, *Exploration des étendues sauvages des Rocheuses*.

5. Pour les belvédères, les aires de fréquentation diurne et les départs des sentiers, adopter des normes uniformes qui tiennent compte des fluctuations saisonnières, de l'intégrité écologique, des objectifs d'éducation et de l'efficacité opérationnelle.

6. Collaborer avec des partenaires de l'industrie touristique et des groupes sans but lucratif afin de concevoir et de répandre des pratiques de gestion exemplaires, de mettre en œuvre des stratégies, de renforcer le programme d'interprétation ainsi que de promouvoir et de commercialiser la promenade.



7. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'application de la loi afin de gérer les limites de vitesse et de réduire au minimum les risques d'accoutumance et d'abandon de l'habitat dans les interactions entre animaux sauvages et humains.

8. Relier les formations glaciaires, les limites forestières historiques et d'autres caractéristiques du paysage à l'interprétation du changement climatique et de ses effets sur les paysages, les écosystèmes et l'hydrologie des montagnes.

9. Repenser les aires d'observation aménagées à des endroits sensibles (ex. : les chutes Tangle, les dépôts salins du mont Kerkeslin) afin de remédier aux problèmes liés à la sécurité, à la qualité de l'expérience offerte et à la faune.

10. Pour la conception et la mise en place d'une norme devant régir la promenade, mettre l'accent sur l'expérience du visiteur et la sécurité plutôt que sur la vitesse, afin de conserver sa vocation de route patrimoniale offrant une balade agréable dans un cadre panoramique.

11. Veiller à ce que les visiteurs aient accès à de l'information en temps voulu pour prendre des décisions de voyage éclairées dans ce secteur reculé.

12. Réduire le risque de mortalité du caribou sur la promenade.

13. Travailler avec la société Brewster Transportation and Tours à moderniser les environs du Centre du Champ-de-Glace afin d'enrichir l'expérience du visiteur, d'améliorer les pratiques environnementales et d'actualiser l'interprétation.



5.4 VALLÉE DE LA MALIGNE

État futur souhaité

La popularité de la vallée de la Maligne témoigne de l'excellence des possibilités d'observation de la faune, des paysages sauvages et des plans d'eau inaltérés. Symboles durables et inspirants, le lac Maligne et l'île Spirit sont reconnus dans le monde entier comme les plus beaux fleurons du Canada. La vallée attire tout un éventail de visiteurs, des familles aux néo-Canadiens, des voyageurs indépendants aux groupes organisés, des photographes aux pêcheurs à la ligne.



Leurs sens pleinement mobilisés, les visiteurs découvrent avec émerveillement l'importance de la vallée de la Maligne comme refuge et comme habitat pour des espèces sensibles telles que le grizzli, le caribou et l'arlequin plongeur, ainsi que les caractéristiques géologiques exceptionnelles qui ont contribué à faire du parc national Jasper un site du patrimoine mondial – le lac Medicine, le canyon Maligne et l'un des réseaux karstiques les plus étendus de l'Amérique du Nord.

Les explorateurs tout en douceur sont attirés vers trois grands pôles : le canyon Maligne, porte d'entrée de la vallée, le lac Medicine et le lac Maligne. Pour les adeptes des milieux sauvages, ce secteur représente le point de départ d'excursions nautiques sur le lac Maligne et de randonnées dans des milieux alpins saisissants tels que les collines Opal, les collines Bald et le sentier Skyline. L'hiver est une période tranquille et féérique dans la vallée, et les loisirs sont soigneusement adaptés aux initiatives de rétablissement du caribou. Tous les visiteurs de la vallée de la Maligne rentrent de voyage la tête remplie de souvenirs bien vivants d'un lieu soigneusement protégé qui invite à l'exploration et à la redécouverte, sur les traces des Samson Beaver, Mary Schäffer, Fred Brewster et Curly Phillips.

Objectifs

- Accueillir chaleureusement les visiteurs à trois grands pôles d'attraction – le canyon Maligne, le lac Medicine et le lac Maligne – qui mettent en évidence les caractéristiques déterminantes de la vallée de la Maligne et les possibilités qui y sont offertes.
- Améliorer les services d'orientation et le schéma de circulation au lac Maligne.



- Accroître l'attrait des pôles d'attraction donnant accès aux étendues sauvages et y présenter de l'information utile et à jour (ex. : départ du sentier Skyline et des sentiers du Lac-Jacques, des Collines-Opal et des Collines-Bald).
- Répondre aux besoins en matière d'habitat et de sûreté de l'arlequin plongeur, du caribou et du grizzli.
- Travailler en étroite collaboration avec la société Maligne Tours et d'autres exploitants afin d'enrichir l'expérience offerte dans la vallée de la Maligne et de veiller à ce que les activités contribuent à mettre en valeur les attributs de grande valeur et le caractère sauvage du secteur.



Situation actuelle

Atouts

- Le canyon Maligne jouit d'une grande popularité en été comme en hiver. De récents travaux d'amélioration des sentiers et des passerelles ont permis d'accroître la sécurité et l'attrait de cette aire de fréquentation diurne pour les visiteurs.
- Le lac Maligne est un symbole des Rocheuses qui est connu dans le monde entier. Les visiteurs profitent des installations d'utilisation diurne et des services offerts, notamment de courtes randonnées, des croisières, des services de restauration, la location de canots et de kayaks, des sentiers faciles, modérés et difficiles, des aires de pique-nique, la pêche à la ligne et une rampe de mise à l'eau. Plusieurs bâtiments patrimoniaux évoquent les débuts du tourisme dans le parc national Jasper.
- La vallée offre de multiples possibilités de randonnées d'une journée et d'excursions avec coucher, dont certaines mènent à des milieux alpins spectaculaires. Le sentier Skyline et les campings du lac Maligne qui sont accessibles en bateau sont les destinations nocturnes les plus populaires de l'arrière-pays du parc. Des excursions d'initiation à l'arrière-pays sont offertes sur le sentier du Lac-Jacques.
- L'auberge Maligne Canyon Hostel offre aux visiteurs une possibilité d'hébergement rustique.
- La vallée est très fréquentée en hiver – pour les promenades sur glace dans le canyon Maligne, le ski de fond, la raquette, le ski de randonnée et le camping d'hiver. Pour faciliter le rétablissement du caribou, Parcs Canada interdit le traçage de pistes de ski au lac Maligne.
- Le lac Maligne est la principale destination des pêcheurs à la ligne. Le lac Medicine offre des possibilités de pêche à la mouche.
- Les toilettes de l'île Spirit et le poste des gardes Maligne sont alimentés à l'énergie solaire.



Défis

- L'impression conférée aux visiteurs à leur arrivée dans la vallée de la Maligne et au lac Maligne gagnerait à être améliorée.
- Les moyens d'interprétation, les points de départ des sentiers, les aires de pique-nique et divers autres éléments d'infrastructure doivent être modernisés. Il faut relater de nouveaux récits au sujet du patrimoine culturel du secteur.
- Les embouteillages causés par des animaux sauvages sont courants; les automobilistes s'arrêtent pour observer des mouflons, des orignaux ou des ours noirs.
- La sûreté de l'habitat des espèces sensibles demeure problématique.
- En raison du climat et du caractère isolé de ce secteur, la gestion des eaux usées et de la consommation d'énergie représente une tâche difficile.

Mesures clés

1. Améliorer l'orientation et l'impression à l'arrivée dans le creux et au sommet de la vallée de la Maligne.

2. Renouveler l'infrastructure au lac Medicine et au lac Maligne; veiller à ce que les travaux de planification réalisés pour chacun de ces pôles d'attraction tiennent compte des besoins et des possibilités rattachés à trois types d'expérience : *Aperçu depuis les confins*, *Incursion dans la nature sauvage* et *Exploration des étendues sauvages des Rocheuses*.

3. Améliorer les communications et l'interprétation au sujet de la vallée de la Maligne.

- Collaborer avec des tierces parties, telles que la société Maligne Tours, d'autres voyageurs et Hostelling International.
- Offrir au public des possibilités de se renseigner sur les caractéristiques exceptionnelles de la vallée : la géologie et le réseau karstique, l'histoire humaine et les espèces sensibles.
- Créer un synopsis pour des moyens d'interprétation.

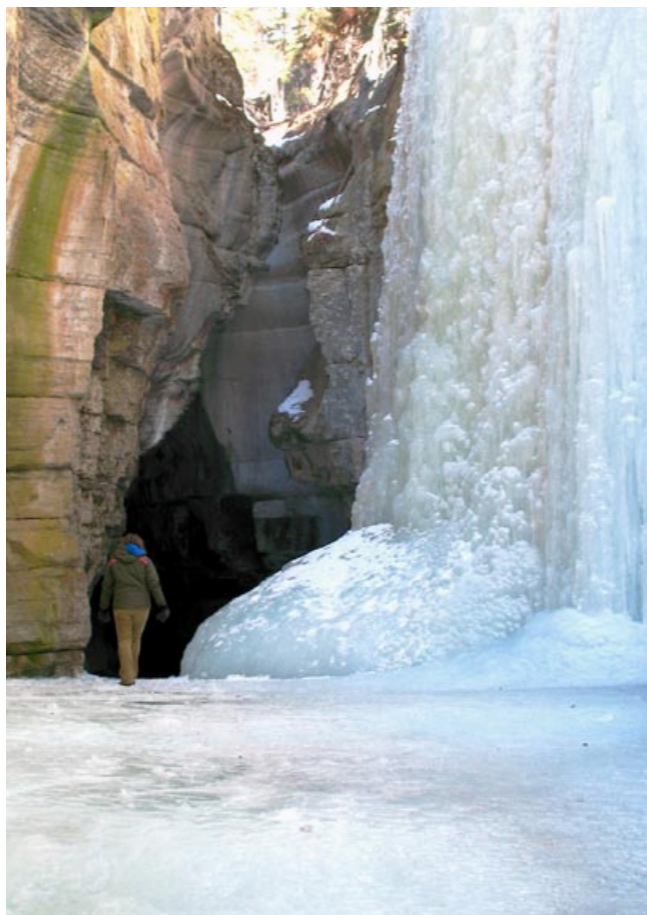


Photo : Nicole Gaboury

4. Amener les visiteurs à nouer des liens avec ce secteur tout en préservant ou en agrandissant les espaces représentant un habitat sûr pour la faune.

- Préserver ou améliorer les secteurs où les automobilistes peuvent se ranger en toute sécurité au bord de la route pour observer la faune.
- Explorer des moyens d'accroître la sûreté de l'habitat du grizzli dans la vallée de la haute Maligne.
- Explorer des moyens d'accroître la sûreté de l'habitat du caribou dans le cadre de la stratégie de conservation de l'espèce (voir la section 4.4.1.3).
- Assurer la protection de la faune dans le delta du lac Medicine.

5. Poursuivre la mise en œuvre des *Lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières du parc national Jasper*.

- Envisager des solutions de rechange à l'utilisation du cours intermédiaire de la rivière Maligne¹, où les activités nautiques sont actuellement interdites.
- Pour l'utilisation du cours intermédiaire de la rivière Maligne, étudier les propositions scientifiquement défendables qui portent sur les aspects bien documentés de l'écologie de l'arlequin plongeur (les conclusions ayant mené à la fermeture préventive) et qui bénéficient d'un appui massif.
- Dans l'intervalle, prolonger la fermeture afin de protéger l'arlequin plongeur avant et pendant la période de nidification (c.-à-d. fermer le cours intermédiaire de la Maligne à toute activité nautique; fermer la décharge du lac Maligne à toute activité en mai et en juin).

6. Autoriser la construction de logements pour le personnel de la société Maligne Lake Tours au bloc des services d'entretien actuel ainsi qu'un nombre limité de logements du personnel dans le pavillon de jour.

7. Envisager des moyens d'économiser l'énergie et explorer de nouvelles sources de production d'énergie verte.

¹Le cours intermédiaire de la Maligne correspond au tronçon de rivière qui s'étend de la décharge du lac Maligne au lac Medicine.



5.5 VALLÉE DE LA BASSE ATHABASCA

État futur souhaité

« *Le hall de l'entrée principale...* »

Tous les visiteurs sont chaleureusement accueillis au poste d'entrée Est, un portail historique dans les chaînons frontaux. Visibles de loin, les contours anguleux de la roche Miette ont souvent servi de point de repère aux premiers explorateurs. Le mouflon d'Amérique et la chèvre de montagne errent sur les pentes abruptes de la vallée. Le lac Jasper domine le centre de la vallée, un bassin où la rivière s'élargit et se rétrécit au fil des saisons. Les vents d'hiver soulèvent régulièrement des colonnes de limon sur son lit exposé.



Le magnifique cours inférieur de l'Athabasca a été le témoin muet de l'évolution de ce couloir de transport. Le poste Jasper House servait de halte aux brigades des pelleteries qui effectuaient la difficile traversée de la ligne de partage des eaux. Il se dégage de cet endroit une puissante ambiance, que renforcent les œuvres de Paul Kane (1846) et d'autres artistes ainsi que de riches relations de voyage, telles que celles de l'expédition Palliser :

« [Traduction] Le poste Jasper House est magnifiquement situé sur une plaine dégagée d'environ six milles d'étendue, à l'intérieur de la première chaîne de montagnes. Là où la vallée décrit un virage en amont et en aval, il semble être complètement entouré de montagnes, qui se dressent de 4 000 à 5 000 pieds d'altitude, avec leurs puissants contours déchiquetés...

...En amont du fort, la rivière se dilate pour former des lacs larges mais peu profonds [les lacs Jasper et Talbot], qui sont bordés d'imposants monticules de sable. Le vent souffle généralement avec grande violence dans cette vallée, à tel point que, bien souvent, en l'espace de quelques heures, tout est couvert d'une couche de sable de plusieurs pouces d'épaisseur. »

- *Dr James Hector, janvier 1859*

Les courbes et les longs tronçons droits de la route 16 suivent le tracé de l'ancienne voie ferrée du Grand Trunk Pacific. Les visiteurs font une halte dans des voies d'arrêt, où prennent forme les récits de l'exploitation houillère, de la faune, de l'écologie et de la dimension humaine de ce paysage. Les amateurs de beaux paysages, les campeurs et les randonneurs optent pour un détour dans la vallée de la Fiddle, où les attend la promesse d'un bain vivifiant aux sources thermales Miette.



Le côté nord du lac Jasper offre une expérience tout à fait différente – une expérience vécue au ralenti dans un cadre rustique et tranquille. Un chemin de gravier reliant la rivière Snaring au homestead Moberly retrace les anciens sentiers menant à Jasper House, à la rivière Snake Indian et au-delà, jusqu'au sentier de la Limite-Nord. Il s'agit d'un secteur important pour les Autochtones qui entretiennent des liens avec Jasper House et les homesteads métis. Des expositions, des imprimés et des moyens audio relatent leur histoire dans leurs propres mots et avec leurs propres voix.



L'intégrité visuelle et écologique de ce magnifique coin historique est préservée grâce à une intendance soigneuse et à des travaux de remise en état réalisés le long des couloirs de la route, de la voie ferrée et du pipeline. Pour tous les visiteurs, la vallée de la basse Athabasca est un lieu accueillant qui invite à l'exploration tout en douceur.

Objectifs

- Faire du poste d'entrée Est un lieu d'arrivée, d'accueil et d'orientation.
- Accueillir chaleureusement les visiteurs et les voyageurs en transit et leur fournir de l'information à jour et des services d'orientation de base qui leur permettront de tirer le meilleur parti possible de leur séjour.
- Faire découvrir aux visiteurs et aux non-visiteurs les possibilités et les récits des sources thermales Miette, du homestead Moberly et du lieu historique national Jasper House.
- Permettre aux visiteurs de se renseigner sur les lacs Jasper et Talbot et d'observer la faune à la pointe Disaster et au 12^e mille grâce à des voies d'arrêt sécuritaires et informatives.
- Rétablir la structure et la fonction de l'écosystème montagnard.

5.5.1 Couloir de la route 16

Situation actuelle

Atouts

- Les visiteurs se voient offrir d'excellentes expériences de type *Aperçu depuis les confins* sur la route 16. Les passagers du train peuvent admirer de beaux paysages et apercevoir des animaux sauvages.



- Le lieu historique national Jasper House se trouve sur la berge nord de la rivière Athabasca, là où elle rejoint la rivière Rocky. Un sentier d'interprétation permet aux visiteurs de faire une courte promenade et d'en découvrir l'histoire.
- Les pagayeurs chevronnés peuvent explorer l'Athabasca et passer la nuit dans deux campings désignés.
- Les expositions du lac Talbot, une excellente halte, interprètent les effets de l'incendie du chaînon Syncline, qui est survenu en 2003; la pêche à la ligne est une activité populaire dans ce secteur.

Défis

- L'accueil et les services d'orientation gagneraient à être améliorés.
- Les installations des aires de fréquentation diurne sont désuètes.
- Les délais d'attente au poste d'entrée sont devenus un problème chronique pour les visiteurs et les voyageurs en transit.
- Les visiteurs qui s'arrêtent pour observer la faune à la pointe Disaster et à d'autres endroits causent des problèmes de congestion.
- Bon nombre des voies d'arrêt de la route 16 ne sont ni signalisées ni asphaltées ni officielles, ce qui amène les visiteurs à se demander s'il est approprié de s'y arrêter et quelles activités y sont offertes.
- Malgré l'absence d'un moyen d'accès officiel, l'affluence croissante au lac Jasper risque de nuire à la végétation et aux dunes fragiles.
- La mortalité faunique sur la route et la voie ferrée pose problème; la réduction de la limite de vitesse a amélioré la situation.
- La route, la voie ferrée et le pipeline nuisent à l'esthétique du paysage, fragmentent les milieux aquatiques et favorisent les infestations persistantes de plantes non indigènes.
- L'ancienne mine de Pocahontas et le sentier d'interprétation correspondant sont peu fréquentés. La résidence du directeur de la mine se détériore.

Mesures clés

1. Renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés au poste d'entrée Est et le sentiment qu'ils y sont les bienvenus; améliorer le débit de la circulation et réduire ou éliminer les files d'attente.
2. Explorer des emplacements et des partenariats possibles pour des services d'accueil et d'orientation à l'extrémité est du parc (ex. : à l'est du poste d'entrée, dans le secteur de Pocahontas).
3. Améliorer les voies d'arrêt en bordure de route afin d'enrichir les expériences de type *Aperçu depuis les confins*. Grouper les installations dans la mesure du possible pour réduire les coûts d'entretien.





4. Améliorer les possibilités d'accès au lac Jasper, tout en protégeant les caractéristiques fragiles, en réduisant au minimum l'impact sur la faune et en rehaussant la sécurité publique; offrir aux visiteurs des possibilités d'en apprendre davantage sur cet écosystème unique en son genre.

5. Surveiller les prairies et les dunes sensibles.

6. Intégrer au programme de mise en valeur du secteur les récits des Autochtones, des premiers explorateurs, de la construction du chemin de fer, de l'exploitation minière et de caractéristiques spéciales telles que les étangs Pocahontas et les sources thermales Miette.

7. Offrir des visites virtuelles par Internet et par d'autres moyens afin de permettre au public de découvrir les sources thermales Miette, le homestead Moberly et le lieu historique national Jasper House.

8. En partenariat avec d'autres, poursuivre les travaux de rétablissement des communautés végétales indigènes sur les parcelles perturbées.

9. Poursuivre la mise en œuvre de stratégies destinées à prévenir, à contrôler ou à éliminer les plantes non indigènes envahissantes.

5.5.2 Vallée de la Fiddle

Situation actuelle

Atouts

- La géologie des chaînons frontaux est mise en valeur le long de la promenade panoramique qui remonte la vallée.
- Deux exploitants commerciaux offrent des services d'hébergement dans la vallée. Les visiteurs de la région fréquentent le camping Pocahontas.
- Les sources thermales Miette sont les plus chaudes des Rocheuses canadiennes. La plupart des visiteurs qui explorent cette vallée se rendent à la piscine, qui est en exploitation en été seulement.



Défis

- Les aires de fréquentation diurne et les belvédères doivent être modernisés.
- Les exploitants des sources thermales Miette doivent préciser leur orientation à long terme.
- La station d'épuration des eaux usées doit être remplacée.
- L'accoutumance de la faune à l'aire de fréquentation diurne des Sources-Thermales-Miette est devenue un problème chronique (ex. : mouflon d'Amérique).

Mesures clés

1. Sensibiliser les visiteurs aux possibilités offertes dans la vallée de la Fiddle.

2. Intégrer des renseignements supplémentaires sur le secteur à la documentation de planification du voyage et au programme d'orientation de l'extrémité est du parc.

3. Moderniser les belvédères, les sentiers autointerprétés et les aires de fréquentation diurne.

4. Élaborer une stratégie afin de mieux coordonner l'activité humaine et l'aménagement aux sources thermales Miette.



- Examiner des moyens de renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés aux sources thermales.
- Explorer la possibilité de prolonger la saison d'exploitation en tenant compte des facteurs écologiques, sociaux et économiques rattachés à une telle décision.
- Mettre à niveau la station d'épuration des eaux usées aux sources thermales afin qu'elle atteigne les cibles établies pour le traitement des effluents.
- Réduire l'accoutumance de la faune.

5. Explorer des possibilités de partenariat avec des exploitants commerciaux et des concessionnaires dans la vallée (ex. : forfaits, coentreprises).



5.5.3 Corridor Snaring-Snake Indian

Situation actuelle

Atouts

- Le corridor Snaring–Snake Indian offre une possibilité de promenade panoramique dans un cadre rustique.
- L’affluence dans le corridor varie de faible à modérée.
- La faune n’est pas accoutumée aux humains, et les travaux de surveillance révèlent un niveau de prédation sain.
- Les visiteurs peuvent emprunter un sentier autointerprété jusqu’au homestead Moberly, où ils découvrent deux bâtiments et un lieu de sépulture familial métis. Des panneaux racontent l’histoire des familles métisses qui vivaient dans le secteur au tournant du XX^e siècle.
- Le secteur offre des points d’accès à des expériences exceptionnelles de type *Incursion dans la nature sauvage* et *Exploration des étendues sauvages des Rocheuses*.



Défis

- La route menant à la rivière Snake Indian est raboteuse et étroite. Deux affleurements escarpés ne sont pas protégés.

Mesures clés

1. Collaborer avec les descendants des pionniers métis en vue de mieux faire connaître le homestead Moberly et de mettre en valeur, sur place et à distance, l’histoire du secteur.
2. Encourager les visites guidées d’interprétation et mettre l’accent sur la formation des guides autochtones.
3. Créer, sur imprimé ou sur support électronique, une visite guidée écoculturelle.
4. Utiliser les médias appropriés pour raconter l’histoire du secteur aux non-visiteurs.
5. Explorer les deux options suivantes pour enrichir l’expérience des visiteurs qui se rendent au-delà du poste Snaring :
 - a) Interdire les véhicules à moteur au-delà de la barrière du poste Snaring en vue d’y aménager un nouveau sentier à l’intention des randonneurs, des cavaliers et des cyclistes. Examiner la possibilité d’aménager un ou plusieurs campings le long du sentier.



b) Préserver la nature rustique de la route Snaring-Snake Indian pour permettre aux automobilistes et à d'autres voyageurs de profiter du paysage varié. Offrir de nouvelles possibilités d'apprentissage et faire connaître les possibilités qui sont déjà offertes.

5.6 ARRIÈRE-PAYS

État futur souhaité

Pour se rapprocher du côté sauvage du parc national Jasper (le « doux géant » des parcs nationaux des montagnes), il suffit de trouver le point de départ du sentier le plus proche. Plus de 97 % de la superficie du parc est gérée en tant que réserve intégrale, ce qui permet d'offrir un large éventail de possibilités pour tous les niveaux de compétence et d'expérience. Le parc national Jasper compte certains des parcours les plus emblématiques des Rocheuses et certains des sentiers les plus longs des parcs nationaux des montagnes.

Un menu clair des possibilités et des services offerts dirige les randonneurs de l'arrière-pays vers leur première ou leur prochaine aventure et leur donne accès à des guides et à des pourvoyeurs expérimentés. Les visiteurs ont le choix entre des randonnées d'une journée de type *Incursion dans la nature sauvage* sur des sentiers comme le sentier Sulphur Skyline ou le sentier des Lacs-Geraldine ou des excursions avec coucher jusqu'au lac Jacques. Certaines des excursions vedettes du parc national Jasper – le sentier Skyline, la boucle Brazeau et la vallée Tonquin – font la joie des esprits aventureux. Peu de visiteurs entreprennent les longues excursions des sentiers de la Limite-Nord et de la Limite-Sud, des randonnées classiques qui évoquent le rythme naturel de la vie en plein air.

Les traditions et l'innovation coexistent dans l'arrière-pays du parc national Jasper. Les auberges historiques en rondins, les chalets de patrouille du parc et les campings n'ont rien perdu de leur charme rustique, et les pratiques opérationnelles et environnementales sont conformes aux normes de diligence les plus rigoureuses. L'accès à l'information et à l'orientation par des moyens à la fine pointe de la technologie servent de complément aux grandes traditions du « sans trace » et de l'autosuffisance.



Photo : Nicole Gaboury

Les expériences dans l'arrière-pays sont inspirantes et motivantes. En partageant le paysage avec les grizzlis et les caribous des bois, les visiteurs font l'expérience de la véritable nature sauvage sur un territoire qui jouit d'une grande intégrité écologique.



Objectifs

- Permettre aux visiteurs d'accéder à une vaste gamme d'expériences en milieu sauvage, allant des randonnées pour novices sur des sentiers d'une journée aux excursions avec coucher, en passant par des expéditions de longue durée.
- En collaboration avec des partenaires, faire la promotion d'un éventail de possibilités qui sont adaptées aux intérêts des visiteurs et qui font connaître le patrimoine et les paysages naturels uniques du parc national Jasper.
- Établir des niveaux de service durables pour appuyer des expériences de qualité.
- Pour l'orientation et l'aide à la planification d'excursions en milieu sauvage, offrir des produits et des services opportuns, inspirants et informatifs qui font la promotion de l'étiquette et de la sécurité en milieu sauvage.
- Préserver la sûreté de l'habitat du grizzli, du caribou et d'autres espèces qui ont besoin d'un vaste territoire.
- Influencer la prise de décisions concernant les terres adjacentes aux limites du parc afin de servir les intérêts communs liés à la conservation de la faune ainsi qu'à la protection et à la promotion des expériences en milieu sauvage.

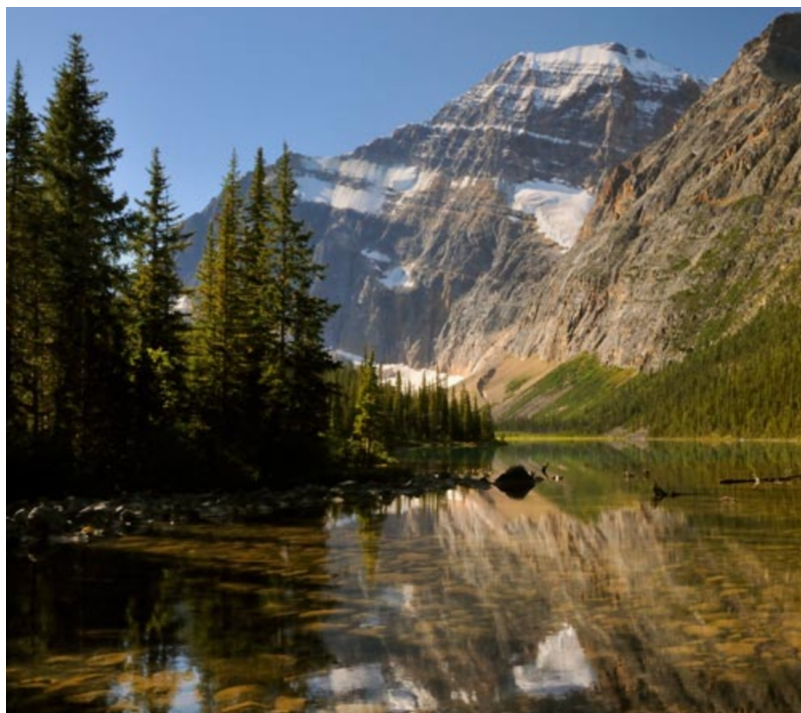


Photo : Mark Bradley

Situation actuelle

Atouts

- Le parc national Jasper compte plus de 1 200 km de sentiers de randonnée d'une journée et d'excursion avec coucher et 100 emplacements de camping dans l'arrière-pays.
- Les visiteurs ont accès à des possibilités enrichissantes, peu importe leur niveau de compétence ou de confort.
- Des possibilités d'excursion et de camping sont offertes aux amateurs de vélo de montagne.
- L'immense arrière-pays du parc national Jasper abrite des espèces sensibles qui ont besoin d'un vaste territoire.



Possibilités en milieu sauvage

Les séjours d'une journée et les excursions avec coucher peuvent être caractérisées au moyen du cadre décrit dans la stratégie Accueillir les visiteurs et leur offrir des montagnes de possibilités.

Incursion dans la nature sauvage

- Les visiteurs peuvent faire une incursion dans la nature sauvage à partir de n'importe lequel des nombreux départs de sentier et participer à une vaste gamme d'activités de durée, de longueur et de difficulté (faciles ou exigeantes) variées.
- Les sentiers d'excursion avec coucher, comme le sentier du Lac-Jacques, la boucle du Lac-Saturday Night, le sentier de la Vallée-du-Fryatt, le sentier du Lac-Fortress/de la Rivière-Chaba et le sentier de la Rivière-Fiddle, initient les novices de l'arrière-pays à un milieu sauvage qui n'est pas trop éloigné de la civilisation.
- Parmi les destinations avec coucher emblématiques et populaires, notons le sentier Skyline, la vallée Tonquin et la boucle Brazeau. Ces lieux offrent aux visiteurs des paysages alpins spectaculaires, l'occasion de voir des ours, des caribous et d'autres espèces, des installations bien entretenues et des options pour des excursions avec coucher relativement courtes.
- Les auberges de l'arrière-pays proposent aux visiteurs des possibilités d'excursion assistée. Des refuges situés à divers endroits sont accessibles aux visiteurs qui préfèrent une excursion autonome.
- Les deux terrains de camping du lac Maligne occupent le deuxième rang des campings les plus fréquentés de l'arrière-pays du parc, et ils offrent une expérience unique en son genre – ils ne sont accessibles que par bateau. Deux emplacements de camping sont à la disposition des pagayeurs du cours inférieur de la rivière Athabasca.



Photo : Jen Grant

Exploration des étendues sauvages des Rocheuses

- Les visiteurs à la recherche d'une expérience de longue durée dans l'arrière-pays trouveront leur compte sur les sentiers de la Limite-Nord et de la Limite-Sud, du Col-Maligne et du Col-Athabasca, un lieu historique national.
- Des possibilités d'alpinisme et d'excursion sur glacier de haut calibre sont offertes le long de la ligne de partage des eaux et dans le secteur du champ de glace Columbia.
- Les excursions dans les grands espaces sauvages dépourvus d'installations exigent un haut degré d'autosuffisance. Les rares sentiers bénéficient d'un très faible niveau d'entretien. Le camping sauvage est autorisé.

Défis

- Parcs Canada n'a pas les ressources nécessaires pour entretenir le vaste réseau de sentiers et d'installations de ce secteur.
- Certains sentiers et installations ne répondent pas aux besoins des usagers.
- Parcs Canada doit obtenir des renseignements à jour sur les besoins et les attentes des visiteurs afin de prendre de bonnes décisions.
- Les randonneurs de l'arrière-pays ont besoin de meilleurs renseignements sur la sécurité publique, l'étiquette et la conservation.
- Les pavillons de renseignements situés aux points de départ des sentiers nécessitent des améliorations.
- Les panneaux d'accueil et d'orientation sont inadéquats à plusieurs points d'accès provinciaux très fréquentés (ex. : points de départ du sentier de la Limite-Nord, au lac Rock et au lac Berg).
- Les chevaux et les conflits entre groupes d'usagers demeurent des sources de préoccupation dans la vallée Tonquin.
- Une grande partie de la réserve intégrale sert d'habitat au caribou des bois; il faut une gestion soignée pour appuyer les efforts de conservation du caribou.
- Le grizzli bénéficie pour l'essentiel d'un habitat sûr dans le parc. Cependant, il reste encore des améliorations à apporter. Pendant certaines périodes de l'année, l'accès à des secteurs tels que les collines Opal est interdit pour limiter les conflits ours-humains.
- Les changements apportés au mode d'utilisation des terres le long des limites ouest et est du parc, notamment en ce qui a trait aux loisirs motorisés, à la chasse et à la construction de routes aux fins de l'exploitation minière, forestière, pétrolière et gazière, soulève des préoccupations quant au bien-être des populations fauniques dont le territoire chevauche le parc (ex. : le caribou et le grizzli) et à l'effritement du caractère sauvage.



Mesures clés

1. Évaluer et actualiser les expériences offertes par Parcs Canada dans l'arrière-pays afin de répondre aux besoins changeants des visiteurs tout en préservant et en respectant le caractère distinctif de la réserve intégrale du parc.
 - Mener des recherches en sciences sociales pour comprendre les besoins et les attentes des visiteurs et pour surveiller les tendances qui se dessinent à cet égard.



- Examiner les possibilités d'améliorer les installations et les services pour les familles, les visiteurs qui connaissent peu l'arrière-pays et d'autres groupes prioritaires.
 - Examiner le niveau de service offert en ce qui a trait aux sentiers et aux installations de l'arrière-pays.
 - Pour les sentiers de l'arrière-pays, élaborer un plan cadre qui établit des priorités et qui favorise la durabilité.
 - Faire des expériences de type *Incursion dans la nature sauvage* une priorité en matière d'investissement (ex. : sentier Skyline, lac Maligne, vallée Tonquin, boucle Brazeau, lac Jacques).
2. Mieux faire connaître les multiples expériences offertes et sensibiliser le public à l'importance de l'histoire humaine et des écosystèmes du secteur.
- Au moyen de sites Web et d'autres médias, créer des expériences en milieu sauvage virtuelles et offrir une aide à la planification d'excursions.
 - Améliorer les panneaux d'orientation situés aux points de départ des sentiers et inspirer aux visiteurs le sentiment qu'ils sont arrivés à destination.
 - Fournir plus de renseignements sur les espèces sauvages sensibles afin que les visiteurs puissent se déplacer de façon sécuritaire et limiter les conséquences de leur présence sur les caribous et les grizzlis.
 - De concert avec les guides et d'autres exploitants commerciaux, améliorer la diffusion de renseignements sur l'histoire et les caractéristiques particulières du secteur à leurs clients.
 - De concert avec des partenaires, promouvoir les possibilités vedettes offertes dans l'arrière-pays du parc national Jasper.
3. Préserver le caractère sauvage de ce secteur.
- Maintenir la capacité d'accueil actuelle des installations commerciales de l'arrière-pays :
 - ◊ les deux auberges de la vallée Tonquin : 25 personnes chacune (50 personnes au total);
 - ◊ le refuge Wates-Gibson : 30 personnes;
 - ◊ l'auberge du sentier Skyline et du sentier du Col-Shovel : 19 personnes.
 - Interdire la construction de nouveaux refuges ou de nouveaux abris au-dessus de la limite forestière.
 - Autoriser un léger agrandissement de l'empreinte des refuges alpins existants lorsqu'une telle mesure permet d'accroître l'intégrité écologique, d'enrichir l'expérience du visiteur et d'améliorer les possibilités d'apprentissage.
 - Permettre l'utilisation limitée d'hélicoptères et de motoneiges pour l'entretien et l'approvisionnement des installations.
 - Interdire l'utilisation d'hélicoptères, de véhicules hors route et de motoneiges pour transporter les visiteurs, leurs effets personnels ou leur matériel jusqu'aux refuges et aux auberges de l'arrière-pays.
 - Améliorer les pratiques d'intendance de l'environnement et de gestion des eaux usées.



Vallée Tonquin

La vallée Tonquin est l'une des destinations sauvages les plus célèbres du parc national Jasper. Elle offre des occasions inégalées de faire l'expérience de l'environnement alpin en hiver et en été. Pendant des décennies, le cheval a été le moyen de transport traditionnel dans le secteur. Dans les 25 dernières années,



toutefois, la randonnée pédestre a gagné en popularité. Le secteur procure un habitat important au caribou des bois et au grizzli.

Le plan directeur de 2000 fixait des objectifs à atteindre afin d'améliorer la gestion des excursions équestres, c'est-à-dire de réduire les conflits cavaliers-randonneurs qui découlent de l'altération des sentiers par les chevaux et de réduire les effets du pâturage et du piétinement sur les sols et la végétation. Des progrès ont été réalisés, mais des mesures additionnelles sont nécessaires pour renforcer les résultats positifs au chapitre de l'expérience du visiteur et de l'intégrité écologique.

La viabilité à long terme de la harde de caribous de la vallée Tonquin est une priorité. Nombre de mesures ont été mises en place, notamment pour réduire les effets des humains, qui, par leurs activités, facilitent involontairement la prédation par le loup. En 2009-2010, Parcs Canada a mis à l'essai des modifications au profil de fréquentation de la vallée Tonquin en hiver, afin de réduire le risque de prédation du caribou par le loup, tout en prévoyant des possibilités d'accès après la mi-février. D'autres mesures seront intégrées à la future stratégie de conservation du caribou.

Des mesures continueront d'être prises pour veiller à la sûreté de l'habitat du grizzli et pour éviter les conflits ours-humains. Parcs Canada continuera de collaborer avec les randonneurs, les cavaliers et d'autres partenaires en vue d'atteindre les objectifs en matière d'intégrité écologique et de veiller à ce que la vallée Tonquin continue d'offrir des expériences de haut calibre dans l'arrière-pays.



4. Continuer de travailler avec les pourvoyeurs et les cavaliers en vue de rehausser la qualité des expériences offertes aux visiteurs et de gérer les incidences des chevaux sur le sol, la végétation et les autres groupes d'usagers en milieu sauvage.

- Appliquer des restrictions saisonnières au besoin pour prévenir tout dommage aux sentiers, protéger les zones fragiles et prévenir les conflits avec les autres groupes d'usagers.
- Interdire les chevaux sur les sentiers du Col-Wilcox, de la Vallée-du-Fryatt, des Lacs-Geraldine et du Col-Jonas, sur le tronçon du sentier Skyline qui relie le col Big Shovel au lac Maligne, sur la partie inférieure du sentier Watchtower, sur le sentier de la Vallée-de-l'Eremitte, sur le sentier Sulphur Skyline et sur tous les sentiers d'interprétation.

5. Enrichir les expériences offertes aux visiteurs et améliorer les conditions écologiques de la vallée Tonquin.

- Améliorer l'état des sentiers et réduire le croisement de sentiers.
- Gérer soigneusement les excursions équestres.
- Interdire l'aménagement de sentiers désignés dans le col Moat, le col Tonquin, le col Vista et le secteur du ruisseau Creek, pour ne pas nuire à leur rôle de corridors de déplacement vitaux pour le grizzli.
- Examiner la fréquentation des monts Clitheroe et Majestic ainsi que des cols Verdant et Campus afin de déterminer si de nouveaux outils sont nécessaires pour gérer l'accès.

6. Autoriser le vélo de montagne sur un nombre limité de sentiers désignés de l'arrière-pays.

7. Préserver la connectivité et la sûreté de l'habitat des espèces qui occupent un vaste territoire dans l'écosystème élargi.

- Veiller à la sûreté de l'habitat du grizzli (voir l'annexe 3).
- Explorer des moyens d'accroître la sûreté de l'habitat du grizzli dans les unités de gestion du paysage suivantes : cours supérieur de la Maligne, cours inférieur de l'Athabasca, vallée Tonquin, cours intermédiaire de l'Athabasca, secteur Brazeau Nord, secteur Poboktan et cours supérieur de la Sunwapta.
- Utiliser des outils comme la restructuration de sentiers et d'installations ou les fermetures saisonnières pour réduire au minimum le nombre d'ours qui abandonnent des sources de nourriture de choix et pour renforcer la sécurité publique.

8. Travailler en collaboration avec les gestionnaires des terres adjacentes à l'atteinte d'objectifs communs.

- Participer aux travaux de planification entourant les possibilités d'accès ou les projets d'aménagement près des limites du parc.
- Surveiller l'utilisation des terres dans la région ainsi que ses effets sur les espèces dont le territoire chevauche les limites du parc.





ZONAGE ET CONSTITUTION DE RÉSERVES INTÉGRALES

Le système de zonage classe les secteurs en fonction de la protection à leur accorder. La capacité d'un secteur de soutenir des activités humaines entre également en ligne de compte dans les décisions de zonage. Les cinq catégories du système de zonage sont décrites dans les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994).

6.1 SYSTÈME DE ZONAGE DES PARCS NATIONAUX

Zone I – Préservation spéciale (moins de 1 % de la superficie du parc)

Les terres classées zone 1 méritent une protection spéciale parce qu'elles contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition ou parce qu'elles figurent parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. L'élément clé à retenir est la préservation. Les véhicules motorisés sont interdits. Le présent plan conserve les quatre mêmes secteurs de zone I que les plans directeurs de 1988 et de 2000.

Vieille forêt

Les épinettes d'Engelmann (*Picea engelmannii*) les plus vieilles des Rocheuses canadiennes et peut-être même de l'Amérique du Nord poussent sur une parcelle subalpine située à environ 1 km à l'ouest du Centre du Champ-de-Glace. Le peuplement, qui se trouve près de la limite forestière, est flanqué par des moraines et par des dépôts



d'épandage fluvioglaciaire de la rivière Sunwapta. L'âge des arbres varie d'environ 700 à 760 ans. Ces épinettes sont un excellent exemple de succession végétale de stade climacique. Parcs Canada n'encouragera pas le public à accéder à ce secteur et interprétera les ressources à distance.

Vallée Surprise (réseau karstique de la Maligne)

La vallée Surprise fait partie du réseau karstique de la Maligne. Située en amont de la rivière Maligne, cette vallée est arrosée sur toute sa longueur par une rivière souterraine qui traverse la roche calcaire de la formation de Palliser, du Dévonien supérieur. Elle est associée à l'un des réseaux fluviaux souterrains les plus étendus de l'Amérique du Nord. La vallée est caractérisée par des dolines profondes qui parsèment des dépôts glaciaires, par des lacs karstiques et par des lapiés à cannelures figurant parmi les meilleurs exemples de leur genre sur le continent nord-américain. La vallée Surprise a été classée zone I en raison de ces importantes formations karstiques de surface. Aucun nouveau moyen d'accès ne sera autorisé. Les autres secteurs du réseau karstique de la Maligne peuvent accueillir des niveaux plus élevés d'activité humaine contrôlée et sont donc classés zones II, III et IV.

Site archéologique de la caverne Devona

La caverne Devona contient des pétroglyphes et d'autres ressources importantes qui nous aident à comprendre les activités et les échanges commerciaux préhistoriques dans ce secteur. La caverne n'est pas illustrée sur la carte de zonage en raison de la fragilité de ses ressources. L'accès demeurera rigoureusement contrôlé.

Jasper House

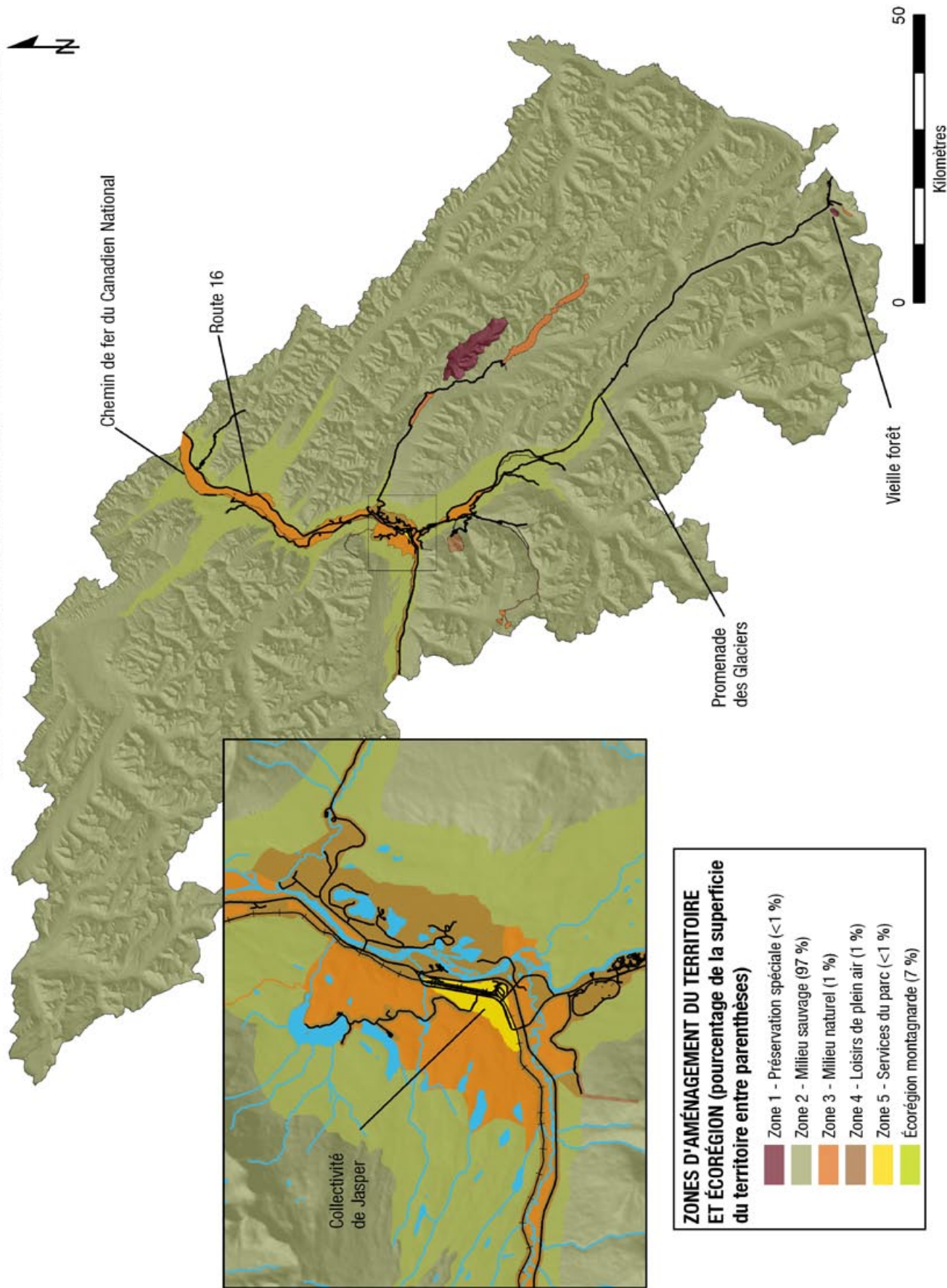
Le poste Jasper House a été classé lieu historique national en raison du rôle important qu'il a joué dans la traite des fourrures. Ce site regorge de vestiges architecturaux, d'artefacts et d'os d'animaux. Les vestiges archéologiques sont intacts et nous aident grandement à comprendre l'histoire de ce lieu. Parcs Canada élaborera des lignes directrices de gestion pour Jasper House et la caverne Devona dans le cadre du programme de gestion des ressources culturelles du parc.

Zone II – Milieu sauvage (97 % de la superficie du parc)

La zone II comprend de vastes étendues qui représentent bien une région naturelle et qui sont conservées à l'état sauvage. L'objectif consiste à préserver les écosystèmes en réduisant au minimum l'intervention humaine. Les secteurs se trouvant dans la zone II offrent des possibilités pour les visiteurs de découvrir de près les écosystèmes du parc avec un minimum de services et d'installations rudimentaires. Dans la majeure partie de la zone II, les visiteurs peuvent faire l'expérience de l'isolement et de la solitude. Les véhicules motorisés sont interdits. Une bonne partie de ce territoire est formé de montagnes aux pentes abruptes, de glaciers et de lacs. Les secteurs de zone II ne peuvent pas supporter des niveaux élevés d'activité humaine. Les installations se limitent aux sentiers, aux campings de l'arrière-pays, aux refuges alpins, aux abris et aux chalets de patrouille des gardes de parc. Certains secteurs du parc continueront d'être dépourvus d'installations.

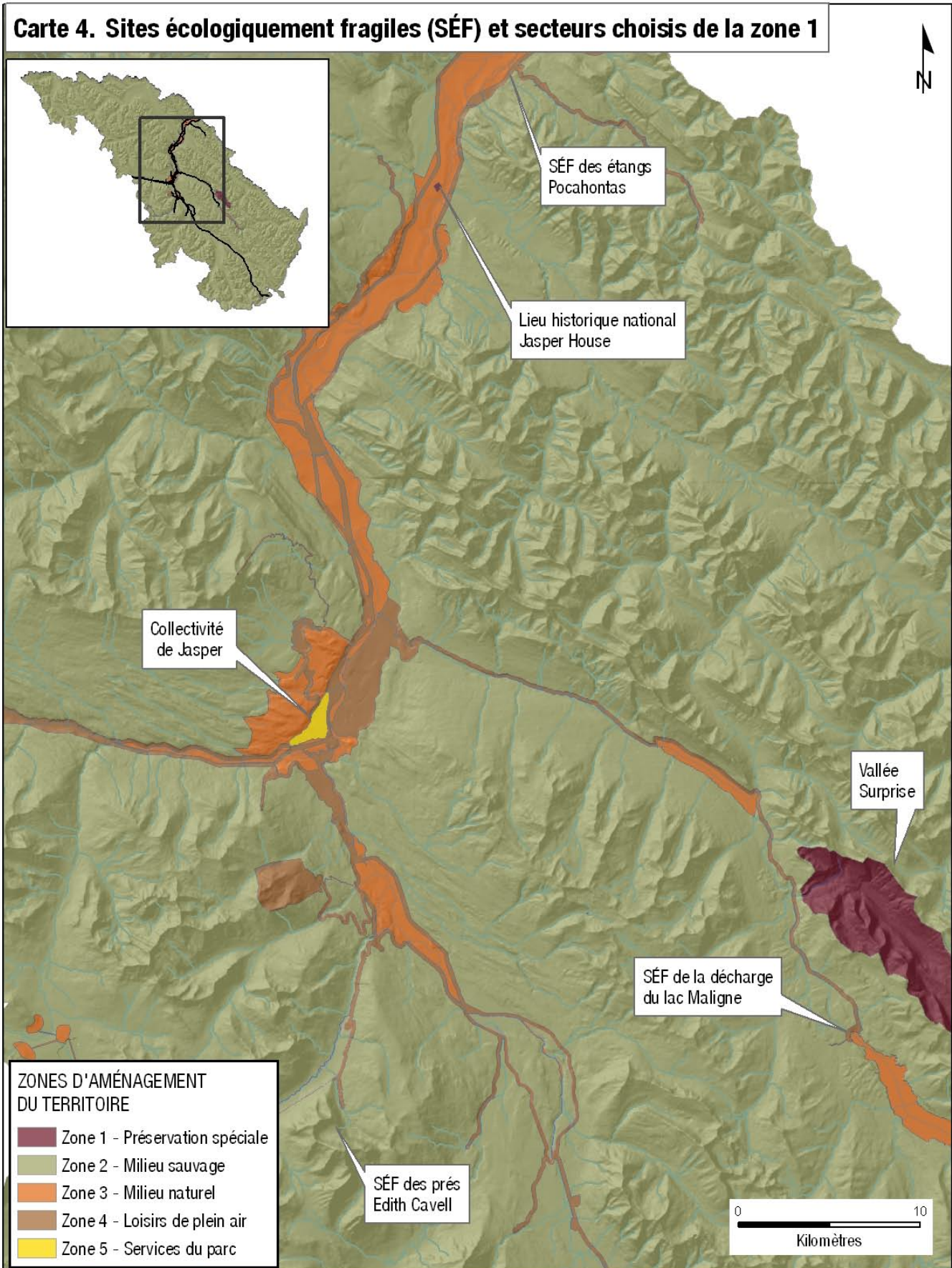


Carte 3. Zones d'aménagement du territoire du parc national Jasper





Carte 4. Sites écologiquement fragiles (SÉF) et secteurs choisis de la zone 1

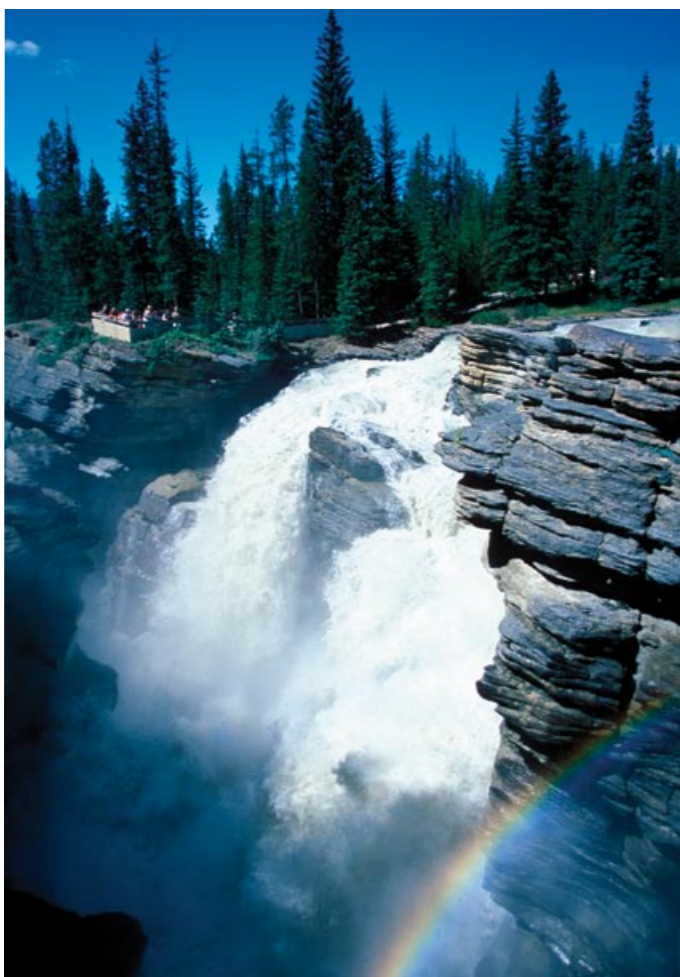


Zone III – Milieu naturel (1 % de la superficie du parc)

Dans les secteurs classés zone III, les visiteurs découvrent le patrimoine naturel et culturel du parc par des activités récréatives de plein air qui exigent quelques services et installations rudimentaires. La zone III englobe des secteurs où l'activité humaine nécessite des installations qui dépassent la norme acceptable pour la zone II. Les véhicules à moteur sont interdits, sauf les suivants :

- les motoneiges qui tracent les pistes de ski et qui approvisionnent les installations de l'arrière-pays;
- les hélicoptères servant à l'approvisionnement pendant la basse saison;
- les bateaux utilisés pour les croisières commerciales sur le lac Maligne (de la baie Home à l'île Spirit) et les véhicules servant aux excursions guidées sur le glacier Athabasca, conformément à un bail valide;
- les bateaux pourvus de moteurs électriques qui sont utilisés de manière saisonnière sur les lacs de la zone III.

Les routes d'accès et les propriétés abritant les installations d'hébergement commercial se trouvent dans la zone III.



Zone IV – Loisirs de plein air (moins de 1 % de la superficie du parc)

La zone IV soutient une gamme variée d'activités qui permettent aux visiteurs de comprendre le patrimoine du parc, de l'apprécier à sa juste valeur et d'en profiter pleinement. L'accès direct en véhicule à moteur est autorisé. Dans le parc national Jasper, la zone IV englobe les installations de l'avant-pays, les emprises routières et les installations d'appoint, tels que les carrières de gravier. Les secteurs classés zone IV sont Pocahontas, les sources thermales Miette, le camping Snaring et son camping auxiliaire, la terrasse Pyramid, les chutes Athabasca, les chutes Sunwapta, le canyon Maligne, l'aire de fréquentation diurne du Lac-Maligne, le Jasper Park Lodge, le secteur du champ de glace Columbia et la station de ski Marmot Basin.

Zone V – Services du parc (collectivité de Jasper – moins de 1 % de la superficie du parc)

La collectivité de Jasper est le seul secteur classé zone V dans le parc.

6.2 RÉSERVES INTÉGRALES

Les vastes étendues de nature sauvage protégée sont en voie de devenir une ressource rare et précieuse. Du point de vue écologique, elles doivent leur importance à leur capacité de soutenir des processus naturels et de servir d'étalons. Ce sont des espaces essentiels à la survie des espèces migratrices et des espèces ayant besoin de vastes territoires.

La majeure partie de la zone II du parc national Jasper a été constituée en réserve intégrale par voie de règlement. L'objectif d'une telle mesure consiste à préserver à perpétuité le caractère sauvage de ce secteur. Les installations

sont limitées dans la réserve intégrale : seules des installations de base, telles que des sentiers et des campings rudimentaires, ainsi que les installations nécessaires à l'administration du parc et à la sécurité publique y sont permises.

Pour modifier les limites d'une réserve intégrale, il faut suivre un processus réglementaire officiel et soumettre le projet à un examen public (ex. : les modifications aux limites du domaine à bail de la station de ski Marmot Basin qui sont envisagées dans le cadre des *Lignes directrices pour l'aménagement et l'utilisation du territoire de la station de ski Marmot Basin*).



6.3 SITES ÉCOLOGIQUEMENT FRAGILES

Cette désignation s'applique aux secteurs abritant des caractéristiques importantes et fragiles qui ont besoin d'une protection spéciale, sans toutefois cadrer avec les catégories du système de zonage décrit ci-dessus.

Prés du mont Edith Cavell

Un grand nombre d'espèces végétales importantes croissent dans les prés de la zone subalpine supérieure et de la zone alpine qui tapissent le mont Edith Cavell. Toutes ces espèces, sauf une, poussent ailleurs dans le parc. Cependant, l'existence d'une telle diversité de plantes inhabituelles témoigne de paramètres environnementaux qui ne se retrouvent nulle part ailleurs dans les quatre parcs des montagnes. Les prés sont aussi un important lieu de rut et de mise bas pour le caribou.



Photo : Mark Bradley

Étangs Pocahontas

Les zones humides de la plaine inondable de l'Athabasca, près de Pocahontas, sont appelées localement *étangs Pocahontas*. Ce complexe de petits étangs, de branches de cours d'eau et de bras morts joue un rôle important dans la survie de la faune. Territoire hivernal essentiel pour le wapiti et l'orignal, ce secteur revêt aussi de l'importance pour les petits mammifères qui, à leur tour, servent de proies à des carnivores. De plus, les étangs Pocahontas abritent une forte concentration de diverses espèces d'oiseaux, dont bon nombre sont absents des autres parcs. Les oiseaux de proie comme le balbuzard pêcheur et le pygargue à tête blanche y nichent, et la loutre de rivière, une espèce considérée comme rare dans le parc, y a elle aussi élu domicile.

Les grands projets de construction (ex. : construction routière) modifient les profils de sédimentation et d'érosion. Il faudra donc éviter que l'aménagement et l'activité humaine aient un impact négatif sur les ressources spéciales de ce secteur.

Décharge du lac Maligne

La décharge du lac Maligne représente un secteur important pour l'arlequin plongeur, surtout pendant la période précédant la nidification. L'espèce doit faire l'objet de mesures de gestion spéciales en raison de sa sensibilité aux perturbations d'origine anthropique, de ses besoins écologiques spécialisés et de son faible potentiel de reproduction. La décharge fait partie du cours intermédiaire de la rivière Maligne, qui sert de corridor de déplacement entre les lacs Maligne et Medicine pour les nichées d'arlequins plongeurs.



6.4 ÉCORÉGION MONTAGNARDE

L'écorégion montagnarde, qui n'occupe qu'environ 7 % de la superficie du parc, est essentielle à la survie de la faune. Les hivers y sont plus doux et plus secs que dans les autres écorégions, et le manteau neigeux y est relativement peu épais, ce qui procure à la faune un répit par rapport aux conditions hivernales rigoureuses des hauts sommets.

Ces secteurs de faible altitude, qui occupent les pentes inférieures et le fond des vallées larges, représentent d'importants corridors fauniques, surtout en automne, en hiver et au printemps. L'écorégion montagnarde est aussi très fréquentée par les visiteurs, et c'est là que sont concentrés la plupart des lieux aménagés du parc : la collectivité de Jasper, la route Yellowhead, la voie ferrée du Canadien National ainsi que la plupart des établissements d'hébergement commercial périphériques et des installations du parc.



Compte tenu de l'étendue des lieux aménagés, il n'est pas possible de placer l'écorégion montagnarde dans une seule zone à des fins de protection ou d'enrichissement de l'expérience du visiteur. Parcs Canada a choisi d'illustrer l'écorégion montagnarde sur la carte de zonage (carte 2) pour montrer la superficie limitée des terres montagnardes encore non aménagées et pour faire en sorte que les décisions tiennent compte de la petite dimension de cette importante écorégion.

Parcs Canada continuera de souligner l'importance de préserver l'intégrité et le rôle écologique crucial de l'écorégion montagnarde. Dans ses travaux futurs, il s'emploiera surtout à favoriser et à appuyer la création, dans l'écorégion montagnarde, de possibilités qui réduisent au minimum les impacts sur les composantes de l'écosystème, en particulier les espèces sensibles aux perturbations.



Dans le *Rapport sur l'état du parc*, Parcs Canada rend compte de la situation observée dans le parc sur le plan de la protection du patrimoine, de l'expérience du visiteur ainsi que de l'appréciation et de la compréhension du public. Le processus à suivre pour la production des rapports sur l'état du parc est relativement nouveau, et il est toujours en évolution. Parcs Canada s'est donné comme objectif de mettre en place des programmes de surveillance pour chaque aspect clé de son mandat. Le programme de surveillance de l'intégrité écologique est plus avancé que les autres. Les programmes de surveillance des ressources culturelles, de l'expérience du visiteur et de l'appréciation du public sont en cours d'élaboration. Le produit final tiendra compte des attentes en matière de rendement et des protocoles établis à l'échelle nationale.

Pour chaque aspect de son mandat, Parcs Canada choisit des indicateurs qui représentent bien les principaux facteurs influant sur l'état du parc. Chacun de ces indicateurs est assorti de plusieurs étalons de mesure. Certains sont soumis à une surveillance à l'échelle de tous les parcs des montagnes au moyen de protocoles communs; d'autres ne sont surveillés que dans le parc national Jasper. Certains étalons de mesure sont encore en cours d'élaboration et pourraient ne pas être prêts pour le prochain *Rapport sur l'état du parc*, qui doit paraître en 2014. Les indicateurs et les étalons de mesure susceptibles de servir de fondement au *Rapport sur l'état du parc* de 2014 se trouvent à l'annexe 1.



Parcs Canada cote les étalons de mesure à l'issue d'une comparaison entre leur état actuel et l'état souhaité, ou la cible. Dans certains cas, les cibles sont fondées sur des recherches existantes ou sur le contenu du plan directeur antérieur. Parfois, les renseignements disponibles sont encore insuffisants pour permettre l'établissement d'une cible précise.

Pour l'avenir, Parcs Canada s'emploiera à terminer le cadre de surveillance du prochain *Rapport sur l'état du parc*, en particulier au chapitre de l'expérience du visiteur ainsi que de l'appréciation et de la compréhension du public. Après



avoir peaufiné ce cadre à l'échelle du parc, il sera mieux à même d'évaluer les programmes offerts aux visiteurs, la diffusion externe, l'établissement de relations avec les collectivités autochtones et les moyens offerts à la population canadienne de participer à la prise de décisions et d'influencer l'orientation adoptée pour le parc.

Le prochain *Rapport sur l'état du parc* rendra également compte de l'efficacité avec laquelle le parc a répondu aux attentes établies à l'échelle nationale et a atteint les résultats énoncés dans le plan directeur. Ce processus porte le nom de surveillance de l'efficacité de la gestion. Par exemple, le *Rapport sur l'état du parc* de 2008 présentait les résultats de la surveillance de l'efficacité de la gestion dans les domaines suivants :

- relevés du sol dénudé dans la vallée Tonquin pour évaluer l'effet des chevaux sur la végétation;
- superficie de terrain brûlé par des brûlages dirigés;
- surveillance des déversements de grain sur la voie ferrée;
- cibles établies pour les effluents des eaux usées;
- satisfaction des visiteurs.

Les étalons de mesure à suivre pendant les cinq premières années de la période visée par le présent plan directeur sont encore en cours d'élaboration.





ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

8.1 INTRODUCTION

Parcs Canada a réalisé une évaluation environnementale stratégique du *Plan directeur du parc national du Canada Jasper* de 2010 conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* de 2004.

L'évaluation environnementale stratégique (EES) avait pour but d'examiner les effets environnementaux possibles des stratégies et des mesures présentées dans le plan directeur, afin de cerner les moyens d'éviter ou d'atténuer les effets négatifs et d'amplifier les effets positifs. Parcs Canada a entrepris cette évaluation au début du processus d'examen du plan directeur afin de pouvoir cerner d'entrée de jeu les préoccupations et de faire les rajustements nécessaires à l'ébauche du plan au fil de son évolution.

8.2 MOBILISATION DU PUBLIC

Le processus d'examen du plan directeur était assorti d'un solide programme de participation du public pour encourager les groupes autochtones et les citoyens à participer à la mise à jour du plan. Parcs Canada a organisé plusieurs activités dans le cadre de ce programme, dont des réunions avec le public, les intervenants et les groupes intéressés; des visites dans des écoles; des ateliers; des consultations et des sondages sur le Web; des forums publics à Jasper et à Edmonton; des réunions avec le Forum des Autochtones du parc national Jasper; des visites dans les collectivités autochtones et des réunions avec le Council of Elders of the Descendants of Jasper. Les commentaires formulés par le public et les spécialistes lors de ces activités ont beaucoup aidé Parcs Canada à évaluer les points forts et les points faibles du plan. En bout de ligne, cette rétroaction a contribué à l'élaboration d'un plan directeur qui présente une orientation claire et solide pour tous les éléments de son mandat.



8.3 ÉVALUATION ET CONCLUSIONS

Dans le cadre de l'EES, Parcs Canada a passé en revue les résultats attendus du plan directeur pour déterminer s'ils donneront lieu à des changements positifs ou négatifs aux éléments des écosystèmes et aux processus énumérés dans le *Rapport sur l'état du parc national Jasper* de 2008. Il a également tenu compte des impacts possibles du plan sur les ressources culturelles et paléontologiques et sur l'expérience du visiteur par suite de changements à l'environnement. Comme les agresseurs et les autres facteurs qui influent sur l'écosystème proviennent aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du parc, l'EES a tenu compte de l'effet combiné du plan directeur et des agents d'agression extérieurs. Parcs Canada a d'abord évalué les stratégies clés qui s'appliquent au parc tout entier, pour ensuite se concentrer sur les approches de gestion spécifiques à un secteur, lesquelles présentent l'orientation à suivre pour des secteurs particuliers du parc.

8.3.1 Stratégies clés

Plusieurs stratégies clés ont pour but premier de sensibiliser le public à l'importance du parc et de ses ressources naturelles et culturelles; de le rallier à la cause de la protection et de la mise en valeur du parc; d'accroître la participation des citoyens à la gestion du parc et de resserrer les liens établis avec les collectivités autochtones ayant des associations historiques avérées avec le parc. Voici quelles sont ces stratégies :

- Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens
- Favoriser la transparence dans la gestion et l'innovation
- Resserrer les liens de collaboration avec les Autochtones

Comme ces stratégies sont peu susceptibles d'avoir des répercussions sur l'environnement, elles ne feront pas l'objet d'un exposé détaillé dans le présent document. Ces stratégies contribuent à réduire les effets environnementaux cumulatifs sur les ressources écologiques et culturelles en sensibilisant la population, en l'aidant à mieux comprendre la valeur du parc, en ralliant son appui et en l'amenant à participer à des initiatives de gestion et d'intendance du parc. Les projets qui découlent de la mise en œuvre de ces stratégies seront évalués conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Accueillir les visiteurs et leur offrir des montagnes de possibilités

Cette stratégie sert de cadre pour enrichir l'expérience du visiteur par une gamme variée d'initiatives. Le plan vise à rehausser la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs et à accroître la fréquentation dans l'avenir. Pour la première fois, Parcs Canada établit une cible au chapitre de l'affluence pour le parc national Jasper : une augmentation de 2 % par année pendant une période de cinq ans, de manière à accueillir 2 214 609 visiteurs d'ici 2013-2014. Il est prévu que cette stratégie aura des résultats positifs, en ce sens qu'elle renforcera l'attachement de la population canadienne pour le parc national Jasper. Elle pourrait aussi avoir des incidences néfastes sur les ressources écologiques et culturelles si l'activité humaine n'est pas gérée soigneusement. Le plan directeur prévoit des mesures pour prévenir une telle situation.

Pour éviter que l'activité humaine ne vienne compromettre l'intégrité écologique, chacune des stratégies clés et des approches de gestion spécifiques à un secteur prévoit des mesures particulières pour protéger les populations de grizzlis et de caribous, les corridors fauniques, les valeurs esthétiques, le caractère sauvage et l'expérience des autres visiteurs. Voici quelques exemples de mesures visant à gérer les effets de l'activité humaine sur le parc :

- préserver de vastes étendues du parc à l'état sauvage;
- conserver les limites établies pour la croissance et l'aménagement et en assurer le respect;
- exécuter et faciliter des programmes de recherche et de surveillance en écologie et en sciences sociales afin de mieux comprendre les écosystèmes du parc et la dynamique de l'activité humaine, de l'appréciation et de la compréhension;
- tenir compte de tous les objectifs écologiques dans les délibérations touchant à la gestion, dans l'évaluation environnementale de projets et dans la mise en œuvre de décisions;
- concentrer l'activité humaine dans des pôles d'attraction à surface dure et fusionner ou grouper des installations;
- déplacer des installations (ex. : sentiers, camps en milieu sauvage) lorsqu'une telle mesure engendre des gains écologiques;
- moderniser l'infrastructure du parc en accordant la priorité aux expériences de type *Aperçu depuis les confins* et désaffecter les installations qui sont devenues désuètes ou qui servent peu;
- remettre en état les parcelles perturbées et assainir les sites contaminés;
- terminer l'élaboration d'une stratégie de conservation du caribou et gérer les possibilités pour les visiteurs de contribuer au rétablissement de l'espèce;
- améliorer les programmes de gestion de l'environnement dans les opérations du parc;
- mettre en place un réseau de transport en commun écologique pour réduire la congestion et les émissions de gaz à effet de serre.

Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial

Le plan présente l'orientation à suivre pour mieux faire connaître le patrimoine culturel du parc, pour renforcer les pratiques de gestion des ressources culturelles et pour amener les visiteurs à développer un attachement pour le patrimoine culturel. Les mesures clés énumérées dans le plan, notamment l'élaboration d'une stratégie de gestion des ressources culturelles, la réalisation d'un inventaire des bâtiments patrimoniaux, des investissements dans les ressources culturelles ainsi que l'étude et la surveillance des ressources archéologiques, devraient avoir pour effet d'améliorer l'état des ressources culturelles et archéologiques. Il n'est pas prévu que cette stratégie aura des effets néfastes sur l'environnement.

Assurer la santé des écosystèmes

Cette stratégie clé met l'accent sur les activités et les orientations permettant de gérer les processus et les éléments des écosystèmes. Le plan directeur traite des défis écologiques énumérés dans le *Rapport sur l'état du parc* en présentant une orientation de gestion correspondante pour améliorer la situation. Voici les principaux défis écologiques à relever :

- la situation du caribou des bois;
- la population régionale de grizzlis;
- la surabondance des wapitis au confluent des trois vallées;
- la santé de la végétation;
- la mortalité faunique d'origine humaine;
- l'intégrité des corridors de déplacement fauniques;
- les effets des ponceaux, des autres ouvrages et des travaux de déviation qui fragmentent les milieux aquatiques;
- les effets des espèces non indigènes sur les écosystèmes aquatiques et terrestres.

Le plan considère l'élaboration de programmes de rétablissement pour le caribou des bois et la bartramie de Haller comme une priorité. Il ne renferme cependant aucune mesure détaillée pour le rétablissement du caribou, ce qui a suscité certaines préoccupations de la part du public pendant l'examen de l'ébauche. Cependant, le plan engage Parcs Canada à franchir les prochaines étapes en vue de la définition d'une orientation dans ce dossier. Parcs Canada élaborera une stratégie de conservation du caribou avec la participation du public pour les parcs nationaux Banff et Jasper ainsi que pour les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Cette stratégie de conservation viendra appuyer et enrichir le programme de rétablissement dirigé par Environnement Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.

Le grizzli, une espèce préoccupante, est aussi considéré comme une importante espèce indicatrice dans l'ensemble des parcs des montagnes. Le plan directeur présente les approches à adopter pour maintenir des populations stables de grizzlis à l'intérieur et aux environs du parc national Jasper. Voici quelles sont ces approches :

- collaborer avec les gestionnaires fonciers voisins;
- maintenir ou accroître la sûreté de l'habitat dans les unités de gestion du paysage;
- réduire les conflits ours-humains et la mortalité faunique d'origine humaine dans le parc;
- préserver de vastes étendues du parc à l'état sauvage par divers moyens : maintien de la réserve intégrale créée en vertu du *Règlement sur la constitution de réserves intégrales*, application des politiques de zonage et respect des limites établies pour la croissance et l'aménagement.

Ces mesures contribuent à maintenir des populations viables de grizzlis et d'autres espèces à l'échelle du parc et de la région.



Les couloirs de transport, l'infrastructure pour les visiteurs et la collectivité ont fragmenté le paysage et accidentellement créé des obstacles physiques qui entravent les déplacements de la faune terrestre et aquatique, principalement dans le fond des vallées du parc. Le plan présente l'orientation à suivre pour préserver ou rétablir les corridors fauniques, accroître la connectivité des milieux aquatiques et réduire la mortalité faunique d'origine humaine. Les couloirs de transport sont également associés à des infestations de plantes non indigènes, et le plan prévoit des mesures pour en réduire ou en éliminer la propagation. Pour régler les autres problèmes liés à la santé de la végétation, Parcs Canada procédera notamment à des brûlages dirigés et gèrera les incendies afin de recréer des mosaïques de végétation naturelles. La mise en œuvre de cette orientation devrait réduire les effets cumulatifs de l'activité humaine et de l'aménagement sur les écosystèmes terrestres et aquatiques tout en accroissant l'intégrité écologique.

Gérer la croissance et l'aménagement

Le plan directeur actualisé renferme d'importantes décisions concernant les plafonds de croissance et d'aménagement dans le parc national Jasper. Il reconnaît ainsi que le parc ne peut soutenir une activité humaine illimitée sans compromettre son intégrité écologique et son caractère sauvage. La ville de Jasper et les principaux domaines à bail ont des limites physiques bien établies et sont également assujettis à des plafonds d'aménagement clairs. *Les Lignes directrices pour l'aménagement et l'utilisation du territoire de la station de ski Marmot Basin* et les *Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques* fixent des limites claires pour l'aménagement et l'activité humaine, et ils établissent d'importants paramètres de gestion qui permettront à Parcs Canada de préserver et de protéger la faune, la flore, le territoire et les ressources en eau du parc.

Le plan énumère les critères devant servir à l'évaluation des projets visant de nouvelles activités récréatives et des installations d'appoint à l'extérieur de Jasper, des établissements d'hébergement commercial périphériques et de la station de ski, le tout dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs écologiques (voir les points 4.3.1.8 et 4.7.1.4). Parmi ces critères, citons l'absence d'augmentation nette de la superficie de terrain perturbé ou de l'abandon du territoire par la faune. L'aménagement et la mise en œuvre d'un plan à long terme pour l'extraction de gravier et la remise en état des carrières permettront aussi de réduire au minimum les effets néfastes futurs sur les processus écologiques et les espèces indigènes.

Les objectifs de protection de l'environnement et les indicateurs de réussite correspondants, par exemple le maintien ou l'accroissement de la sûreté de l'habitat du grizzli, seront pris en compte dans l'évaluation de projets d'aménagement ou de réaménagement, de projets d'infrastructure et d'activités récréatives. Parcs Canada aura recours à l'évaluation environnementale et à d'autres outils de planification pour étayer la prise de décisions liées aux projets d'aménagement futurs. Combinées à ces considérations, les orientations du plan directeur au chapitre de la croissance et de l'aménagement représentent d'importants outils qui assurent la préservation des ressources culturelles limitées du parc et de l'intégrité écologique tout en facilitant la prestation d'expériences de qualité aux visiteurs.



8.3.2 Approches de gestion spécifiques à un secteur

Parcs Canada a élaboré des approches de gestion spécifiques pour six secteurs distincts du parc. Chacune de ces approches est assortie de mesures clés qui visent à relever des défis écologiques propres au secteur, à enrichir l'expérience du visiteur et à créer de nouvelles possibilités d'apprentissage. Si elles sont appliquées, les mesures clés comme celles qui sont présentées ci-dessous auront pour effet d'accroître l'intégrité écologique du parc :

- continuer d'appliquer les mesures destinées à protéger les plantes rares et le caribou (mont Edith Cavell et route 93A, vallée de la Maligne);
- ramener les populations de wapitis à des niveaux plus naturels (confluent des trois vallées);
- réduire les risques de mortalité par collision routière chez le caribou (promenade des Glaciers);
- améliorer la station d'épuration des eaux usées des sources thermales Miette (vallée de la basse Athabasca);
- préserver ou accroître la sûreté de l'habitat du grizzli (tous les secteurs, en particulier l'arrière-pays);
- explorer des moyens d'économiser de l'énergie et envisager des solutions de rechange écologiques pour l'approvisionnement énergétique.

Le plan directeur renferme plusieurs mesures clés touchant à l'amélioration de l'infrastructure, des installations et du programme d'interprétation dans des secteurs particuliers du parc, le tout dans le but d'enrichir les possibilités offertes aux visiteurs. Par exemple, il propose ce qui suit :

- examiner et moderniser les éléments d'infrastructure et les installations les plus populaires de la promenade des Glaciers;
- améliorer les sentiers et les installations d'utilisation diurne du secteur du mont Edith Cavell;
- moderniser les aires de fréquentation diurne du Lac-Annette et du Lac-Edith ainsi que les terrains de stationnement et la route d'accès.

L'orientation donnée dans les stratégies clés décrites plus haut et le processus d'évaluation environnementale des projets fournissent à Parcs Canada le cadre dont il a besoin pour éviter que ces projets n'aient de graves répercussions sur l'environnement. Tout en modernisant les installations, Parcs Canada pourra profiter de l'occasion pour y intégrer des technologies qui réduisent les impacts environnementaux, pour en repenser complètement la conception de manière à réduire les impacts des visiteurs sur la végétation avoisinante, les écosystèmes aquatiques, la faune et les ressources culturelles et pour concentrer l'activité humaine dans les secteurs présentant une bonne résilience écologique.

L'approche de gestion spécifique au confluent des trois vallées reflète la décision prise par le gouvernement du Canada en mars 2009, soit de réinscrire la piste d'atterrissage de Jasper pour les vols privés et pour les atterrissages d'urgence et de détournement. Une évaluation environnementale stratégique a été réalisée en prévision de la modification réglementaire. La remise en service de la piste d'atterrissage aura des effets néfastes mineurs sur la végétation et les sols environnants ainsi que sur l'expérience du visiteur. Il est prévu que les effets sur la faune seront mineurs, compte tenu du fait que la piste était déjà utilisée aux mêmes fins par le passé, qu'elle conservera la même empreinte écologique, qu'elle continuera d'être gérée comme un petit aérodrome gazonné faisant l'objet d'un entretien minime et que les installations d'appoint seront réduites au minimum.



Dans l'approche de gestion spécifique à la vallée de la Maligne, Parcs Canada actualise sa politique au sujet de l'utilisation du cours intermédiaire de la rivière pour indiquer qu'il étudiera de nouvelles propositions scientifiquement défendables qui traitent des aspects bien documentés de l'écologie de l'arlequin plongeur, c'est-à-dire les conclusions qui ont mené à la fermeture de ce tronçon de rivière en 1999. Ces propositions seront soumises à l'examen du public et à une évaluation environnementale. Les critères établis pour l'évaluation des propositions devraient permettre à Parcs Canada d'éviter toute menace nouvelle ou supplémentaire à la productivité, à la sûreté de l'habitat et à la protection de l'arlequin plongeur. La décharge du lac Maligne demeure un site écologiquement fragile. Les Lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières du parc national Jasper ont été examinées dans le cadre de l'examen du plan directeur, et Parcs Canada entend poursuivre leur mise en œuvre.

8.4 EFFETS CUMULATIFS

Partout dans le parc national Jasper, plusieurs agresseurs contribuent aux facteurs actuels et permanents qui font obstacle au maintien de l'intégrité écologique et culturelle :

- Fragmentation de l'habitat attribuable à un niveau élevé d'activité humaine et à la présence de couloirs de transport dans les vallées principales (celles de l'Athabasca, de la Miette, de la Maligne, de la Fiddle et de la Sunwapta).
- Activités récréatives en milieu subalpin et alpin qui s'ajoutent aux agresseurs locaux et régionaux pour menacer le caribou et d'autres espèces sensibles.
- Pratiques de gestion antérieures qui ont modifié la gamme de variabilité naturelle dans l'écosystème (ex. : suppression des incendies, fragmentation des milieux aquatiques, mauvaises herbes non indigènes).

Le parc subit également l'influence d'agresseurs externes :

- Les activités industrielles, récréatives et résidentielles et la chasse dans les territoires adjacents au parc ont un impact direct ou indirect sur les populations fauniques, les ressources aquatiques et les communautés végétales qui chevauchent les limites du parc.
- Le changement climatique influe sur le profil de répartition de la faune et de la flore, l'écoulement des eaux douces et les perturbations naturelles.

Les stratégies clés et les approches de gestion spécifiques à un secteur devraient avoir des effets positifs sur l'intégrité écologique et la gestion des ressources culturelles tout en réduisant les effets cumulatifs néfastes sur le parc. Parcs Canada n'a aucune emprise directe sur les agresseurs externes. Néanmoins, le plan cerne des dossiers sur lesquels il peut travailler en collaboration avec les administrations voisines et influencer les décisions prises à l'échelle régionale en matière d'utilisation du territoire.



8.5 MISE EN ŒUVRE DU PLAN ET SUIVI

Le plan directeur du parc sera mis en œuvre au cours des 15 prochaines années. Certaines des initiatives qui y sont décrites sont de nature conceptuelle et devront faire l'objet d'une planification plus poussée et de consultations publiques avant que les résultats souhaités ne puissent être atteints. Les projets seront soumis à une évaluation environnementale conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Parcs Canada a amélioré ses outils de mesure du rendement pour tous les éléments de son mandat. Il exécutera ses programmes de surveillance pour évaluer les résultats du plan et en rendre compte dans le prochain *Rapport sur l'état du parc*, en 2014. En outre, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan et les résultats obtenus seront présentés dans des rapports annuels.

8.6 CONCLUSION

En conclusion, il est prévu que le plan produira les résultats souhaités au chapitre de l'intégrité écologique, des ressources culturelles et de l'expérience du visiteur dans le parc national Jasper. Il renferme des stratégies appropriées pour prévenir ou réduire les effets négatifs possibles que pourraient engendrer des initiatives de gestion individuelles ou des effets cumulatifs. Le plan directeur n'est pas susceptible d'avoir d'effets cumulatifs néfastes importants.



RÉSUMÉ DES MESURES

PRIORITAIRES POUR 2010-2011 À 2014-2015

Le présent plan directeur renferme environ 200 orientations et mesures clés que Parcs Canada et ses partenaires peuvent mettre en œuvre pour atteindre les résultats souhaités. Certains consistent en des projets ponctuels, et d'autres, en des engagements permanents (c'est le cas notamment des nombreuses mesures visant à établir des liens avec un nombre accru de citoyens et à les accueillir dans le parc). Les priorités à respecter sont présentées dans le plan d'affaires annuel de l'Unité de gestion du parc national Jasper.

Le résumé qui suit énumère les projets et les activités prioritaires pour les cinq prochaines années. Il est toutefois entendu que des modifications pourraient y être apportées pour tenir compte de l'évolution de la situation. Parcs Canada rendra compte de ses progrès tous les ans dans le rapport annuel et à l'occasion du forum public annuel du parc national Jasper. Les progrès cumulatifs seront examinés dans le cadre du prochain *Rapport sur l'état du parc* et de l'examen quinquennal du présent plan directeur.



STRATÉGIE CLÉ	PRIORITÉS SUR CINQ ANS
Accueillir les visiteurs et leur offrir des montagnes de possibilités	<ul style="list-style-type: none"> • Avec des partenaires, élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement du tourisme et de marketing. • Prendre des mesures en vue de promouvoir les saisons intermédiaires. • Améliorer les services et les installations de camping. • Créer, appuyer et promouvoir de nouvelles activités spéciales et de nouvelles activités récréatives. • Faciliter l'élaboration de produits touristiques autochtones. • Améliorer l'offre hivernale dans le secteur du lac Pyramid. • Mettre en œuvre les <i>Lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières du parc national Jasper</i>.
Accroître la visibilité des montagnes dans les foyers canadiens	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichir le programme des Palissades pour l'enseignement de la gérance, notamment en terminant la première phase de modernisation de l'infrastructure. • Se servir des nouvelles technologies pour améliorer la diffusion externe et l'éducation du public. • Actualiser le site Web du parc. • Participer aux célébrations du bicentenaire de David Thompson. • Nouer des liens avec de nouveaux publics formés de résidents de la région, de citoyens et de jeunes à l'occasion d'activités communautaires.
Célébrer l'histoire, la culture et le site du patrimoine mondial	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie de gestion des ressources culturelles. • Communiquer les expériences et les récits se rapportant aux lieux historiques nationaux. • Mieux faire connaître l'Athabasca, une rivière du patrimoine canadien, et le site du patrimoine mondial. • Faciliter les études sur la tradition orale et les connaissances traditionnelles.
Assurer la santé des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un programme de rétablissement de la bartramie de Haller en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i>. • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de conservation du caribou avec la participation du public et en collaboration avec les parcs nationaux Banff et Yoho ainsi qu'avec les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers; contribuer au programme de rétablissement du caribou des bois (population des montagnes du Sud) élaboré par Environnement Canada en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i>. • Poursuivre l'exécution des programmes liés à la santé de la forêt et aux brûlages dirigés. • Réduire le nombre d'espèces végétales envahissantes et remettre en état les zones infestées. • Rétablir la connectivité des milieux aquatiques et remettre les écosystèmes en état. • Collaborer avec le gouvernement de l'Alberta afin de préserver ou de rétablir les populations indigènes d'ombles à tête plate et de truites arc-en-ciel de l'Athabasca.

STRATÉGIE CLÉ	PRIORITÉS SUR CINQ ANS
Favoriser la transparence dans la gestion et l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouvelles possibilités pour la population canadienne d'influencer le processus décisionnel. • Participer à la planification régionale. • En collaboration avec les Amis du parc national Jasper, étendre le programme de bénévolat sur les sentiers. • Organiser des forums de planification annuels et au moins un forum/sommet pour les jeunes.
Resserrer les liens de collaboration avec les Autochtones	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de collaborer avec les collectivités autochtones pour mettre en œuvre des mesures dans les dossiers qui les intéressent. • Désigner un ou plusieurs lieux pour la tenue d'activités et de cérémonies autochtones.
Gérer la croissance et l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec la station de ski Marmot Basin, élaborer un plan à long terme. • Élaborer un plan à long terme pour l'extraction de granulats. • Stimuler l'innovation dans l'intendance de l'environnement. • Évaluer les sites contaminés, les assainir et gérer les risques qui y sont associés.

APPROCHE DE GESTION SPÉCIFIQUE À UN SECTEUR	PRIORITÉS SUR CINQ ANS
Mont Edith Cavell et route 93A	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la route et l'aire de fréquentation diurne du Mont-Edith Cavell. • Mieux faire connaître le lieu historique national du Col-Athabasca.
Confluent des trois vallées	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un groupe consultatif public et élaborer des stratégies pour remédier à la surabondance des wapitis et pour limiter les conflits humains-wapitis. • Collaborer avec la municipalité de Jasper afin de mettre en œuvre les mesures prioritaires énoncées dans le plan de développement durable de Jasper. • Mettre en œuvre les mesures prioritaires énoncées dans le plan du réseau de sentiers du confluent des trois vallées. • Réaménager certaines aires de fréquentation diurne populaires. • Mettre en œuvre le plan directeur du lieu historique national du Col-Yellowhead.
Promenade des Glaciers	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les mesures prioritaires énoncées dans la stratégie pour la promenade des Glaciers. • Réaménager le Centre du Champ-de-Glace et la Galerie des glaciers.

APPROCHE DE GESTION SPÉCIFIQUE À UN SECTEUR	PRIORITÉS SUR CINQ ANS
Vallée de la Maligne	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les pôles d'attraction inférieurs et supérieurs pour renforcer l'impression chez les visiteurs qu'ils y sont arrivés et y améliorer les services d'orientation. • Améliorer les communications et l'interprétation aux pôles d'attraction principaux.
Vallée de la basse Athabasca	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'impression chez les visiteurs qu'ils sont arrivés dans le parc, améliorer l'accueil au poste d'entrée Est et atténuer la congestion. • Évaluer la faisabilité de prolonger la saison d'exploitation des sources thermales Miette. • Surveiller les parcelles de prairie et les dunes fragiles. • Mieux faire connaître le homestead Moberly. • Explorer les options liées à la route au-delà du poste Snaring.
Arrière-pays	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les niveaux de service offerts au chapitre de l'infrastructure et des sentiers de l'arrière-pays et élaborer un plan cadre pour les sentiers du parc. • Mettre en œuvre des initiatives en vue d'enrichir l'expérience du visiteur et d'accroître l'intégrité écologique dans la vallée Tonquin. • Aménager un nouveau camping familial pour les canoteurs au lac Maligne.

ANNEXE 1

MESURE DU RENDEMENT

Le tableau qui suit présente les indicateurs et les étalons de mesure que Parcs Canada utilisera pour mesurer son rendement dans la mise en œuvre du plan directeur. Ces indicateurs et étalons de mesure sont susceptibles de servir de fondement au prochain *Rapport sur l'état du parc national Jasper*. Certains étalons de mesure, cibles et seuils sont encore en cours d'élaboration.

INDICATEURS	ÉTALONS DE MESURE	CIBLES OU SEUILS
Protection des ressources patrimoniales Résultats souhaités : <ul style="list-style-type: none"> • La conservation de l'écosystème est améliorée grâce à la gestion active. • L'état des ressources culturelles est maintenu. 		
Biodiversité indigène	Population de caribous	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de survie moyen des femelles adultes sur cinq ans est supérieur à 0,89. • Le ratio bébés-femelles moyen sur cinq ans est supérieur à 100:15. • Le taux de croissance moyen de la population sur cinq ans est positif ($\lambda > 1$). • L'effectif estimé est stable ou augmente sur une période de cinq ans.
	Mortalité du grizzli	En fonction d'une moyenne mobile sur quatre ans, la mortalité d'origine humaine chez les femelles autonomes ne dépasse pas 1,2 % de la population estimée ou connue.
	Sûreté de l'habitat du grizzli	La sûreté de l'habitat (par unité de gestion du paysage) est d'au moins 68 %, sauf au confluent des trois vallées, où elle est ≥ 53 % (voir l'annexe 3 pour l'estimation de la sûreté de l'habitat).



INDICATEURS	ÉTALONS DE MESURE	CIBLES OU SEUILS
Biodiversité indigène	Recrutement des wapitis	Le ratio femelles-bébés est inférieur à 20:100.
	Espèces en péril	Le programme de rétablissement de la bartramie de Haller est complété et inscrit au registre de la Loi sur les espèces en péril.
	Productivité et survie des oiseaux	En cours d'élaboration
	Population de wapitis	En cours d'élaboration
	Densité des loups	En cours d'élaboration
	État du corridor	En cours d'élaboration
	Mortalité faunique	En cours d'élaboration
	Diversité des espèces d'oiseaux	En cours d'élaboration
Écosystèmes terrestres	Conservation des parcs nationaux	L'état de l'indicateur des écosystèmes terrestres s'améliore d'ici 2014.
	Perturbations par le feu (observations aériennes)	Le pourcentage de superficie de terrain brûlé par écorégion est à la hausse.
	Conflits humains-faune	Il y a moins de 24 conflits wapitis-humains par année.
	Étendue de l'empreinte humaine (observations aériennes)	L'empreinte à l'échelle du parc demeure la même ou diminue d'ici 2014.
	Inventaires des plantes exotiques sur le bord des routes	En cours d'élaboration
	Plantes exotiques sur des parcelles sensibles	En cours d'élaboration
	Maladies et insectes forestiers – pin à écorce blanche	En cours d'élaboration
	Maladies et insectes forestiers – dendroctone du pin ponderosa	En cours d'élaboration
	État des trembles	En cours d'élaboration

INDICATEURS	ÉTALONS DE MESURE	CIBLES OU SEUILS
Écosystèmes aquatiques	Qualité de l'eau	La qualité de l'eau de la rivière Athabasca respecte ou dépasse les plafonds fixés en ce qui a trait au phosphore, à l'ammoniac, aux coliformes et aux particules en suspension.
	Connectivité des milieux aquatiques	Les ouvrages de franchissement (ex. : ponceaux) qui gênent le passage des poissons ou le déplacement d'autres espèces aquatiques sont à la baisse.
	Diversité des invertébrés benthiques	En cours d'élaboration
	Intégrité des facteurs biotiques chez les poissons	En cours d'élaboration
	Zone d'occupation des amphibiens	En cours d'élaboration
Paysages régionaux	Densité des moyens d'accès	En cours d'élaboration
Climat et atmosphère	Émissions de gaz à effet de serre	D'ici 2014, les émissions provenant des opérations du parc sont réduites par rapport aux niveaux de 2010.
État des ressources	Paysages et caractéristiques des paysages	Il n'y a pas de détérioration ou de perte appréciable d'éléments essentiels.
	Sites archéologiques	Il n'y a pas de dommage ou de détérioration appréciable des ressources archéologiques connues.
	Bâtiments et ouvrages historiques	La cote d'état des édifices fédéraux du patrimoine est toujours « passable »; il n'y a pas de détérioration ou de perte appréciable d'éléments essentiels.
	Objets	Il n'y a pas de dommage ou de détérioration appréciable de ressources archéologiques ou d'objets historiques.
	Conservation des lieux historiques nationaux	D'ici mars 2013, 90 % des objets historiques sont maintenus dans un état variant de bon à passable.

INDICATEURS	ÉTALONS DE MESURE	CIBLES OU SEUILS
Pratiques de gestion choisies	Inventaire et évaluation	Les outils de gestion des ressources culturelles, comme les inventaires et les manuels d'entretien, sont à jour; les ressources menacées font l'objet d'une surveillance régulière.
	Stratégie de gestion des ressources culturelles (GRC)	Le parc dispose d'une stratégie de GRC approuvée comprenant un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles.
<p>Appréciation et compréhension du public</p> <p>Résultats souhaités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La population canadienne apprend quelque chose sur le patrimoine du parc national Jasper et comprend que le parc est protégé et mis en valeur en son nom. • Les intervenants et les partenaires participent à la protection et à la mise en valeur du parc national Jasper. 		
Appréciation et compréhension	Diffusion externe, éducation et apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Un pourcentage accru de citoyens estiment qu'ils ont appris quelque chose au sujet du patrimoine naturel et culturel du parc national Jasper. • Un pourcentage accru de citoyens comprennent que le parc national Jasper est protégé et mis en valeur en leur nom.
	Appréciation	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 75 % des visiteurs estiment que le parc national Jasper revêt de l'importance pour eux. • Au moins 60 % des visiteurs et des résidents estiment que les lieux historiques nationaux, les ressources culturelles et le site du patrimoine mondial revêtent de l'importance pour eux.
	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 60 % des visiteurs et des résidents connaissent le réseau d'aires protégées du Canada. • Au moins 60 % des visiteurs connaissent le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes de l'UNESCO. • Un pourcentage accru de visiteurs et de résidents connaissent les lieux historiques nationaux, l'Athabasca (une rivière du patrimoine canadien) et les ressources culturelles du parc national Jasper.



INDICATEURS	ÉTALONS DE MESURE	CIBLES OU SEUILS
Appui	Mobilisation des intervenants et des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Un pourcentage accru d'intervenants et de partenaires appuient la protection et la mise en valeur du parc national Jasper. • Un pourcentage accru d'intervenants et de partenaires estiment être en mesure d'influencer les activités de Parcs Canada dans le parc national Jasper et d'y contribuer. • Le nombre de bénévoles est à la hausse. • Le nombre d'accords de relations conclues avec les collectivités autochtones est à la hausse. • Les collectivités autochtones participent activement à la présentation de leur culture, de leur patrimoine et de leur histoire aux visiteurs du parc national Jasper.
<p>Expérience du visiteur Résultats souhaités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les visiteurs éprouvent un sentiment d'attachement personnel à l'égard du parc national Jasper. 		
Fréquentation	Affluence	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de visiteurs augmente de 2 % par année au cours des cinq premières années du cycle de planification, pour atteindre 2 214 609 visiteurs en 2013-2014. • Un nombre accru de personnes ayant visité le parc national Jasper séjournent dans d'autres parcs nationaux et lieux historiques nationaux.
Apprentissage	Interprétation dans les parcs nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 60 % des visiteurs estiment avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine naturel et culturel du parc national Jasper. • Au moins 60 % des visiteurs estiment avoir appris quelque chose au sujet du réseau de lieux patrimoniaux protégés de Parcs Canada. • Au moins 60 % des visiteurs estiment avoir appris quelque chose au sujet des lieux historiques nationaux du parc national Jasper, du site du patrimoine mondial et de la rivière du patrimoine. • Les employés de Parcs Canada et les entreprises privées ont reçu la formation et la certification nécessaires pour agir à titre d'interprètes du patrimoine du parc.
Jouissance	Offre de services dans les parcs nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, 90 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage ont apprécié leur séjour.



INDICATEURS	ÉTALONS DE MESURE	CIBLES OU SEUILS
		<ul style="list-style-type: none"> • Les possibilités de bénévolat et le nombre de bénévoles augmentent d'ici 2014. • De nouveaux produits liés aux expériences virtuelles et à la sensibilisation des voyageurs en transit sont créés.
Satisfaction	Satisfaction globale	<ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, 90 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur expérience de séjour et, en moyenne, 50 % en sont très satisfaits. • Le nombre de produits liés à des expériences hivernales nouvelles ou renouvelées augmente, de même que la satisfaction des visiteurs à cet égard. • Tous les visiteurs se sentent les bienvenus et sont bien orientés vers les possibilités qui les intéressent.
Signification	Rapprochement avec le lieu	En moyenne, 95 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage considèrent que l'endroit revêt de l'importance pour eux.
Sécurité publique	Sécurité publique	En cours d'élaboration
Lotissement urbain et routes de transit Résultats souhaités : <ul style="list-style-type: none"> • L'état de l'infrastructure du lotissement urbain est maintenu ou amélioré. • L'état des routes de transit est maintenu. 		
Gestion du lotissement urbain	Limites de croissance	Toutes les cibles liées aux limites de croissance établies par la loi sont atteintes.
	Qualité des effluents	Les cibles avant-gardistes établies pour la qualité des effluents des eaux usées sont atteintes.
	État des biens	<ul style="list-style-type: none"> • L'état de 25 % des biens du lotissement urbain ayant reçu la cote « mauvais » ou « passable » est amélioré d'ici mars 2013. • L'état de 75 % des biens du lotissement urbain est maintenu.
Gestion des routes de transit	L'état des routes de transit est maintenu.	Parcs Canada n'a plus à interdire la circulation sur certaines routes du parc en raison de leur état.

INDICATEURS	ÉTALONS DE MESURE	CIBLES OU SEUILS
État des biens		
État des biens	État des biens	Au moins 65 % des installations publiques de Parcs Canada sont en bon état.
Intendance de l'environnement		
Intendance de l'environnement	Efficacité énergétique	L'efficacité énergétique des bâtiments de Parcs Canada est améliorée.
	Réacheminement des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Des options améliorées en matière de recyclage sont offertes dans les campings et dans d'autres installations de Parcs Canada. • Le volume de déchets solides provenant des installations de Parcs Canada est réduit d'au moins 5 % d'ici 2014.
	Aménagement	La croissance des établissements d'hébergement commercial périphériques est gérée dans les limites fixées.



ANNEXE 2

CONCEPT STRATÉGIQUE – PROMENADE DES GLACIERS

La promenade des Glaciers est une spectaculaire route de 230 km qui longe l'épine dorsale du continent, entre le hameau de Lake Louise, dans le parc national Banff, et la ville de Jasper, dans le parc national Jasper. Elle constitue un symbole, ce qui lui a valu la désignation de site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Elle attire les Canadiens et les visiteurs du monde entier, qui y viennent pour faire l'expérience de la vie montagnarde et de la nature sauvage en compagnie d'amis et de parents; Parcs Canada a ainsi l'occasion de renouveler son mandat intégré, à savoir l'éducation, la protection et l'expérience du visiteur. Un exercice de participation du public, auquel ont pris part Parcs Canada, un groupe d'intervenants et des représentants autochtones, a aidé à la préparation de ce concept stratégique. Les intervenants, les voyageurs et les partenaires se sont engagés à travailler en étroite collaboration entre eux et avec Parcs Canada pour ce qui est des visiteurs et de l'intendance, pour que la promenade puisse accéder à son état optimal futur.

La promenade des Glaciers à son état optimal futur...

Les Canadiens et les visiteurs du monde entier qui parcourent la promenade des Glaciers, dans les parcs nationaux Banff et Jasper, se trouvent plongés dans un décor spectaculaire de chaînons englacés, de pics en dents de scie, de tumultueux cours d'eau d'amont, de panoramas époustouflants de vallées tapissées de forêts et de prés alpins qui regorgent de fleurs sauvages aux couleurs éclatantes. De magnifiques rivières s'écoulent à cet endroit, le long de l'épine dorsale du continent, prenant leur source de la fonte des neiges et d'anciens glaciers, pour se jeter dans trois océans. Sur les chemins intemporels qui longent les rivières Bow, Mistaya, Sunwapta, Athabasca et Saskatchewan, les voyageurs font une excursion à couper le souffle qui les mène depuis le fond des vallées jusqu'à deux des cols les plus élevés du Canada accessibles par une route asphaltée. À cet endroit, ils ont la chance d'observer certains des paysages les plus sauvages et les plus magnifiques du monde, protégés à tout jamais. La promenade des Glaciers, qui fait partie du site du patrimoine mondial des montagnes Rocheuses canadiennes, est un symbole important du réseau de parcs nationaux du Canada.

Bien avant l'existence du Canada, cet endroit était connu des Autochtones des deux côtés de la ligne de partage des eaux. Les guides autochtones ont transmis leur savoir et ont dévoilé leurs parcours aux premiers explorateurs européens, aux commerçants, aux cheminots et aux premiers touristes venus faire de l'alpinisme. Leurs anecdotes et l'émerveillement que nous vivons ensemble relie le passé, le présent et le futur; nous sommes tous des voyageurs désireux de nous attarder et de faire des découvertes.



En bordure de la promenade et au-delà, les visiteurs sont témoins des forces dynamiques de la nature à l'œuvre – des glaciers qui décapent lentement le sol, des avalanches qui dévalent subitement les pentes, des eaux qui s'écoulent à toute vitesse, des feux aux effets régénérateurs et des conditions météorologiques qui varient en montagne. Les animaux sauvages suivent leurs mêmes anciens parcours, et nos efforts de gérance tandis que nous cohabitons avec les caribous, les chèvres de montagne, les grizzlis et les loups nous permettront de faire en sorte que cet endroit reste sauvage à tout jamais.

Il est rare que l'on revienne inchangé d'une balade sur la promenade des Glaciers. Des récompenses attendent aussi bien les personnes en quête d'aventure et les familles que les explorateurs virtuels. À leur départ, les visiteurs sont heureux d'avoir approfondi leurs connaissances grâce aux découvertes qu'ils ont faites personnellement et aux histoires qui leur ont été transmises. Les installations touristiques, qui cadrent dans le décor naturel, sont conçues, utilisées et entretenues dans le respect de la terre et de l'eau. Les pratiques exemplaires et durables adoptées pour la gestion de l'environnement et des activités touristiques et les mesures de remise en état écologique garantissent aux visiteurs que les meilleurs soins sont apportés à cet endroit. Parcs Canada, les Autochtones et les partenaires de l'industrie touristique jouent des rôles coordonnés pour gérer les possibilités offertes aux visiteurs, relater les histoires de la région et assurer le confort, la sécurité et la commodité des voyageurs.

La protection soutenue des paysages, des habitats et du patrimoine culturel le long de la promenade des Glaciers jette les assises d'expériences significatives et de possibilités de rapprochements personnels avec des contrées sauvages et d'autres voyageurs; ces expériences ouvrent une fenêtre qui amène les visiteurs à vouloir prendre soin du monde de la nature et des liens qui les y unissent.

Introduction

Les possibilités qu'offre la promenade des Glaciers dans les parcs nationaux Jasper et Banff interpellent les Canadiens et les voyageurs de l'étranger. Les visiteurs font connaissance avec des montagnes et des glaciers spectaculaires, des rivières, des paysages magnifiques, des pages d'histoire et la culture montagnarde, et ils ont la possibilité de croiser des animaux sauvages, dont plusieurs espèces en péril au Canada. Au nombre des charmes de cette route de haute montagne, il faut mentionner les nombreuses possibilités qui évoluent au fil des saisons.

Le défi à relever pour tous ceux et celles qui chérissent cet endroit spécial et unique en son genre consiste à continuer de gérer la promenade de manière à perpétuer à tout jamais la richesse de l'expérience qu'elle offre, son écosystème et ses ressources culturelles, et à profiter des possibilités qu'elle offre. En concertation avec une série d'autres organismes, Parcs Canada visera l'excellence des possibilités offertes aux visiteurs, de la protection et de l'éducation. Nous irons chercher les Canadiens et les Canadiennes pour les sensibiliser et les amener à apprécier cet endroit à sa juste valeur, qu'ils viennent le parcourir sur place ou non. La qualité et le cachet unique de la promenade, sous tous ses aspects, seront traités en priorité.



Orientations clés

1. La promenade des Glaciers¹ jouira d'une identité unique et particulière qui en fera une destination patrimoniale pittoresque donnant aux visiteurs, quel que soit leur mode de transport, « accès au spectaculaire ».
2. La promenade reposera sur les trois aspects fondamentaux du mandat de Parcs Canada, à savoir l'éducation, l'expérience et la protection. La préservation de l'intégrité écologique², des ressources culturelles et de l'intégrité visuelle est essentielle si l'on veut permettre aux visiteurs de vivre des expériences mémorables et de saisir des occasions d'apprendre et de profiter du milieu naturel.
3. Élément du site du patrimoine mondial des montagnes Rocheuses canadiennes et de deux parcs nationaux, la promenade constituera pour les visiteurs une source d'inspiration grâce aux normes élevées d'intégrité écologique et de protection des ressources culturelles qui y sont adoptées. La santé écologique passe notamment par la préservation ou le rétablissement des processus écologiques (ex. : le feu), des écosystèmes aquatiques sains, des populations fauniques viables, la présence d'habitats essentiels et reliés ainsi que par la garantie que le nombre d'animaux morts en raison de l'activité humaine et que les perturbations n'augmenteront pas.
4. En ciblant les efforts dans les aires de fréquentation diurne, les belvédères et les terrains de camping les plus fréquentés, Parcs Canada pourra garantir aux visiteurs une expérience mémorable en toute sécurité tout en faisant une utilisation optimale des fonds investis. Les services et les installations qui se trouvent aux endroits moins connus offriront d'autres possibilités. Dans les deux cas, les expériences et les possibilités d'apprentissage interpellent des visiteurs aux besoins et aux intérêts divers.
5. La planification mettra l'accent sur la qualité des possibilités offertes aux visiteurs.
6. En offrant des incitatifs ou en éliminant des obstacles, Parcs Canada encouragera les visiteurs à faire un plus grand nombre d'arrêts le long de la promenade. Grâce à une meilleure utilisation des possibilités d'hébergement, en particulier les terrains de camping, ils seront davantage enclins à passer la nuit dans la région.
7. L'entretien de cette route patrimoniale panoramique se fera en fonction des expériences et de la sécurité plutôt que du trafic de transit.

¹ La promenade des Glaciers s'entend de la route de même que des services, installations et possibilités qu'elle offre. On appelle communément ce secteur l'« avant-pays ».

² Il est important de tenir compte de l'échelle au moment d'étudier l'intégrité écologique dans le cadre de l'initiative de la promenade des Glaciers. De nombreuses initiatives fondamentales visant la préservation et le rétablissement des écosystèmes débordent du cadre de la présente stratégie et s'inscrivent dans le cadre élargi des plans directeurs des parcs nationaux Banff et Jasper.



8. Parcs Canada jouera un rôle de leadership et de coordination pour améliorer la qualité des expériences des visiteurs, et il interviendra davantage dans la promotion nationale de la promenade, des parcs nationaux Banff et Jasper et du site du patrimoine mondial, en travaillant en collaboration avec les offices de commercialisation touristique pertinents et les voyagistes qui offrent des possibilités le long de la promenade.

9. Parcs Canada collaborera avec les intervenants, les voyagistes et les partenaires pour mettre au point des messages clés communs au sujet de la promenade et de la place qu'elle occupe au sein de deux parcs nationaux et d'un site du patrimoine mondial, aux fins de la formation du personnel et de l'éducation des visiteurs. Ces groupes offriront aux visiteurs des expériences de qualité en continu, et travailleront en concertation pour mettre au point des produits, partager leurs pratiques exemplaires de mise en valeur et de gérance et collaborer à la promotion de la promenade.

10. Les visiteurs de la région constituent une part essentielle du marché visé. En offrant des expériences à la hauteur de leurs attentes, la promenade continuera d'interpeller les Canadiens et les visiteurs de l'étranger et elle conservera son statut de destination internationale.

11. La communication de renseignements cohérents et clairs permettra aux visiteurs de préparer leur voyage, de visiter la promenade et de transmettre leurs souvenirs.

12. La découverte et l'apprentissage seront des éléments fondamentaux. Les thèmes principaux, qui traiteront de l'environnement et de la culture de la région, serviront à définir les possibilités et les infrastructures à offrir. La promenade est un « lieu interactif » naturel où les visiteurs ont la possibilité d'acquérir une meilleure compréhension du patrimoine écologique et culturel de la région.

13. Parcs Canada, les Autochtones et les partenaires de l'industrie touristique collaboreront en vue de gérer les possibilités offertes aux visiteurs, de raconter des anecdotes et d'assurer le confort, la sécurité et la commodité des voyageurs.

14. Les programmes de surveillance des parcs et de la promenade permettront de déterminer s'il faut adopter des mesures d'atténuation ou rajuster les mesures de gestion. L'accent sera mis sur le nombre de visiteurs, les profils d'utilisation, la satisfaction des visiteurs, la mortalité faunique, les conflits avec la faune, etc.

Stratégies

Cinq stratégies accompagnées d'une série de mesures sont proposées pour permettre à la promenade des Glaciers d'accéder à son état optimal dans les années à venir.

1. *Offrir aux visiteurs diverses manières de se rapprocher du milieu environnant.*
2. *Offrir des possibilités de vivre des expériences en continu.*
3. *Travailler en étroite collaboration avec les intervenants à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures de même qu'à la surveillance des progrès accomplis.*
4. *Adopter et mettre en valeur les pratiques et les concepts d'intendance qui préservent et rétablissent le milieu naturel.*
5. *Conserver le rôle de la promenade des Glaciers comme route panoramique et artère importante reliant Banff et Jasper.*

Stratégie n^o 1 : Offrir aux visiteurs diverses manières de se rapprocher du milieu environnant.

Les visiteurs de la promenade proviennent d'un large éventail de milieux et ont des attentes et des désirs de toutes sortes. La promenade tient son cachet magique et particulier de sa capacité à offrir à chacun de ces visiteurs la possibilité d'explorer l'histoire de la région de même que ses ressources naturelles et culturelles. En qualité de gardiens de la promenade, Parcs Canada, l'industrie touristique, les Autochtones et les groupes sans but lucratif favoriseront trois grands rapports entre les visiteurs et la promenade :

1. Aperçu depuis les confins de la nature sauvage – La plupart des visiteurs font l'expérience de la promenade à partir de leur véhicule, et ils s'arrêtent à l'occasion pour admirer le paysage. La promenade présente à ces visiteurs le paysage de montagnes que représentent les parcs nationaux Banff et Jasper.

Mesures clés

- a. Passer en revue les installations et les infrastructures (aires de fréquentation diurne, voies d'arrêt, belvédères, aires de pique-nique et terrains de camping) pour trouver des façons d'améliorer les possibilités offertes.
- b. Répondre aux besoins des visiteurs et assurer la sécurité de ces derniers, améliorer les efficiences opérationnelles et réduire les incidences sur l'environnement par le regroupement, la reconception ou la revitalisation des installations.
- c. Concentrer³ les possibilités ou les installations lorsque cela est possible.
- d. Relever les belvédères et les installations qui présentent très peu de possibilités récréatives, dont le taux de fréquentation est bas ou qui posent des risques, et les fermer éventuellement.
- e. Au moyen de panneaux de signalisation et d'interprétation aux belvédères du Col-Howse et Hardisty, mettre en valeur l'importance des cols Howse et Athabasca à titre de lieux historiques nationaux.
- f. Dresser des listes d'activités et des guides en fonction des divers intérêts et contraintes de temps des visiteurs.

- g. Accroître la présence d'employés de Parcs Canada aux endroits très fréquentés.
- h. Débroussailler des endroits clés et y enlever certains arbres pour rétablir la vue et accroître la sécurité des animaux sauvages et des visiteurs.
- i. Préparer et mettre en œuvre un plan de signalisation en conformité avec les lignes directrices nationales, pour transmettre les messages nécessaires et éviter la pollution visuelle.
- j. À divers endroits fréquentés, diriger les visiteurs vers la promenade.
- k. Faire mieux connaître et apprécier les parcs nationaux et lieux historiques nationaux des montagnes du Canada grâce à des programmes et à des panneaux d'interprétation sur le thème *Aperçu depuis les confins de la nature sauvage*. Susciter l'intérêt des visiteurs pour les amener à apprendre ou à explorer.
- l. Entretien de la promenade en hiver pour que les visiteurs puissent profiter du panorama « depuis les confins de la nature sauvage » et faire des arrêts à l'occasion aux installations de base, comme les voies d'arrêt et les toilettes extérieures.

2. Incursion dans la nature sauvage – Les visiteurs qui préfèrent s'attarder peuvent se rapprocher de la nature sans toutefois laisser la promenade trop loin derrière eux. Il s'agit ici d'offrir des possibilités de loisirs et d'apprentissage de qualité qui sont de courte durée, en toute sécurité.

Mesures clés

- a. Créer des possibilités élémentaires d'apprentissage autoguidé qui éveille la curiosité et favorise l'exploration.
- b. Offrir des possibilités d'apprentissage approfondi aux visiteurs qui viennent pour la journée ou pour la nuit.
- c. Concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour le camping qui appuie le patrimoine particulier et le cachet sauvage de la promenade :
 - Moderniser les terrains de camping pour qu'ils puissent accueillir à la fois les gros véhicules de plaisance, les roulottes plus petites et les tentes.
 - Offrir des possibilités de camping qui répondent aux besoins d'un plus grand nombre de visiteurs et qui tiennent compte du contexte culturel de la promenade (ex. : tentes canadiennes, location d'équipement).
 - Fournir de l'information au sujet des possibilités, des services et des installations aux divers types de campeurs.
 - Préserver l'atmosphère rustique et les éléments de conception qui permettent de vivre une expérience classique de camping le long de la promenade des Glaciers.

³ On pourrait par exemple aménager dans les aires de pique-nique des sentiers de promenade balisés et des aires de jeux pour les enfants, y offrir des possibilités d'apprentissage, etc.

- Offrir des possibilités aux familles, aux personnes âgées, aux jeunes et aux groupes.
 - Mettre en œuvre un système de réservation dans une partie ou dans la totalité des terrains de camping.
 - Envisager de transformer le camping auxiliaire Silverhorn en un terrain de caravaning ouvert à temps plein.
 - Évaluer le camping d'hiver à la lumière des besoins des campeurs actuels et de la demande future prévue.
 - Aménager de courts sentiers de promenade aux aires de fréquentation diurne et aux terrains de camping en fonction des thèmes de la promenade tout en ayant une stratégie pour gérer les coûts d'entretien connexes; afficher de l'information au sujet des sentiers (ex. : la distance, le degré de difficulté) aux points de départ des sentiers.
- d. Travailler en concertation avec les groupes autochtones pour envisager la possibilité d'aménager un ou des sites pour la tenue de cérémonies le long de la promenade.

3. Exploration des étendues sauvages – Ces visiteurs quittent la route – concrètement ou en esprit – dans le but d'apprendre à mieux connaître la région et ses attraits naturels et culturels. Pour ce groupe de visiteurs, la promenade des Glaciers est le point de départ d'excursions d'un ou de plusieurs jours⁴.

L'accent est mis sur les ressources et les possibilités qui assureront une exploration soutenue durant toute l'année. Il peut s'agir notamment de services de base pratiques et bien conçus et de points de départ de sentiers bien indiqués.

Mesures clés

- a. Travailler en concertation avec les établissements d'hébergement commercial périphériques et les auberges pour offrir des possibilités d'apprentissage qui soient conformes aux thèmes principaux de la région.
- b. Poser des panneaux routiers pour indiquer l'emplacement des points de départ des sentiers et des installations (ex. : toilettes, rampe d'accès pour les chevaux, etc.) pour la pratique d'activités dans l'arrière-pays en été et en hiver.
- c. Voir à ce qu'il y ait un nombre suffisant de places de stationnement aux points de départ des sentiers; tenir compte des facteurs écologiques, tant ceux liés aux sites que ceux qui sont plus vastes.
- d. Faire en sorte que la conception des kiosques aux points de départ des sentiers, des panneaux d'information et d'orientation et des publications des parcs soit uniforme dans les parcs nationaux Banff et Jasper.
- e. Continuer d'assurer l'accès en hiver à certains points de départ de sentiers dotés d'installations de base (stationnement, poubelles, toilettes extérieures).

⁴ Il peut s'agir notamment de visiteurs qui passent plusieurs jours sur la promenade et tirent profit de la plupart des possibilités récréatives de l'avant-pays et qui explorent en profondeur les possibilités d'apprentissage ou de ceux qui se servent tout simplement de la promenade comme point de départ pour entreprendre des activités d'une ou de plusieurs journées dans l'arrière-pays.

- f. Voir à ce que les visiteurs aient accès aux bulletins d'avalanche et aux cotes des terrains avalancheux.

Stratégie n^o 2 : Offrir aux visiteurs des possibilités de vivre des expériences en continu qui suscitent leur intérêt, depuis la planification préalable au voyage jusqu'aux souvenirs qu'ils gardent au retour.

Le cycle de l'expérience du visiteur servira de cadre pour offrir toute une gamme d'expériences selon les trois grands rapports entre les visiteurs et la promenade. Ce cycle tiendra compte des diverses durées des voyages effectués par les voyageurs indépendants et en groupes et offrira des possibilités d'apprentissage et d'intendance.

Mesures clés

- a. Créer une image de marque distincte que les visiteurs associent d'emblée à la promenade et aux possibilités offertes; voir à ce que cette image appuie les messages des parcs nationaux Banff et Jasper, de Parcs Canada et des parcs nationaux des montagnes.
- b. Favoriser la soif d'apprendre, relier les possibilités aux thèmes principaux qui cadrent avec les attraits naturels et culturels de la région de même qu'avec son histoire. Élaborer des thèmes fondés sur les sujets suivants :
 - *L'épine dorsale des Rocheuses canadiennes* – la formation des montagnes, les paysages spectaculaires, la vie « depuis les confins de la nature sauvage »
 - *Le côté sauvage : les habitats et la faune des Rocheuses canadiennes* – les animaux des montagnes, les habitats, l'altitude, les espèces variées, les espèces vulnérables
 - *Les glaciers et l'écoulement des cours d'eau* – l'importance de cette région pour les bassins hydrographiques du Canada, la dynamique des eaux, le changement climatique
 - *La contribution humaine* – les Autochtones, les explorateurs européens, les alpinistes, la construction de la promenade
 - *Les paysages protégés* – l'intendance, les parcs nationaux, le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses; il s'agit là d'un sujet central à intégrer dans chacun des thèmes
- c. Créer une image particulière, qui s'inspire des thèmes de la région, pour les panneaux d'interprétation et les supports, les panneaux décrivant les caractéristiques géographiques, les ponts et les routes (rampes d'acier/glissières).
- d. Fixer des normes uniformes pour les belvédères, les aires de fréquentation diurne et les points de départ des sentiers, qui tiennent compte des besoins des visiteurs saisonniers et des impératifs de l'intégrité écologique, de l'éducation et de l'efficacité opérationnelle.
- e. Accroître l'accès à l'information préalable au voyage, par voie électronique et sur papier, qui est conforme à l'image et aux messages de la promenade.
- f. Présenter la promenade des Glaciers comme une route qui offre une expérience en soi et non comme une route dotée de voies d'arrêt isolées ou offrant l'accès à des destinations.

- g. Favoriser les séjours de plusieurs jours.
- h. Créer un sentiment distinct lors de l'accueil, l'anticipation, l'arrivée et le départ aux trois portes d'entrée de la promenade.
- i. Transposer la même image guidée par les thèmes principaux le long de l'ensemble de la promenade pour renforcer le rôle de cet endroit comme route du patrimoine canadien unique en son genre qui passe par deux parcs nationaux et un site du patrimoine mondial.
- j. Assurer des services d'interprétation approfondie dans les établissements d'hébergement commercial périphériques, les auberges et les terrains de camping; assurer des services d'interprétation aux terrains de camping principaux à l'intention des visiteurs qui y viennent pour quelques heures ou quelques jours.
- k. Déterminer les possibilités d'activité à offrir en hiver de même que les niveaux de service requis.
- l. Transmettre de l'information sur les manières de profiter de ce que la promenade a à offrir au gré des saisons.
- m. Envisager d'intégrer les installations de fréquentation diurne et les terrains de camping afin d'en maximiser l'utilisation et d'accroître la rentabilité des travaux de modernisation aux terrains de camping.
- n. Fournir des possibilités de suivi et de réflexion aux visiteurs après leur voyage – en ligne, ouvrages et CD, fichiers balados, etc.
- o. Offrir aux visiteurs des possibilités de faire connaître leurs histoires et leurs expériences.

Stratégie n° 3 : Travailler en étroite collaboration avec les intervenants à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures clés de même qu'à la surveillance des progrès accomplis.

Parcs Canada, les Autochtones et les intervenants travailleront en collaboration afin de rehausser la qualité des possibilités offertes le long de la promenade (contes, protection des ressources, mesures pour assurer le confort des voyageurs, ainsi que la sécurité et la commodité, etc.).

Mesures clés

- a. Élaborer des pratiques de gestion exemplaires pour les programmes d'orientation/de formation, l'éducation, l'intendance, l'information, le marketing, etc., et les faire connaître.
- b. Relever des occasions de mettre en œuvre les stratégies adoptées dans le cadre de partenariats public-privé et d'associations de moindre envergure avec divers voyagistes.
- c. Continuer de travailler avec l'Interpretive Guides Association et d'autres intervenants pour renforcer les services d'interprétation (messages principaux, idées d'histoire, etc.) et pour élaborer et mettre en valeur les thèmes établis.

- d. Collaborer avec les partenaires pour promouvoir et commercialiser la promenade et favoriser la sensibilisation à l'échelle du pays à l'égard des deux parcs nationaux et du statut de site du patrimoine mondial.

Stratégie n° 4 : Adopter et mettre en valeur les pratiques et les concepts d'intendance qui préservent et rétablissent le milieu naturel.

Cette stratégie reconnaît les liens importants qui existent entre le patrimoine bâti et le milieu naturel ainsi que le rôle que joue l'intendance de l'environnement dans la préservation ou le rétablissement de la santé écologique. Elle permet à la promenade des Glaciers de se transformer en salle de classe pratique où les visiteurs en apprennent davantage sur les rapports entre les humains et l'environnement.

L'éducation fait la promotion de la gérance environnementale aux échelons local et mondial, pendant que les visiteurs parcourent la promenade et lorsqu'ils sont de retour chez eux.

Mesures clés

- a. Accroître le recours à des pratiques significatives et efficaces d'intendance de l'environnement, notamment les sources d'énergie de remplacement, les normes rigoureuses de traitement des eaux usées, etc.
- b. Fonder les communications sur des concepts écologiques qui sont axés sur les objectifs de gestion des ressources de Parcs Canada (ex. : la connectivité, la santé des écosystèmes aquatiques, la santé des forêts, etc.); lorsque c'est possible, intégrer des récits d'ordre culturel.
- c. Cerner les projets en matière d'éducation qui permettront d'amener les Canadiens à participer activement à l'intendance de la promenade.
- d. Mobiliser les publics cibles dans le cadre d'initiatives élargies de diffusion externe des parcs des montagnes (ex. : les espèces vulnérables, le changement climatique, la santé des forêts, etc.).
- e. Intégrer les messages qui font la promotion de l'intendance et de la sécurité personnelle.
- f. Faire en sorte que la conception des installations ne jure pas avec le milieu environnant (ex. : les routes, les sentiers, les bâtiments, les terrains de camping, etc.).
- g. Réduire l'impact environnemental au moment de bâtir des infrastructures ou de les modifier.
- h. Rehausser l'importance du corridor faunique régional du col Howse à Saskatchewan Crossing et au pôle d'attraction du col Howse pour sensibiliser davantage les visiteurs à l'importance de la protection de ce corridor faunique pour la santé de l'environnement.
- i. Repenser les aires d'observation de la faune qui se trouvent dans des zones vulnérables (ex. : le belvédère du Mont-Goat, le belvédère de la Côte-Tangle) pour régler les problèmes liés à la sécurité, à la qualité de l'expérience et aux conflits avec la faune.

Stratégie n° 5 : Conserver le rôle de la promenade des Glaciers comme route panoramique et artère importante reliant Banff et Jasper.

La promenade restera une route patrimoniale panoramique qui mettra l'accent sur l'expérience du visiteur et la sécurité, et non la vitesse. L'incidence de la route et de son infrastructure sur l'environnement sera réduite au minimum.

Les visiteurs et les résidents reconnaîtront que la promenade peut présenter des défis en raison du relief montagneux et des conditions météorologiques et ils planifieront en conséquence, surtout en hiver lorsque, par souci de sécurité, il peut y avoir des fermetures en raison de travaux de lutte contre les avalanches ou des conditions météo extrêmes.

Les normes et la conception de la promenade contribueront à l'expérience des visiteurs et à l'atteinte des objectifs écologiques. L'investissement des fonds nécessaires à son entretien permettra aux visiteurs de faire l'expérience de la promenade et d'arriver à destination en toute sécurité dans les parcs nationaux Jasper et Banff.

Mesures clés

- a. Adopter une norme routière qui reconnaît l'expérience de la conduite patrimoniale dans les limites des emprises actuelles (inégalité des accotements, etc.).
- b. Revoir les besoins des cyclistes et élaborer des options. Envisager des solutions pour accroître les possibilités.
- c. Donner la priorité aux aspects de la norme routière qui encouragent les balades en voiture agrémentées d'arrêts fréquents et qui découragent la vitesse.
- d. Continuer de restreindre la circulation de camions commerciaux (limites de poids).
- e. Fournir de l'information de sorte que les automobilistes puissent planifier leurs arrêts bien à l'avance pendant qu'ils parcourent la promenade.
- f. Veiller à ce que les voyageurs sachent quoi faire et à quoi s'attendre en cas d'urgence (c.-à-d. emplacement des postes des gardes de parc, des téléphones d'urgence, etc.).
- g. Créer des attentes réalistes au sujet de l'état de la route en hiver comme en été.
- h. Voir à ce que l'information sur les conditions routières soit à jour.
- i. Faire la promotion de pratiques sécuritaires auprès des visiteurs qui parcourent la promenade ou qui pratiquent des activités récréatives et les encourager à assumer une partie de la responsabilité pour leur sécurité et celle des autres.
- j. Faire participer les partenaires à la communication de messages uniformes et exacts en matière de sécurité qui créent des attentes réalistes chez les visiteurs.



ANNEXE 3

SÛRETÉ DE L'HABITAT DU GRIZZLI



Carte 5. Unités de gestion du paysage du parc national Jasper



Estimation de la sûreté de l'habitat du grizzli par unité de gestion du paysage

Unité de gestion du paysage	Pourcentage de territoire jugé sûr à moins de 2 500 m d'altitude
Confluent des 3 vallées	53
Chutes Athabasca	85
Ruisseau Blue	100
Chaba	100
Fiddle	94
Isaac	99
Cours inférieur de l'Athabasca	78
Cours inférieur de la Maligne	80
Cours inférieur de la Miette	82
Cours inférieur de la Rocky	100
Cours inférieur de la Snake Indian	94
Cours inférieur de la Snaring	100
Medicine Tent	100
Cours moyen de l'Athabasca	77
Cours moyen de la Snake Indian	96
Moosehorn	100
Brazeau Nord	72
Poboktan	73
Restless	100
Ruisseau Rock	99
Short	100
Smoky	100
Southesk	100
Sunwapta/Athabasca	82
Tonquin	72
Cours supérieur de l'Athabasca	100
Cours supérieur de la Maligne	73
Cours supérieur de la Miette	100
Cours supérieur de la Rocky	100
Cours supérieur de la Snake Indian	100
Cours supérieur de la Snaring	100
Cours supérieur de la Sunwapta	74
Whirlpool	100

Nota : Les secteurs situés à plus de 2 500 m d'altitude ne représentent pas un habitat sûr, en raison de la prédominance de la roche et de la glace.

